

# L'ami de Rezé 84

## sommaire

- Michel Kervarec*    **3**    Le mot du président
- Michel Kervarec*    **5**    Le laraire sous l'église Saint-Pierre
- Yann Vince*    **11**    Rezé à l'époque mérovingienne  
Fouilles archéologiques dans le quartier Hôtel de Ville
- Michel Kervarec*    **19**    L'ancienne église Saint-Pierre de Rezé
- Michel Kervarec*    **23**    François Lyrot, un chef vendéen et son héritage
- Michel Kervarec*    **26**    Le moulin Raffin
- Michel Kervarec*    **29**    Arsène Leloup, maire de Rezé puis de Nantes
- Yann Vince*    **31**    Les écrivains et Rezé aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (1<sup>ère</sup> partie)
- Isidore Impinna*    **39**    La confrérie de la Bonne Mort
- Yann Vince*    **45**    Gobo, peintre et graveur
- Michel Kervarec*    **51**    Du trois-mâts *Duquesne* au paquebot *Normandie*,  
la navigation de Jean-Baptiste Codet
- Philippe Michel*    **57**    La mise en boîte d'un caboteur
- Isidore Impinna*    **65**    Fragment de vie : Simone Leray
- Jean-Yves Cochais*    **73**    L'architecture du vide  
30<sup>e</sup> anniversaire de l'hôtel de ville
- Vie de l'association*    **83**    Reudied, Rezé en Breton ?



# Le mot du président

L'année 2018 fut quelque peu chargée avec le 100<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, d'où la parution d'un seul bulletin, mais nos amis et lecteurs ne nous en voudront pas, vu la masse de travail occasionnée par la publication de l'ouvrage relatif aux incidences du conflit à Rezé.

Voici donc le bulletin n°84 avec une quinzaine de contributions que nous vous présentons brièvement.

Pour l'histoire ancienne, vous trouverez un article inspiré du travail de Jacques Santrot, ancien conservateur du musée Dobrée. Il est question du laraire découvert sous le Second Empire lors de la démolition de l'église médiévale Saint-Pierre qui devait laisser place à l'actuelle. Le laraire est un autel païen privé, les dieux Lares étant les protecteurs de la maison chez les Anciens. Les fouilles en cours au bourg on amené la découverte d'une partie de l'ancien cimetière mérovingien, ce qui est d'un très grand intérêt et a inspiré un article sur cette époque mal connue. L'église détruite au 18<sup>e</sup> siècle ne nous était connue que par les récits et les plans, mais nous n'avions aucune image la représentant. Voilà qui est en partie résolu avec deux dessins remontant en 1837 publiés à Rennes dans un ouvrage que nous présentons avec son auteur.

Nous sautons à la Révolution avec un article consacré à Lyrot, chef des insurgés de la rive gauche de la Sèvre en 1793. Pour le 18<sup>e</sup> siècle, nous présentons un dessin du moulin Raffin situé vers le Port-au-Blé puis nous abordons l'histoire d'Arsène Leloup, maire de Rezé en 1848 puis de Nantes en 1871. Dans un autre article, nous évoquons les rapports que les écrivains ont eus avec Rezé à cette époque. La paroisse Saint-Pierre n'a malheureusement pas laissé d'archives mais la ville de Rezé a quand même « déniché » un document relatif à la Bonne Mort qui en relevait. Nous vous le présentons.

Nous abordons le 20<sup>e</sup> siècle avec la navigation de J.-B. Codet, du trois-mâts au grand paquebot Normandie entre les deux guerres. Nous évoquons le peintre Gobo, connu dans ces temps-là et mort à Rezé dans l'anonymat.

Pour la période actuelle, nous traitons de l'histoire du *Star-Dust*, caboteur devenu boîte de nuit à Tremmoult. Nous commentons une interview de notre regrettée amie Simone Leray où elle raconte sa vie qui l'a menée de Basse-Goulaine au même Tremmoult. Pour finir, puisque l'hôtel de ville a 30 ans, nous vous expliquons son architecture controversée.

Voilà une variété de thème qui devraient répondre à vos attentes.

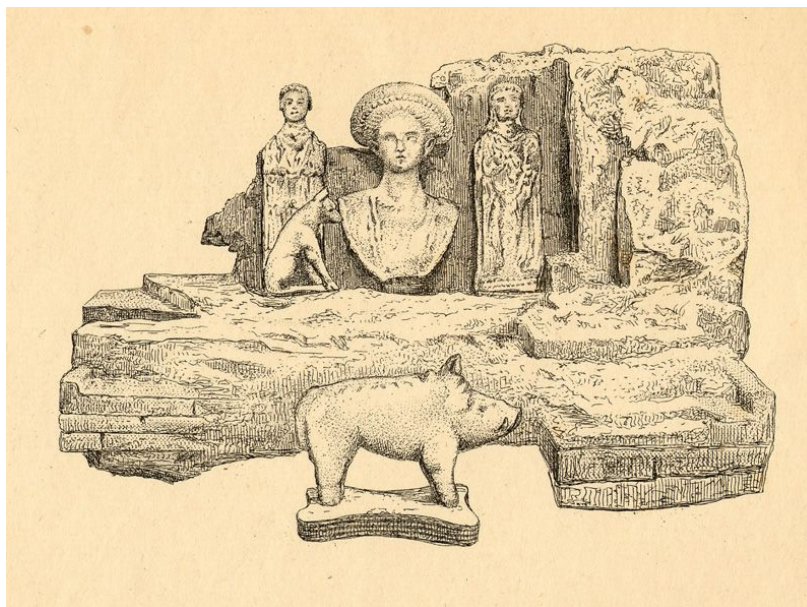
Bonne lecture à tous.

*Michel Kervarec*



# Le laraire sous l'église Saint-Pierre

Le laraire définit une chapelle dédiée aux dieux Lares, protecteurs du foyer domestique chez les Romains. Lors des travaux de démolition de l'église médiévale et de la préparation à la construction de l'église que nous connaissons, les ouvriers dégagèrent des bases de constructions gallo-romaines et ce laraire, datables des débuts du 2<sup>e</sup> siècle.



Le laraire de Rezé en 1869 d'après l'œuvre de M. Rapinne, dans le catalogue du musée départemental d'archéologie de Nantes et de Loire-Inférieure

Nous étions en 1863 et, en 1868, Fortuné Parenteau, qui mena la fouille en rapport, en publia les résultats dans le Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire Inférieure. Il écrit :

« Au mois de juillet 1863, les ouvriers carriers employés à l'extraction des pierres nécessaires à la reconstruction de l'église de Rezé, en déblayant le sol, mirent à nu des constructions gallo-romaines [...]. Je me contenterai de signaler ce laraire qui gisait enfoui soigneusement dans un trou creusé à deux mètres de profondeur, dans le sol antique, et destiné à le recevoir ; une terre légère et non de la cendre avait été placée, comme emballage pour maintenir, sous l'arcature de la cha-

pelle, les petites statuettes debout et les préserver de la casse. Le laraire est formé de petites briques à crochet réunies par du ciment : le tout est couvert à l'extérieur d'un beau stuc rouge-brun que les ouvriers prirent pour du marbre tant il était poli. Malheureusement, ils ne virent pas l'arcature et attaquèrent la petite chapelle par le haut. Le piédestal était encore debout, placé à l'angle d'un mur, à cinq mètres de distance du point précis où le laraire était enfoui. Il était formé de briques ordinaires sans crochets et pouvait avoir deux mètres de hauteur et soixante centimètres de largeur au carré. Il adhérait à un mur bâti en petit appareil irrégulier, avec trois rangs de briques formant chaînettes, disposition qu'on rencontre

surtout à Ratiatè et au Portus Namnetum. Je crois que le laraire était adossé à une construction particulière, à l'angle d'un carrefour ; ce qui devait beaucoup le faire ressembler aux madones italiennes, et plus encore (à l'art près) au groupe qui, de nos jours, représente la Vierge de la Sallette, Maximin, sa compagne et son chien.

À cinq mètres du laraire, et à égale distance d'une vaste salle circulaire chauffée par un calorifère, en retour d'équerre du carrefour ou placis dont j'ai parlé, existait une petite chambre, un atelier, large de cinq mètres ; les murs étaient construits en petit appareil, avec lignes de briques et enduit rouge soigneusement poli à l'extérieur ; le pavé était formé d'un blocage de 0,20 centimètres en pierre, posé sans ciment ni aucun lien ; sur ce premier lit une couche de béton en chaux, sable et briques cassées, également de 20 centimètres ; enfin, reposant sur le tout, un carrelage en pierre de Tonnerre, ayant 20 centimètres de côté et cinq millimètres d'épaisseur. Sous l'un de ces carreaux, je recueillis moi-même, posé sur le béton et avec intention, un moyen bronze de Tibère portant au revers Cérès assise et la mention de la légende circulaire de la VII<sup>e</sup> puissance tribunicienne (TRIBUN.POTEST.VII).

Autour de la chambre régnait un petit banc maçonné, de quarante centimètres de hauteur sur

trente-cinq centimètres de largeur, pouvant servir de siège ou d'étagère ; enfin les débris d'un fourneau en briques, avec tuyau de conduite pour la fumée et peut-être une hotte, si j'en crois deux crampons et les traces d'arrachements laissés dans le mur qui, dans cette partie, avait encore près de deux mètres de hauteur. Dans les terres amoncelées sur le sol de l'atelier et les débris informes des murs ébroulés, on a ramené :

- 1) Les débris d'une douzaine de creusets, d'une petite dimension, dont l'un enfermait encore des scories de bronze et plusieurs culots aussi en bronze ;
- 2) Un moyen bronze d'Auguste, au type de l'autel de Lyon, et une tessère de bronze, pièce uniface, du module du moyen bronze romain, portant au centre la contremarque de Tibère. TIB.C., imprimés en creux et le chiffre I, gravé à la pointe sèche ;
- 3) Enfin, la moitié d'un moule en matière schisteuse très compacte : ce moule servait à couler les rouelles de bronze cruciforme connues de tous les antiquaires, en général, et des numismates en particulier, il y avait place pour cinq rouelles [...]

Dans un autre article, daté de 1869, Parenteau nous parle du mobilier :

« Le buste d'impératrice, à cheveux crépés, est, je crois, celui de Julie, fille d'Auguste et femme de Tibère [...]. Auguste ayant été déifié, on pouvait bien placer le buste de sa fille dans une chapelle domestique [...].



Le buste (extrait de la *Revue des Études Anciennes* Tome 95 - 1993 n° 1-2 en hommage à J. Marcadé - J. Santrot)

*Les deux figures debout sont deux déesses-mères : celle de droite tenant devant elle un petit enfant, celle de gauche tenant de ses deux mains une guirlande de fleurs et devant elle un petit chien assis sur son cul [...]. Le cochon, placé au-dessous du laraire, en faisait aussi partie, mais il n'est pas comme les autres figurines, en terre blanche, coulées dans un moule : c'est une sculpture sur pierre calcaire, peinte en jaune ainsi que son petit socle cannelé. La crinière a été arrachée, la queue brisée, les défenses sont à peine accusées [...].*

*À quelques mètres plus loin, on découvrit la curieuse petite statue en pierre blanche, que j'ai cru devoir rapprocher du monument que je viens de décrire. C'est peut-être une de ces déesses-mères [...]. Elle est assise, comme toutes les grandes divinités, et tient couché sur ses genoux, un petit enfant dont le sexe n'est pas douteux, vêtue de la saie ou sagnon, attachée par trois agrafes parfaitement indiquées, de forme digitée, l'une sur la poitrine, et les deux autres sur les épaules ; la tête manque [...].*

Tout cela se trouve aujourd'hui au musée Dobrée et Jacques Santrot, qui en fut longtemps le conservateur a publié une étude intitulée : *Le petit monde du « laraire gallo-romain de Rezé »* parue dans la *Revue des Études anciennes* en 1993. Il y écrit à propos du buste attribué à Julie par Parenteau :

*« Il s'agit d'un buste féminin dont le torse découpé en écusson, est drapé dans une tunique largement échancrée bordée d'un double galon, avec deux plis sur l'épaule droite. Sur un cou long et mince, la tête, légèrement penchée à gauche, dessine comme un quart de cercle tant est présente la chevelure étagée. Visage plein, bouche petite, fine et inexpressive, la dame a les yeux en amande, aujourd'hui aveugles. Le haut front plat dessine une ogive délimitée par deux masses de cheveux soigneusement peignés et calamistrés, étirés vers le haut, en éventail, et retenus par un diadème de perles ovoïdes juxtaposées par leur petit côté. Les oreilles largement dégagées, ne portent pas d'accessoires. A l'arrière, la chevelure est tout aussi*

*soigneusement séparée en deux masses par une raie médiane en relief d'où les cheveux peignés s'écartent pour constituer une « visière arrière » en éventail. Le buste creux présente un renfort axial arrondi qui se prolonge du socle jusqu'au cou laissé ouvert pour faciliter le séchage et la cuisson de la tête. Ce grand buste (H. 18 cm sans le socle, environ 23 cm de hauteur totale restituée) est une réalisation d'excellente qualité. Il ne conserve aucune trace de polychromie ».*

Jacques Santrot commente encore :

*« La présence de ce buste dans une chapelle manifestement dédiée au culte domestique d'une famille ou du personnel d'un atelier gallo-romain constitue un indice de caractère sacré du personnage représenté : pour L. Maurin, il s'agirait bien d'une référence au culte impérial : non seulement à cause de la coiffure, d'architecture si précise, mais aussi à cause du visage qui, malgré ou avec sa structure schématique évoque un portrait, comparable à ceux des Augustae, de Plotine, Matidie, Marciane, Sabine. Ce pourrait être Julia, fille de Tibère, mais plutôt l'une des proches parentes de Trajan, Adrien ou Antonin-le-Pieux, ces empereurs de la dynastie antonine dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle.*

*L'hypothèse d'une représentation divine doit être écartée car les divinités sont le plus souvent représentées en pied et non en buste, hormis dans le cas d'appliques ou de sculptures décoratives ».*

L'auteur aborde ensuite le cas de la divinité à la guirlande d'étoiles, laquelle semble s'inscrire dans la tradition gauloise :

*« La divinité à la guirlande est pieds nus, debout sur un sol constellé de points, de cercles oculés et d'étoiles en forme de rosettes à huit pétales, ou d'astérisques placées sous des lunules. Vêtu d'une longue tunique finement plissée, au col roulé, à manches longues, et d'un manteau plus épais et plus court, à camail, ouvert en V, et dont le pli cache une probable ceinture, ce personnage tient à bout de bras, contre soi, un étrange bandeau orné de trois rosettes à 12 pétales estampées dans*



La divinité à la guirlande d'étoiles (extrait de la *Revue des Études Anciennes* Tome 95 - 1993 n° 1-2 en hommage à J. Marcadé - J. Santrot)

des cercles. Par référence au reste du décor, il faudrait y voir des étoiles plutôt que des fleurs. Son visage rond, plein, peut-être vaguement souriant, n'évoque rien de très féminin. La bouche petite, le nez, les arcades sourcilières et les grands yeux aveugles, en mandorle, trahissent l'influence de la schématisation celtique. Le front est limité par une chevelure, plutôt féminine, figurée comme un diadème torsadé de rangées d'étoiles disposées en chevrons imbriqués, pointe en haut ; elle est frangée d'un rang de perles [...].

« Le dos ne reproduit pas le vêtement de la divinité, mais un extraordinaire décor géométrique qu'il faut bien qualifier d'astrol : à la base un damier aux lignes en relief et aux cases garnies de points. Au-dessus, une composition de quatre grands ensembles de cercles concentriques pointés pour deux d'entre eux, d'une étoile à sept branches, et garnis, pour les deux autres, d'une

couronne d'étoiles à dix branches. Ces grands cercles sont séparés par une série de croix de Malte aux branches bifides constituées d'étoiles à six branches, organisées autour d'un cercle entouré de points et ponctué d'une étoile à douze branches. Sur la partie supérieure du décor, au dos du personnage, est dessinée une sorte de rosace à cercles concentriques et à rayons, dont le pourtour des lunules supporte des cercles oculés. Des rosaces presque identiques (mais pas du même moule !) figurent au dos d'une divinité protectrice du Musée archéologique de Rouen, d'un fragment trouvé à Arzon et du fragment perdu de l'Île aux Moines (Morbihan). Nous nous garderons bien d'interpréter un tel décor qu'une étude très attentive [...] permettrait peut-être de décrypter, mais force est de constater qu'il est organisé en se fondant sur le cercle, l'étoile innombrable et diverse, et sur un grand motif rayonnant probablement solaire.



*Le décor ne peut être purement gratuit. Il peut avoir conservé une signification précise qui nous échappe [...].* »

Jacques Santrot précise :

*« Ce décor géométrique à caractère probablement ésotérique est le propre de la série des figurines dites des « Vénus à gaine », mais il ne lui est pas totalement réservé. Probablement faudrait-il lui attribuer une signification liée à la culture religieuse et à la cosmogonie des Gaulois (orientale ?) mais elle nous est aujourd'hui cachée [...]. »*

Il aborde ensuite le cas de la statuette dite de la « divinité protectrice » :

*« La “divinité protectrice” est debout sur un piédestal orné de trois lignes d'étoiles en relief. Elle pose la main gauche sur l'épaule d'un petit personnage placé devant elle et le maintient contre elle d'un geste protecteur. Le bras droit replié sur la poitrine, elle repose contre soi sa main droite, sans toutefois l'imposer formellement sur la tête du personnage associé. Debout, nu, regardant devant soi, les bras légèrement écartés et les mains plaquées sur les vêtements de la divinité, ce personnage semble une fillette (mais le sexe d'un garçonnet n'a-t-il pu être éludé ?) dont l'ombilic est figuré. Son visage rond et schématique présente une bouche pincée et inexpressive, de grands yeux aveugles, en amande, et une coiffure peignée, asexuée mais plutôt masculine, dont la frange régulière évoque la coiffure du jeune Laetus de Bordeaux. La divinité est vêtue de la tunique longue, finement plissée, dont l'échancrure en V laisse apparaître une sorte de chemise à col droit. Les manches mi-longues laissent les avant-bras découverts. Le contraste entre les plis verticaux du bas du vêtement et la sculpture des plis en V du buste suggère la présence d'un camail*

*ou d'une ceinture déterminant un ample repli. Très rond, le visage de la divinité est éclairé par le léger sourire d'une bouche très fine, tandis que de grands yeux en amande, se dessinent, horizontaux, sous les arcades sourcilières presque schématiques. La coiffure « bouclée » est constituée d'une sorte de diadème au triple rang d'étoiles. Au dos, un réseau de triangles hachurés dessine une coiffure de grosses mèches peignées ou peut-être tressées.*

*L'impressionnant décor « cosmique » de la divinité à la guirlande d'étoiles se réduit ici à une étroite bande, au bas du vêtement, ornée de trois cercles oculés séparés par deux colonnes d'étoiles. La schématisation des formes confère à la tunique des personnages un aspect monumental, tant les plis verticaux peuvent être comparés aux cannelures d'une colonne. La présence d'un repli dû à une ceinture, ou d'un camail, est confirmée par les amples plis en V qui ornent le dos à hauteur du buste. Pour L. Maurin, il n'est pas douteux que ces figurines « gauloises » vêtues font référence à de lointains modèles grecs, éventuellement adoptés de longue date en Gaule [...] mais sans doute à la mode au II<sup>e</sup>*



La divinité protectrice (extrait de la *Revue des Études Anciennes* Tome 95 - 1993 n° 1-2 en hommage à J. Marcadé - J. Santrot)

siècle, comme le montrent bien des vestiges de la statuaire en Aquitaine (Mézin, Périgueux, Agen).

*La divinité est parée d'un grand collier de perles, au ras du vêtement, d'un bracelet indistinct, peut-être, au poignet gauche, et d'un bracelet torsadé au poignet droit.*

*Nous ne connaissons pas de figurines exactement semblables mais dans le mobilier du champ de manœuvres du Mont Frugy, à Quimper, et dans une fosse du Terrain Ordronneau, sur la rive droite du ruisseau du Landreau, à Rezé, ont été découvertes deux figurines dont la stature et bien des détails du décor de la face antérieure montrent qu'elles pourraient provenir du même moule que la « déesse protectrice » du laraire de Rezé. Malheureusement réputée « égarée », cette autre figurine de Rezé semble calquée sur l'exemplaire du Musée Dobrée, mais présente un certain nombre d'ajouts : chevelure pastillée de « l'enfant », cercle oculé et pointé à la gauche de sa tête, bande cannelée à la base de l'objet [...] ».*

La figurine « égarée », sans doute volée, avait été découverte par A. Plouhinec lors des fouilles menées par celui-ci dans les années 1960. Elle avait été confiée au musée de Bourgneuf-en-Retz.

La quatrième figurine du laraire de Rezé est un chien assis, les oreilles dressées en vigilance. C'est un animal protecteur. Il porte un collier avec clochette. On a trouvé des traces de peinture rose sur le museau et dans le creux de l'oreille droite.

La cinquième figurine était un porc ou sanglier, animal très souvent gravé sur les monnaies gauloises, sculpté sur les enseignes de guerre, etc. Il était probablement déifié tant il prenait de place dans cette société.

Les autres trouvailles faites par Parenteau à proximité du laraire sont probablement sans rapport avec celui-ci.

Jacques Santrot reprend les hypothèses de L. Maurin qui voit dans les figurines « gauloises » une lointaine influence grecque. Ceci conforte mes propres recherches sur les langues qui montrent que les Celtes ont eu des rapports étroits avec les dits Grecs dans la haute Antiquité, dès le second millénaire avant J.C., bien avant que le monde latin n'apparaisse.

Le panthéon dit « latin » est en réalité celtique. Les noms des dieux, de Jupiter à Mars, de Saturne à Vulcain ne se comprennent que par les langues celtiques, d'une part. D'autre part, les pénétrations grecques dans ces dernières sont évidentes, en gaélique particulièrement. Ainsi, la Terre a *Gaia* ou *Gé* en grec, *Gea* en vieil irlandais, *Gai* en mannois (gaélique de l'île de Man). La Lune a *Ré*, *Gealach* (l'amie de la Terre) en Irlandais, *Re* en mannois, ce qui correspond au grec *Rhea*. Pour désigner la musique, l'irlandais a *oirfidé*, ce qui se dit *orfédé* et se comprend le souffle-dé-d'Orphée.

Les historiens celtisants Françoise Leroux et Christian Guyonvarc'h qui ont travaillé sur les anciennes chartes irlandaises, écrivent que le grec était la langue sacerdotale des druides.

Le mot *Lare* lui-même est de probable origine celtique. Les Lares semblent avoir été, à l'origine, des esprits infernaux poursuivant les vivants. L'évolution en fit des divinités tutélaires. L'irlandais *lar* désigne le sol donc sa dimension profonde, l'enfouissement.

Nous remercions Jacques Santrot, ancien conservateur en chef du patrimoine et directeur du musée départemental Dobrée à Nantes, de nous autoriser à publier des extraits de la *Revue des Études Anciennes* Tome 95 - 1993 no 12 en hommage à Jean Marcadé. Les œuvres reproduites sont conservées au musée Dobrée de Nantes — grand patrimoine de Loire-Atlantique.

# Rezé à l'époque mérovingienne

## Fouilles archéologiques dans le quartier Hôtel de Ville

Le 19 mars 2019, l'équipe du pôle de recherche archéologique de Nantes Métropole fait une découverte, à l'occasion d'une fouille de diagnostic préalable au projet urbain du quartier de l'hôtel de ville. Ainsi, elle met au jour des éléments funéraires de l'époque mérovingienne, des cuves, des sarcophages avec des squelettes à l'intérieur, qui illustrent les premiers temps chrétiens sur le territoire nantais et rezéen, « *qui sont donc forcément associés à un pôle religieux donc à une église ou un oratoire dans le secteur* » commentera la presse régionale<sup>1</sup>, relayant l'évènement. Les premiers jours de cette fouille permettent de dénombrer une douzaine de tombes dont quatre sarcophages en ardoise et pierre calcaire, les autres étant des sépultures de pleine terre. Les archéologues datent leur découverte d'une période comprise entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle. À l'évidence, des vestiges d'une nécropole à l'endroit même où devait s'installer un cimetière autour de la première église, à l'emplacement des places actuelles Jean-Baptiste Daviais et Saint-Pierre. Ils ajoutent la découverte d'autres structures du XIII<sup>e</sup> siècle plus au nord, pouvant être, disent-ils, liées au bras de la Loire baignant encore Rezé à cette époque.



Fouille du quartier Hôtel de ville mars 2019 (photo Yann Vince)

Pendant plus de mille ans, des premiers temps chrétiens jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle furent enterrées en ces lieux des générations et des générations de Rezéens ! Trois archéologues sont chargés d'établir un rapport qui permettra au service régional d'archéologie de déterminer s'il y a lieu ou pas de poursuivre des fouilles. Comment ne pas rapprocher ces découvertes de celles faites au XIX<sup>e</sup> siècle autour de Saint-Lupien, puis lors du transfert du vieux cimetière et la démolition de l'ancienne église ou de celles, plus récentes, réalisées au début des années 2000, aux Champs Saint-Martin, sur le site d'une ancienne maison de retraite, à environ deux cent cinquante mètres à l'ouest du vieux bourg de Rezé ? Si le passé gallo-romain de Rezé est aujourd'hui bien connu, l'ère mérovingienne (des V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>, et VII<sup>e</sup> siècles) l'est beaucoup moins.



Squelette enseveli en pleine terre (photo YV)

### La découverte d'une basilique paléochrétienne dans « les Champs Saint-Martin »

En 2000-2001, des fouilles sont menées dans la partie occidentale du bourg, à flanc de coteau, sous la direction de Lionel Pirault, à l'occasion d'un projet d'agrandissement d'une maison de retraite abandonné par la suite. Elles permettent de faire une découverte très importante pour la connaissance d'une séquence jusqu'alors peu connue de notre histoire locale en mettant au jour une basilique paléochrétienne, au haut Moyen Âge ! « Avec une surface au sol restituée d'environ 550 m<sup>2</sup> (portique exclu), cet édifice probablement construit vers le début du VI<sup>e</sup> siècle », dira l'archéologue<sup>1</sup>, insistant sur le caractère important de cette découverte, prolonge notre connaissance de l'occupation gallo-romaine du site. Il décrit : « l'édifice n'est pas précisément orienté selon l'axe traditionnel des constructions paléochrétiennes. Son exposition nord-est/sud-ouest est certainement relative à des contraintes topographiques dictées par l'organisation urbaine. Il est constitué dans sa partie orientale d'une vaste pièce de forme quadrangulaire (le chœur) encadrée au nord et au sud par

deux annexes que l'on présume de même dimension. Dans la partie occidentale, une grande salle (la nef) s'étend vers l'ouest en dehors de la limite de fouille. Dans la partie nord, une entrée latérale initialement encadrée par deux supports permettant d'y accéder. Un couloir transversal nord-sud au milieu duquel figure un espace quadrangulaire ouvert à l'est (solea) sépare le chœur de la nef. Au nord, un

portique accolé parallèlement au mur septentrional de la nef prend naissance légèrement en retrait sur le mur ouest de l'annexe 1 ».

L'archéologue précise, concernant cette basilique, qu'il s'agit d'un édifice dont la fonction cultuelle ne fait guère de doute : « ainsi, la présence de structures internes correspondent manifestement à des installations liturgiques (autel, solea) confirme bel et bien qu'il s'agit d'un édifice culturel paléochrétien ». Si l'ensemble de l'édifice a été construit à l'aide de matériaux de remploi, donnant cependant l'impression « d'un travail soigné », les fouilles permettent de découvrir un très grand nombre de fragments de verre à vitre dans le niveau d'aban-



Basilique paléochrétienne de Rezé (photo Archéologia 2005)

<sup>1</sup> Ouest-France, 19 mars 2019- S. Hrovertin

<sup>2</sup> Lionel Pirault in l'Ami de Rezé n° 34, juin 2001

don de la partie occidentale de l'édifice constitutifs de vitraux datés des débuts du Haut Moyen Âge, au VI<sup>e</sup> siècle. Un cas unique dans tout le grand ouest de la France. Lionel Pirault conclut en attestant que, sur la base des fouilles dans le secteur compris entre le boulevard Le Corbusier et le Bourg cela permet d'assurer « *une occupation du site de la fin du V<sup>e</sup> siècle au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère* ». « Rappelons, écrit l'archéologue, que selon Grégoire de Tours, vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, Hilaire évêque du siège épiscopal de Poitiers baptise Lupianus qui fut peu après enseveli dans le vicus Ratiatensis (Rezé). Le tombeau miraculeux de ce personnage fut vénéré dès lors comme celui d'un saint attirant une foule de pèlerins et de fidèles. Selon ce même Grégoire de Tours, s'ajoute en ce lieu au VI<sup>e</sup> siècle, un oratoire édifié dans un grand domaine (Nonechii domus) où l'évêque Germain de Paris eut l'occasion de se recueillir et une basilique consacrée avec des reliques du martyr milanais Nazarius (Saint-Nazaire) ». Nous avons là une mention jusqu'alors non confirmée de l'existence d'un sanctuaire que les fouilles de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle permettent d'attester.

### Les fouilles des années 1850 dans le vieux cimetière

Entre le IV<sup>e</sup> siècle et ce début de VI<sup>e</sup> siècle attestant de nouvelles constructions urbaines, dont la basilique, le déficit d'éléments démontre que cette époque, marquée par les invasions barbares qui secouent la Gaule romaine, désorganise sensiblement l'ancien Ratiatum. Après le baptême de Lupien, il semble que le christianisme marque

le pas devant l'arianisme des occupants Wisigoths. Marcel Giraud-Mangin dans son histoire de Nantes explique que les Francs, quant à eux, conduits par Clovis, s'emparent de Nantes (tenue jusqu'alors successivement par les Saxons et les Alamans) sans doute en 496. On sait par Grégoire de Tours<sup>3</sup> qu'en juillet 511 le roi des Francs, qui s'est fait entre temps baptiser et se pose en protecteur des chrétiens, réunit un concile à Orléans. 32 évêques y participent dont un certain Adelphius de Ratiate (*Adelfius episcopus ecclesiae Ratiatecae*). Si Clovis a battu le roi wisigoth à Vouillé en 507, il semble bien que le successeur d'Hilaire de Poitiers ait dû trouver refuge dans le port des bords de Loire, sous la protection des Francs, son évêcat à Poitiers ne faisant pas de doute (*ex civitate Pectavos Adelfius episcopus*).

Les observations d'un érudit amateur d'archéologie, Fortuné Parenteau, en 1857, et les écrits de Léon Maître (dans ses *Villes disparues de Loire Inférieure*) en 1895<sup>4</sup> nous livrent des informations très importantes sur les découvertes du XIX<sup>e</sup> siècle faites à l'occasion du transfert du cimetière du bourg de Rezé entourant l'ancienne église, elle-même détruite pour être remplacée par un nouvel édifice.

Léon Maître : « *le terrain autour de l'ancienne église, orientée comme on le faisait toujours au Moyen Âge, était au même niveau que le jardin du presbytère, il se composait de remblais dans lesquels on avait inhumé d'innombrables générations, principalement au chevet de l'église. L'espace couvert par l'église actuelle, la mairie [il s'agit de celle construite dans les an-*



Bague épiscopale de Rezé  
(musée archéologique Dobrée)

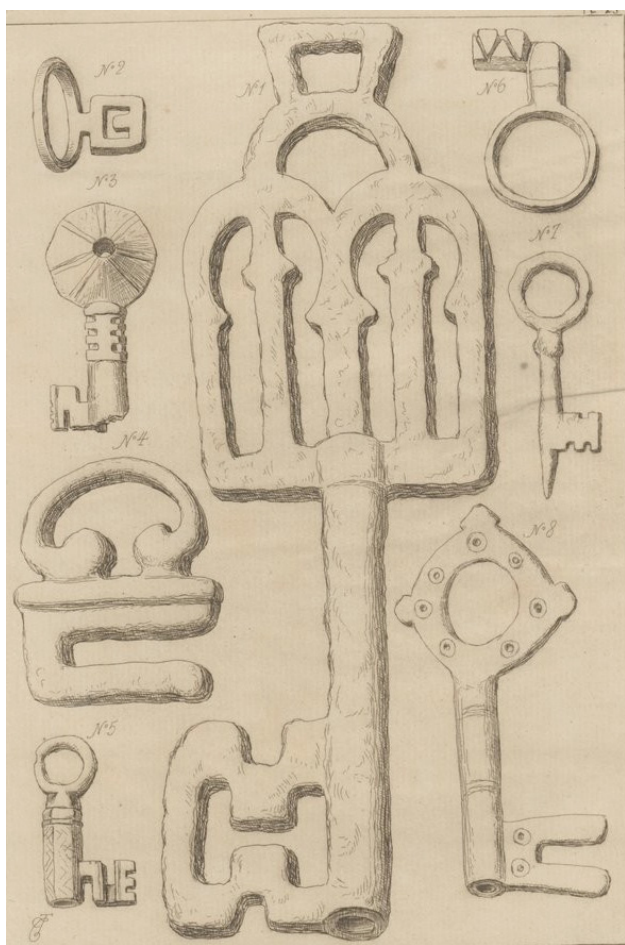
<sup>3</sup> Grégoire de Tours (538 ou 539 – 594 Tours) évêque de Tours, historien de l'Eglise, auteur d'une *Histoire des Francs* (BNF).

<sup>4</sup> Léon Maître (1840-1926) archiviste de la Loire-Inférieure et historien, président de la Société Académique de Nantes, il conduit des fouilles archéologiques à Rezé à partir de 1893 et publie dans ses *Villes disparues de la Loire-Inférieure* un volume sur Rezé en 1895 (imp. Oberthür à Rennes).

nées 1850 sur la place Daviais, préalablement à l'actuel hôtel Grignon-Dumoulin] et leurs dégagements n'était qu'un amas d'ossements qui remplirent au moins 20 tombereaux ». Le témoin (F. Parenteau) rapporte qu'on voyait aussi « des couches de charbon si bien superposées qu'on aurait pu compter les incendies successifs qui avaient ruiné Rezé à différentes reprises ».

Assistant aux fouilles de 1857 autour de l'ancienne église et dans le vieux cimetière, Fortuné Parenteau signale<sup>5</sup> « quelques sarcophages de pierre blanche le long des murs extérieurs de

l'édifice ». Il note que ce cimetière renferme moins de sarcophages qu'à Saint-Lupien « cela manque même de preuves d'antiquité ». Il précise enfin que « quatre sarcophages en pierre calcaire ont été portés au Musée [Dobrée] sans leurs couvercles qui ont été brisés pendant leur extraction du sol, l'un d'eux portait sur la paroi de la tête trois petites croix latines liées entre elles ». F. Parenteau relate ensuite un fait particulièrement curieux, une autre exhumation qui le frappa d'étonnement découvrant « un sarcophage trop petit pour le corps qui avait été scié aux pieds et allongé au moyen de briques à rebords ». Il conclut par une découverte significative : « l'ouverture d'un tombeau qui contenait un bijou précieux auquel nous devons une attention particulière : une bague d'or ornée d'une émeraude d'Alexandrie et d'emblèmes eucharistiques tels que la vigne et les grappes de raisin pouvant évoquer son appartenance à un ecclésiastique de haut rang ». Il est naturellement tentant d'y voir un bijou ayant appartenu au fameux Adelphius de Ratiate... si ce n'est que la présence de ce dernier est signalée à Poitiers après 533 date à laquelle se tient un autre concile à Orléans et auquel participe un représentant de l'évêque Adelphius, Asclepius que l'on présente comme étant également de Ratiate (*Asclepius presbyter pro Adelphio, episcopo Raurarensi ou Ratiatensi*). L'un de ces deux prêtres fut-il inhumé à Rezé près d'un premier édifice religieux ?



Clés mérovingiennes, celle du bas à droite découverte à Rezé (planche extraite de l'inventaire Parenteau 1878)

Pour comprendre la nécropole de Rezé, il est intéressant de relater l'analyse réalisée par Giraud-Mangin dans son ouvrage sur les origines de Nantes<sup>6</sup>. Celui-ci évoque le sanctuaire autour de saint Similien : « le sanctuaire le plus vénéré des Nantais est le tombeau de Saint-Similien au sommet d'un coteau dominant l'Erdre. Ainsi on y retrouve comme à Rezé des

<sup>5</sup> Fortuné Parenteau (1814-1882) érudit archéologue, numismate, directeur du musée archéologique [Dobrée] il conduisit sur le terrain les fouilles de Rezé en 1857-58, on lui doit un inventaire archéologique (1878). On y découvre nombre d'objets mérovingiens découverts à Rezé outre la clé et la bague d'Adelphius (framées ou lances et fers de flèches, bijoux, céramiques, pion ou marelle en ivoire, monnaies...).

<sup>6</sup> Marcel Giraud-Mangin (1872-1949) responsable de la bibliothèque municipale de Nantes, auteur d'ouvrages dont une *Histoire de Nantes* (imp. Chantreau à Nantes, 1935).

terres cuites moulées et ornées de motifs en relief : une croix à six branches et les lettres grecques symboliques Alpha, Omega, Rho. Quelques-unes figurent Adam et Ève ». L'auteur révèle que le tombeau de saint Similien était au centre d'une nécropole : « On a exhumé plus de 150 sarcophages qui s'entassaient autour de la tombe de l'évêque aux rangs pressés les uns au-dessus des autres ». Giraud-Mangin ajoute qu'on y avait édifié trois petites chapelles dont l'une enfermait des reliques de saint Symphorien, un saint martyr dont on disait qu'il protégeait les trépassés. L'analogie avec Rezé est claire : une nécropole devenue cimetière enfermant des reliques et contenant une chapelle Saint-Symphorien<sup>7</sup>. On sait qu'une telle construction existe dans le cimetière de Rezé.

### La christianisation de l'époque mérovingienne

Il nous faut enfin évoquer Martin de Vertou, évangelisateur du sud Loire, en particulier du pays d'Herbauge au VI<sup>e</sup> siècle. Au temps de l'épiscopat de saint Félix, voyant la rive gauche du fleuve abandonnée au paganisme, son archidiacre l'apôtre Martin fut dépêché par l'évêque de Poitiers pour reconquérir « cette vaste contrée qu'il parcourut dans tous les sens » explique Léon Maître dans ses *Villes disparues de la Loire-Inférieure*. Il est vrai que les fouilles du XIX<sup>e</sup> siècle à l'occasion des travaux de transformation du bourg ont permis de mettre au jour des édifices curieux au sud de l'église, sur le site dit du Palais où déjà « en juin 1853 on avait découvert une statue pouvant appartenir à la catégorie des impudiques » nous conte l'archiviste archéologue qui poursuit : « En 1854, on arracha des fondations de la porte nord une pierre sculptée très singulière. Au centre elle représente une tête de face aux longs cheveux

accompagnée de quatre phallus ailés placés symétriquement deux de chaque côté. Voilà une pierre qui saurait été à sa place dans la décoration d'un temple consacré aux divinités érotiques » poursuit l'auteur. « Les lignes sont barbares comme dans les œuvres du Bas-Empire ce qui nous porte à penser [...] qu'elle serait du V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle, c'est à dire très postérieurement à la prédication de l'Évangile à Rezé » conclut Léon Maître. Cette œuvre renvoie à une « obscaena » invoquant la virilité et la fécondité ce qui correspond bien aux croyances païennes auxquelles les habitants semblent n'avoir pas renoncé malgré les premières évangélisations du temps de saint Hilaire de Poitiers.

Ainsi Léon Maître, relatant les découvertes de l'époque, évoque « le caractère barbare qui trahit la décadence du grand art romain, les sculptures grossières prouvant que les divinités impudiques tenaient toujours la place principale ». C'est donc vraisemblablement en ce VI<sup>e</sup> siècle qu'est édifiée la basilique du lieu dénommé, de façon très ancienne, le « Clos Saint-Martin » un endroit où les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle signalent déjà l'existence d'un sanctuaire. Le même Léon Maître considère enfin que c'est sans doute à la même époque que voit le jour la première église Saint-Pierre, mais peut-être ne s'agit-il alors que d'une simple chapelle ? Après s'être installé à Vertou où il y fonde son abbaye, saint Martin fut choisi par le monastère de Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres) pour être son abbé. C'est ainsi que l'église de Rezé sans doute édifiée, au Moyen Âge, dépendit de ce monastère, ce que nous indique une bulle papale du 17 mai 1179 indiquant son existence (*ecclesiam de Rezaio*) sans évoquer sa fondation sous le patronage de saint Pierre<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> La chapelle Saint-Symphorien de Rezé est notamment mentionnée par le curé Dupré-Villaine recteur de la paroisse de Rezé de 1775 à 1791 [archives municipales de Rezé]

<sup>8</sup> bulle du pape Alexandre III du 17 mai 1179, texte latin traduit par l'historien et chercheur Werner Robl en 2005 [document fourni au musée Abélard du Pallet en février 2006]

## La transformation de la société aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècle

Au décès de Saint-Martin, au tout début du VII<sup>e</sup> siècle, vingt ans après Saint-Félix, la région nantaise est marquée par les razzias effectuées par les incursions bretonnes dans les marches gallo-franques. Ainsi, « En 579, le pays nantais subit l'assaut, les récoltes furent enlevées ou détruites et les vignes vendangées sur place par les rustres et brutaux Celtes », raconte Giraud-Mangin<sup>9</sup>. L'année suivante « un formidable cataclysme cause dans la région d'irréparables dommages avec des tempêtes et inondations submergeant vallées et forêts », selon le même auteur. Sur le plan politique, l'instabilité est de mise. Depuis la mort de Clovis (511), son fils Clodomir hérite d'un royaume allant du Poitou au pays de Sens et comprenant toute la vallée de la Loire, mais après sa mort, c'est son frère cadet Clotaire, régnant sur une partie de l'Aquitaine qui unifiera le royaume franc. Au décès de Clotaire (561) le royaume est à nouveau démembré, Caribert devenant roi de la future Neustrie et de l'Aquitaine. Mais à sa mort six ans plus tard, son frère Sigebert régnant sur le nord-est avec la Champagne et les régions du Rhin récupère le Poitou et une partie de l'Aquitaine. Mais son frère Gontran, roi de la Bourgogne, et de l'Orléanais, lui disputera le pays nantais. Il faudra attendre 613 pour avoir avec Clotaire II (fils de Chilperic, 4<sup>e</sup> fils de de Clotaire 1<sup>er</sup>) une nouvelle unification des Francs. En fait, l'évêque Félix sera le véritable administrateur de la région nantaise.

Au VII<sup>e</sup> siècle, la société devait se transformer profondément. Giraud-Mangin écrit : « L'homme libre avait perdu la fierté de son indépendance et les obligations qui le liaient à plus puissant que lui rendaient vaines les initiatives personnelles. L'esprit germanique a imposé au monde gallo-romain les éléments essentiels du monde féodal. L'homme est soumis à l'homme et non plus à l'État ». Des comtes sont mis en place par les rois, frappant monnaie et disputant leur autorité aux évêques quand ils ne sont pas évêques eux-mêmes. C'est ainsi que, pendant un temps, Théodoric, petit-fils d'Hoël le Grand, qui avait chassé les Saxons de Bretagne au début du VI<sup>e</sup> siècle, occupe la cité de Ratiatie dont il porte le nom, frappant une monnaie, dont l'abbé nantais Nicolas Travers<sup>10</sup>



Chef et guerriers francs, gravure XIX<sup>e</sup> siècle (photo Tallandier)

<sup>9</sup> Giraud-Mangin, ouvrage cité précédemment.

<sup>10</sup> Nicolas Travers, (1674-1750) prêtre du diocèse de Nantes, théologien et historien, auteur d'une Histoire civile, politique et religieuse de la ville et du comté de Nantes éditée en 1729 ouvrage évoquant Ratiatie.



fait la description : « tiers de sol avec la tête ceinte d'un diadème, perlé par la légende Ratiata ; de l'autre côté une croix avec pour légende Theodorice M pour monétaire ». Ce Théodorice tua en 575 l'un des fils de Macliau l'évêque de Vannes comte de Bretagne. Depuis Adelphius de Ratiata au début du VI<sup>e</sup> siècle, l'évêché de Poitiers garde Ratiata en son diocèse. Parmi ces évêques on compte Fortunat (décédé en 609)<sup>11</sup> par ailleurs hagiographe, écrivain et poète qui laissera comme Grégoire de Tours nombre de récits sur l'histoire du temps.

### **Persistance du port de Ratiata et du paganisme local**

En 656, un événement curieux mérite d'être conté. Cette année-là le roi Sigebert III d'Austrasie (à une l'époque où le royaume de l'Est dominait celui de l'Ouest, la Neustrie) décède après avoir promis à son « maire du palais » le trône pour son fils (le *magister palatii* à l'époque mérovingienne est le plus haut dignitaire après le roi) ! Las, quelques années avant son décès un enfant lui était né (de Chimnechilde son épouse ?). L'évêque de Poitiers d'alors, Didon (d'une famille noble franque d'origine burgonde), obéissant au maire du palais, enleva le jeune roi Dagobert II pour le faire tonsurer et le priver de ses droits à la succession. Le jeune roi Dagobert fut conduit, selon les écrits du temps, pour être embarqué sur la Loire, donc vraisemblablement sur le port de Ratiata, afin d'être emmené en Hibernie (Irlande) où il devait être enfermé dans un cloître,

tandis qu'on faisait courir le bruit de sa mort ! Giraud-Mangin<sup>12</sup> conteste l'embarquement à Ratiata, port ensablé et inutilisé juge-t-il, lui préférant Nantes. Or, l'appellation port de Ratiata est bien encore utilisée au VII<sup>e</sup> siècle et le sera encore jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle ! Les récentes découvertes archéologiques établissant des structures du XIII<sup>e</sup> siècle confortent cette thèse. Ajoutons que les évêques de Poitiers avaient l'habitude d'utiliser l'ancienne cité pictonne comme ville de repli, et que le franchissement de la Loire était encore très aléatoire. Dagobert ne revint en Gaule qu'en 676 ayant environ 15 ans et put régner sur l'Austrasie, trois années seulement, étant bientôt assassiné (extrait du livre de *L'Histoire des Francs*, par Étienne de Ripon, écrit vers 1090) !

On le voit, le sous-sol rezéen est encore riche de vestiges de l'ère mérovingienne, pouvant permettre de mieux comprendre la vitalité d'une période méconnue de notre histoire locale ou ces premiers temps du christianisme montrent les difficultés de l'Église à vaincre les anciennes croyances païennes. Les actes du concile de Nantes convoqué sur ce thème en 658 par le pape Vitalius « *défendant d'adorer les pierres* » témoignent d'une longue résilience à Rezé du paganisme. L'injonction faite alors aux évêques de faire procéder à l'arasement et au « *déplacement des pierres faisant l'objet de pratiques idolâtriques* »<sup>13</sup> ne semble pas avoir été appliquée à la lettre nous révèlent les découvertes du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>11</sup> Venance Fortunat (vers 530-609) originaire de Trévis, évêque de Poitiers, considéré comme un saint, fut poète, hagiographe et écrivain.

<sup>12</sup> Giraud-Mangin, ouvrage cité précédemment.

<sup>13</sup> Nantes accueillit plusieurs conciles au Moyen Âge donc celui de 658 convoqué par le pape Vitalien dans le but de détruire les vestiges du paganisme, citations extraites de l'ouvrage de Giraud-Mangin cité en référence.



# L'ancienne église Saint-Pierre de Rezé

Parmi les monuments disparus du 19<sup>e</sup> siècle est l'église Saint-Pierre jugée alors trop petite. Qui plus est — disait-on — le clocher oscillait lorsque les cloches battaient à la volée. En réalité, dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, un grand nombre d'églises du diocèse de Nantes disparurent pour être remplacées par des édifices que l'on voulait ostentatoires, sorte de revanche contre la Révolution.

Comme toutes les églises anciennes, celle de Rezé était orientée vers Jérusalem à l'est, mais la nouvelle, conçue par l'architecte J.F. Chenantais, cousin du maire Philémon Chenantais (1852-1864) devait être orientée nord-sud et construite dans le style néo-gothique, alors très à la mode. Nous étions sous le Second Empire.

Nul, semble-t-il n'avait songé à faire un relevé du monument qui allait disparaître, à faire quelques croquis pour la mémoire. Pour les Amis de Rezé il y avait un manque. Nous ne saurions jamais quelle allure avait l'ancien édifice et puis : surprise, les Presses Universitaires de Rennes viennent d'éditer un ouvrage intitulé *Album Breton*, jamais publié à ce jour et reproduisant les travaux d'un personnage totalement inconnu, Félix Marant-Boissauveur, ayant vécu de 1821 à 1900. Il n'avait que 16 ans lorsqu'il vint à Rezé donc en 1837, sous le règne de Louis-Philippe et il y fit deux croquis représentant l'église Saint-Pierre et un troisième la chapelle Saint-Lupien.

Le découvreur, Francis Cabon, raconte son aventure en prologue :  
« En 2012, lors d'une vente de livres anciens et modernes à l'Hôtel Drouot, a été présenté pour la première fois un album portant le titre : 209 Croquis, Dessins etc., faits d'après nature en Bretagne de l'année 1833 à l'année 1844 (inclus) et de l'année 1850.

Le catalogue de la vente précisait qu'il s'agissait d'un bel album de dessins constitués par l'auteur désigné Félix Marant-Boissauveur, au cours de ses pérégrinations en Bretagne.

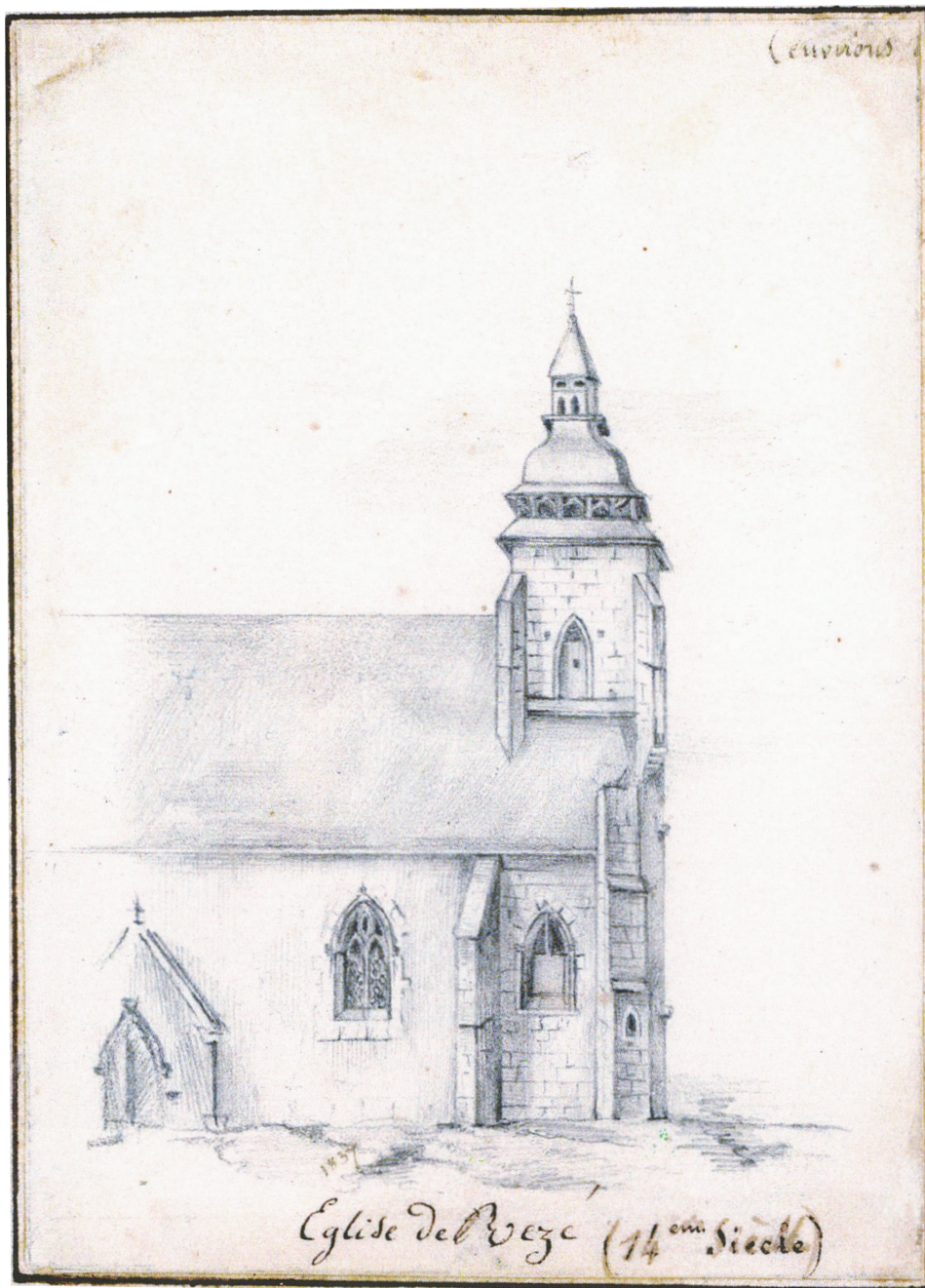
*Après quelques œuvres de jeunesse, les dessins, classés par ordre chronologiques, légendés à la plume avec précision, étaient, selon le catalogue de vente, de bonne facture et présentaient un grand intérêt pour l'histoire de la Bretagne et de la région de Nantes. Quelques exemples des sujets représentés par ces dessins étaient cités : églises et châteaux, détails architecturaux, personnages avec costumes bretons, vues de paysages, plan de la ville de Brest etc.*

*La fiche de présentation précisait également que d'autres dessins du même auteur avaient été découverts en 1977 en Australie...*

*Convaincu de l'intérêt historique et artistique des travaux exécutés par un contemporain de François-Hippolyte Lalaisse et de Félix Benoît, je me suis résolu à acquérir l'album, bien que son auteur soit inconnu en France.*

*L'examen des dessins a confirmé par la suite, et bien au-delà, leurs qualités mises en avant par la société de vente et le talent de leur auteur.*

*J'ai souhaité partager ma découverte avec Denise Delouche, spécialiste des peintres et dessinateurs ayant travaillé en Bretagne (qui a été à l'origine de la publication du carnet d'Hippolyte Lalaisse).*



Dessin de l'église de Rezé (14<sup>e</sup> siècle)

*Celle-ci a confirmé le grand intérêt des dessins de cet album et m'a convaincu de le publier in extenso.*

*Avec mon accord enthousiaste, elle a tout mis en œuvre pour que la parution de ce livre soit possible en sollicitant l'aide de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, en la personne de son président, Bruno Isbled, et des Presses Universitaires de Rennes en la personne de Pierre Corbel. Je leur en suis très reconnaissant ».*

Et nous pourrions rajouter : nous aussi. Mais qui était notre auteur ? Il était issu d'une famille de petite noblesse du pays de Morlaix, les Le Marant, attestés dès le 14<sup>e</sup> siècle. Sur les registres d'état-civil il est nommé Guillaume Julien Casimir Félix Marant Bois-sauveur. Il appartient à l'administration de la Marine royale et c'est à ce titre qu'il est venu à Nantes en 1834. Il a navigué comme son métier l'y oblige, en 1844, et fait partie de l'état-major de l'Héroïne, mais sa santé fra-



*Eglise de Rezé (14<sup>e</sup> siècle)*

Dessin de l'église de Rezé (14<sup>e</sup> siècle)

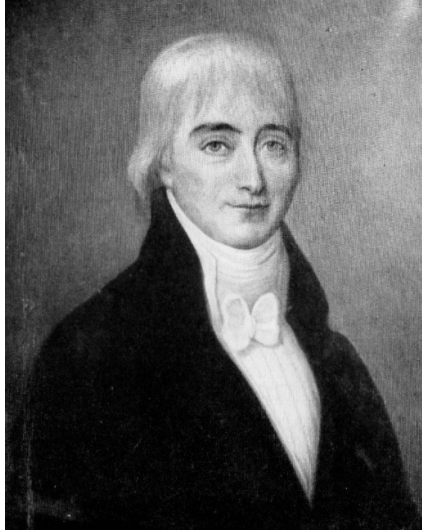
gile le verra débarquer quatre ans plus tard. Cependant, il reprendra du service jusqu'en 1863. De 1848 à 1850, il avait séjourné à Cayenne où il s'était marié à une métisse, Elisabeth Rahoul ce qui ne manqua pas de provoquer l'opposition de son père... en vain. Celui-ci était contre-amiral. Félix partira en retraite comme commissaire de marine. Il n'avait que 44 ans. Avec son épouse, il vivra désormais à Paris. Amateur d'art, collectionneur, il n'a laissé que peu de documents sur

ce que fut alors sa vie. Son testament, où il montre la profondeur de ses sentiments pour son épouse, est remarquable.

Pour les Rezéens, les deux dessins de l'église Saint-Pierre sont du plus grand intérêt. Même si l'on ne voit pas de croix, c'est le cimetière qui avoisinait l'église au nord et à l'est en 1837 et c'est là que s'est installé l'artiste lequel, malgré ses 16 ans, montre déjà un grand talent.



# François Lyrot, un chef vendéen, et son héritage



Portrait de François Lyrot

François Lyrot de la Patouillère fut le premier maire de Saint-Sébastien. Il était né en 1732 de François Lyrot et Marie de Lisle de la Nicollière. François, le fils, se maria avec Agathe Joubert, dame de la Jarrie et Montigné en Anjou, laquelle lui amena les maisons nobles de la Jarrie et la Bâtardière, avec une quinzaine de métairies et de nombreuses rentes. Le couple eut trois fils et une fille, la plus jeune des enfants, Agathe. L'aîné, Guillaume, devint juriste avec le titre de conseiller du roi au parlement de Bretagne. Le second, Philippe-Hervé, était capitaine de vaisseau et le troisième, Alexandre, capitaine de frégate.

Seigneur dominant à Saint-Sébastien, leur père avait été désigné comme maire lors de la formation des communes. Le 23 mars 1790 eurent lieu les premières élections municipales, Saint Sébastien englobant à l'époque Saint Jacques, Pirmil et Vertais, dans l'actuel quartier des Ponts. Les « citoyens actifs » de ces quartiers urbains donnèrent 135 voix à Fleuranceau, partisan de la Révolution et 11

à Lyrot. Ceux de la campagne donnèrent 135 voix à Lyrot et seulement 6 à Fleuranceau. Les mesures prises en conséquence amenèrent le rattachement à Nantes des quartiers urbains, entérinant la rupture entre deux sociétés.

La constitution civile du clergé, la guerre aux frontières et la levée des 300 000 hommes provoquèrent les troubles que l'on sait dans l'Ouest. Lyrot avait été militaire et ne croyait pas que la prise d'armes des paysans puisse aboutir à quelque chose de sérieux. Comme beaucoup de nobles, il lui fallut du temps pour sauter le pas et s'engager auprès des insurgés. Ses fils Guillaume et Alexandre émigrèrent alors que Philippe-Hervé se mettait au service de la Révolution. Leur sœur Agathe resta seule dans la demeure familiale nantaise.

François Lyrot allait se retrouver à la tête des insurgés de la rive droite de la Sèvre. A plusieurs reprises, il allait envoyer ses hommes attaquer le camp républicain des Naudières, avec ou sans Charette et ses troupes. A chaque fois ce fut l'échec, mais le sud de Rezé fut mis à mal par ces combats à répétitions.

Philippe-Hervé Lyrot, son fils républicain, devait souffrir de sa parenté et, comme on s'en doute, malgré ses protestations, placé au rang des suspects. Les personnes dans son cas étaient alors éloignées de Nantes ce qui intervint pour lui en mai 1793. Le père, François Lyrot, était à la bataille de Cholet, lourde défaite des armées royalistes qui se replièrent vers la Loire. Elles passèrent le fleuve à Saint Florent suivies par des dizaines de milliers d'habitants des Mauges. Lyrot, lui, avait traversé à Champtoceaux avec ses hommes pour aller établir un poste à Oudon en protection.



La déroute de Cholet, octobre 1793, Jules Girardet, 1883

Ils allèrent ensuite participer à l'expédition dite la Virée de Galerne. Celle-ci devait se terminer le 23 décembre 1793 à Savenay. François Lyrot fut tué sur le champ de bataille ce jour-là.

En 1795, Philippe-Hervé Lyrot était de retour à Nantes. La propriété de la Patouillère à Saint-Sébastien avait été détruite. Il retrouva sa sœur Agathe, laquelle allait se marier en 1796 avec un soldat républicain du 16<sup>e</sup> régiment de dragons. Au moins, là, il s'agissait d'un probable mariage d'amour. Il fut bref, puisque Agathe décéda peu après, probablement en couches, comme cela était fréquent à l'époque.

Son frère, Philippe-Hervé se voyait, lui, contraint de partir à nouveau en exil et il y resta jusqu'en l'an 1800. Au début de l'été de cette année-là, il écrivait au préfet :

« Citoyen Préfet,  
Plein de confiance dans la justice du gouvernement, rassuré par la bonté de ma cause et fort de mon innocence, je viens me mettre entre vos mains et vous demander de prononcer provisoi-

rement sur mon sort.

*Nommé Capitaine de vaisseaux par le Comité de salut Public en janvier 1793, c'est pour ainsi dire au moment que l'on reconnaissait mes services que le 25 janvier de la même année, le district de Nantes m'inscrivait sur une liste d'émigrés. C'est à l'époque où je commandais en Amérique un vaisseau de l'État, le Jupiter, où je me battais contre l'Anglais, où je ramena à Brest 22 prises faites dans ma traversée que l'on me proscrivait en France. Les Certificats authentiques et honorables référés dans l'arrêté du Département de la Loire -Inférieure du 11 Thermidor an 4 ne laissent aucun doute sur la manière dont je me suis conduit depuis la Révolution. Destitué en vertu d'une loi révolutionnaire, c'est à regret que je me suis vu forcé de renoncer aux services que je pouvais encore rendre à ma Patrie.*

*Lorsque la loi du 19 Fructidor an 5 m'oblige à sortir du territoire de la République, j'obéis. Mais enfin, après trois ans d'exil aussi peu fondés que mon inscription, je n'ai pu résister au désir de revoir ma patrie et de jouir des bienfaits d'un gouvernement aussi juste que magnanime ».*



Il revint alors à Nantes, le château de la Patouillère ayant brûlé. Ses frères rentrèrent plus tard (en 1802 pour Alexandre).

Ces derniers, émigrés avant la mort de leur père, ne pouvaient prétendre à sa succession. C'est l'Etat qui bénéficiait de leurs parts. Philippe-Hervé et son beau-frère, Barthélémy Savoyet, par contre, avaient droit, mais ils allaient déchanter. Leur père et beau-père était endetté à l'extrême.

Dans l'ouvrage *Du village à la cité-jardin, Saint Sébastien-sur-Loire*, les historiens Robert Durand, Didier Guyvarc'h et François Macé écrivent :

« Les biens propres de François Lyrot se composaient en 1793 de la Patouillère et de ses dépendances en Saint-Sébastien et Basse Goulaine, de la Civelière, des terres de la Censive en Haute-Goulaine, de terres et marais salants en Bourgneuf, de la métairie du Pied Coutant en Saint-Germain-sur-Moine. Tous ces biens sont évalués à 140 057 francs en juin 1812. Or, à cette date, les créances laissées par le seigneur de la Patouillère se montent à 252 655 francs ! Les héritiers, dont l'État, vont-ils devoir payer ses dettes ? Non évidemment ! 3 créanciers privilégiés sont seulement admis à toucher l'argent de la vente des biens Lyrot : MM. Guillet de la Brosse pour 1 300 francs, Fleury, négociant, pour 5 000 francs et surtout [Louis] de Monti de la Cour de Bouée pour 157 000 francs.

Sans entrer dans le détail de cette affaire, il faut remarquer un certain nombre de faits. Les créances, tout d'abord, se composent de rentes constituées, dont la plus ancienne remonte à 1727. Ensuite les créanciers se font connaître tardivement ; toutes les relations de Lyrot, ou presque, se rappellent qu'il leur devait de l'argent : un vitrier demande 318 livres 10 sous pour des travaux effectués à la Patouillère en 1782, la

*boulangère de la Haye-Fouassière, 223 livres 8 sous pour le pain qu'elle a fourni aux Vendéens en 1793... Les héritiers de Jean Mérot ont une créance de 3 000 francs...*

*Il ne peut être question de mettre en cause le bien fondé de toutes ces dettes ; les preuves notariales existent. Mais les fils Lyrot avouent ne rien connaître des affaires de leur père ; tous ses papiers ont brûlé dans l'incendie de la Patouillère, ses propres créances se sont envolées en fumée. Il est curieux quand même qu'il n'ait pas eu lui aussi des débiteurs. La Révolution a certainement rendu bien des services...*

*Les biens de François Lyrot sont mis aux enchères le 10 juillet 1813. Philippe-Hervé rachète les borderies de la Censive de Haute-Goulaine et les marais salants de Bourgneuf pour 22 275 francs. Petitjean Aîné obtient les terres de la Civelière au prix de 16 200 francs, de Monti acquiert la Patouillère et ses dépendances pour 24 800 francs. [Louis de Monti dont la terre de Bouée a été vendue « nationalement » est amnistié depuis juillet 1801 ; M. de Catuelan lui réclame depuis cette date la rente de 150 000 livres que François Lyrot avait reprise en échange de la seigneurie de la Civelière...]* ».

Le chef vendéen apparaît donc aussi comme un « acrobate » de la finance et, s'il avait survécu à la guerre civile, il aurait probablement été traîné devant les tribunaux pour banqueroute personnelle, d'où prison et déshonneur.

On aurait quand même pu le décharger de la dette de 883 livres 8 sous contractée auprès de la boulangère de la Haye Fouassière. Cette créance-là, elle devait être envoyée au roi, mais il n'était encore pas revenu et il n'est pas certain qu'il eut payé même un sou.



# Le moulin Raffin

Il y a peu de temps, notre ami Jean-Paul Fâche a acquis un dessin, œuvre d'Auguste Blondel, titré : *Vue de Notre Dame de Nantes du haut du moulin Raffin (Rezé) – 1856*. Il nous en a fourni des copies où l'on reconnaît le dôme de l'église Notre-Dame de Bon Port, au nord de la Loire et, en surplomb du lieu où l'artiste a croqué son dessin, un moulin garni de ses ailes.

Nous ne connaissons pas l'existence de ce moulin. Celui-ci ne pouvait être le moulin du Chêne ni le moulin du Grand Clos existant autrefois aux abords immédiats de l'actuelle rue Henri Barbusse. Nous sommes bien plus proches du Port-au-Blé à l'emplacement des anciennes carrières, très probablement là où coule le ruisseau de la Balinière, lequel rejoignait le Seil. L'ancien cadastre indique les Perrières sur la rive droite du ruisseau et le commun des Roches sur la rive gauche.

Rezé — Moulin Raffin et vue sur Nantes, 1856

Le moulin a été certainement construit après 1830, d'où son absence sur le cadastre. Il aurait donc été situé à l'emplacement de l'actuelle avenue André Malraux.

L'église Notre-Dame de Bon-Port et l'église Saint-Pierre de Rezé ont été construites en même temps sur les plans du même architecte Chenantais.

Le nom de famille Raffin est très présent dans les chartes anciennes. Un curé de Saint-Pierre du 18<sup>e</sup> siècle porte ce nom.





# Arsène Leloup, maire de Rezé puis de Nantes

Arsène Leloup a laissé son nom à une rue nantaise mais, à Rezé on l'a oublié.

Il est né à Avranches (Manche) le 11 février 1803 de Jacques Gervais Leloup et Madeleine Buchard. En 1806, la famille quitte Avranches pour Rennes où Arsène va faire ses études primaires et secondaires, ces dernières au collège royal. Après le baccalauréat, il décide de gagner Paris pour y faire des études de pharmacie. Il est reçu pharmacien en mars 1826. L'année suivante, en août 1827, il se marie avec Charlotte Pérint, fille d'un architecte. Le couple décide de rester à Paris.

Trois ans plus tard intervint la chute de Charles X et Louis-Philippe d'Orléans accède au trône. Leloup a certainement salué la chute des Bourbons, mais nous ignorons comment il perçut l'avènement de Louis-Philippe.

Il enseigne alors la chimie appliquée et se distingue en 1832 lors de l'épidémie de choléra qui fait des ravages dans la capitale.

En 1833 fut votée la loi Guizot qui jeta les bases de l'enseignement primaire public. La première des écoles nantaises fut construite dans le quartier des Ponts. L'avocat Adolphe Billault (futur ministre de Napoléon III) membre de la municipalité nantaise, préconise l'ouverture d'une École primaire supérieure à côté. Une fusion avec l'École de dessin (future École des beaux-arts) qui existe depuis 1757, fut envisagée. Elle ne se fit pas, mais la municipalité nantaise de Ferdinand Favre se laissa convaincre par Billault et la première École primaire supérieure ouvrit ses portes en 1834, non pas dans le quartier des Ponts, mais rue des Carmes prolongée (rue Saint-Léonard) au cœur de la vieille ville.



Portrait d'Arsène Leloup

Dans l'ouvrage *Nantes au XIX<sup>e</sup>*, le docteur Ange Guépin écrit :

*« L'école primaire supérieure mérite une mention toute spéciale. Elle a pour directeur M. Leloup, ancien pharmacien, qui y enseigne les éléments de physique et chimie appliqués aux arts et aux divers besoins sociaux ; pour professeur de droit constitutionnel, d'histoire et de morale, M. Richelet, bien connu à Nantes, par le talent avec lequel sont rédigés tous les articles qu'il publie dans le Breton ; pour professeur de mathématiques, M. Papote, qui a étudié à fond la philosophie de cette science ; pour professeur de dessin, M. Driolet, architecte étranger à notre ville, mais qui a obtenu des succès à l'École des beaux-arts, et dont on s'accorde à faire l'éloge ; pour professeur de chant, M. Rebeyrol, l'un des élèves les plus distingués du Conservatoire ; il emploie la méthode du méloplaste. Les cours sont de trois ans, et chaque année la ville met 25 bourses au concours. Le local de cette école, que l'on devrait appeler Collège Industriel, est situé rue des Carmes, vis-à-vis le jardin de la Mairie qui pourrait être transformé en gymnase à l'usage des élèves. Nous voudrions*

aussi qu'on ajoutât à leurs cours une classe d'enseignement pratique pour les éléments des diverses industries, classe dans laquelle ils apprendraient à limer, à forger, à tremper l'acier, à tailler la pierre, à tourner le bois et les matériaux ».

En 1840, l'école fut transférée rue des Coulees, aujourd'hui rue Désiré Colombe, à la place de l'École normale d'instituteurs.

Arsène Leloup logeait à Nantes avec son épouse, mais le couple s'installa bientôt au bourg de Rezé à la Villa Bianca. Arsène intègra la municipalité Delaville-Leroux à dominante orléaniste en 1846. Il est républicain et représente donc l'opposition de gauche, Sarrebourse d'Audeville, légitimiste, propriétaire de la Balière, représentant l'opposition de droite.

Le 24 février 1848, le roi Louis-Philippe était renversé et la République proclamée. A Rezé, le maire Joseph Delaville-Leroux était révoqué et Arsène Leloup nommé maire provisoire par un arrêté préfectoral du 23 mars. 14 conseillers avaient démissionné et la nouvelle municipalité eut bien du mal à fonctionner. En principe, 23 personnes figuraient au conseil, compris le maire et ses adjoints. Il fallut aller négocier avec les démissionnaires pour qu'ils consentent à réintégrer leurs postes.

À Nantes, on craignait l'émeute puis finalement l'ordre fut rétabli mais, à Rezé, Arsène Leloup n'entendait pas continuer à siéger comme maire dans ces conditions. Il céda son fauteuil de maire le 4 septembre, proposant au préfet deux noms de personnes susceptibles

de prendre la suite dont : « M. Chenantais, ancien notaire, qui doit avoir par ses connaissances en affaires de droit les moyens de bien gérer les intérêts de la commune. Libre, riche, pouvant donner tout son temps à la mairie, M. Chenantais, en outre, est presque désigné par l'opinion qui vient de le placer à la tête de la garde nationale ».

Philémon Chenantais devait être maire de Rezé du 17 septembre 1848 au 16 mars 1864. Arsène Leloup resta conseiller municipal jusqu'au 13 mars 1859, date de sa démission.

Il était toujours directeur et enseignant à l'ancienne « école primaire supérieure » devenue l'École professionnelle municipale de Nantes en 1851, plus connue par les Nantais comme collège ou lycée Leloup-Bouhier ou encore « école Launay », pour faire court, du nom du boulevard où elle avait été transférée par la suite.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1863, Arsène Leloup devint maire de Nantes à la chute de Napoléon III en 1871, mais il allait être la victime de cléricaux. Quelques années plus tôt, son ami le docteur Guépin avait été chassé de sa chaire à l'université de Nantes pour avoir défendu les thèses évolutionnistes de Darwin. Lui « allait être chassé » de la mairie de Nantes en 1872 pour ne pas avoir empêché une manifestation anticléricale à la gare. Bernadette Soubirous avait alors 28 ans, mais déjà il y avait des pèlerinages à Lourdes et au retour de leur voyage, les pèlerins furent accueillis aux cris de « À Lourdes les lourdauds ! ». Leloup n'y était pour rien mais, pour satisfaire les cléricaux, Thiers le démit le 17 décembre 1872. Trois jours plus tard, ses adjoints démissionnaient et René Waldeck-Rousseau fut nommé maire par arrêté préfectoral.

Arsène Leloup n'avait plus de résidence à Rezé et c'est à Couëron qu'il mourut le 17 février 1876.

Villa Bianca – Rezé - AM de Rezé



# Les écrivains et Rezé aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (première partie)

Rezé n'a certes pas inspiré autant d'auteurs, suscité autant de qualificatifs flatteurs ou évoqué autant de poésie que la Loire, nombre de belles cités du val de Loire à l'instar du petit Liré cher à Joachim du Bellay, de la ville de Nantes ou de la côte Atlantique mais notre cité, par son histoire ancienne, par sa proximité avec Nantes et sa situation incomparable à la confluence de la Sèvre avec la Loire est loin d'avoir été négligée par certains écrivains au cours des deux derniers siècles. De Balzac à Hubert Ben Kemoun, la littérature n'a rien à envier au cinéma de Jean-Loup Hubert et Chabrol qui réalisèrent à Rezé quelques films encore bien présents dans la mémoire collective sans parler du réalisateur Maurice Gleize avec le tournage de son *Bateau à Soupe* en 1946. Restituer cette histoire littéraire est en effet le propos de cet article. Les évocations qui vont suivre, extraites d'œuvres fort diverses et d'auteurs très différents d'époques elles-mêmes différentes sont parfois bien sommaires ou plus prolixes, c'est selon. Elles méritent toutes d'être retranscrites, selon le style de l'auteur, sous l'angle de la narration romanesque et parfois faisant appel aux souvenirs personnels.

Certains de ces auteurs ne firent qu'un passage à Rezé, plus ou moins bref, d'autres y sont nés ou y ont vécu. Ces derniers sont ceux qui ont le propos le plus précis et parfois le plus émouvant. Bien sûr, les rives de Loire ou la Sèvre ont souvent la préférence des auteurs mais pas seulement... Romanciers, historiens et archéologues, poètes, auteurs en résidence, ils nous content un Rezé ancien mais tellement présent.

## Le voyage à Nantes et Rezé

Octobre 1835, Prosper Mérimée

L'écrivain et historien qu'il fut n'a alors que 32 ans ; l'homme n'est pas encore académicien, il est l'auteur de nouvelles et hante depuis peu les bureaux ministériels. C'est d'ailleurs cette situation qui lui vaut, en 1834, d'être nommé inspecteur général des monuments historiques par le ministre Thiers, Louis-Philippe régnant sur la France ; « une fonction qui convient bien à mes goûts, à ma paresse et à mes idées de voyage », écrira-t-il. C'est ainsi qu'en visitant la France il s'arrête à Nantes en chemin vers le Poitou. Nous savons

donc qu'il traverse Rezé de part en part négligeant les vestiges gallo-romains de la cité pourtant évoqués depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. « *J'aurais voulu prolonger mon séjour dans le département de la Loire-Inférieure si l'automne qui s'avançait ne m'eût obligé de me diriger vers le Poitou pour profiter des derniers jours de beau temps. D'ailleurs je pouvais considérer le but de ma tournée atteint. J'avais vu les principaux monuments de la Bretagne et j'avais pu me faire une idée des caractères généraux de ses antiquités.* »

Il avait raison, ses goûts pour le voyage et sa paresse ne l'encouragèrent pas à aller plus

loin qu'un vague regard distrait sur le paysage faubourien de Pont-Rousseau, les haies bocagères ou les landes ragonnaises depuis la lourde patache qui le véhiculait. L'archéologie gallo-romaine de Rezé aura raté l'occasion d'une reconnaissance par cet inspecteur général des monuments historiques bien pressé !

Juin 1837, Stendhal

Le célèbre auteur du *Rouge et le Noir*, le fervent admirateur de l'épopée napoléonienne qu'il relata, le romancier réaliste et romantique avait alors passé la cinquantaine mais n'avait rien perdu de son goût pour l'aventure. Aussi, quand son éditeur, Ambroise Dupont, lui fait la proposition d'un récit de voyage en France, l'écrivain, de plus à court d'argent, se prend au jeu. Se mettant dans les habits d'un marchand de fer il rédige les mémoires d'un touriste dont le seul premier tome sera publié de son vivant, en 1838. Il débarque à Nantes le 25 juin 1837 du bateau à vapeur. L'écrivain, installé à l'hôtel place Graslin ne se contente pas de visiter le centre de la ville et s'il fait visiter à son héros, le touriste marchand de fer, le château, la cathédrale, il lui fait découvrir la campagne alentour jusqu'à l'Erdre au nord ou la Sèvre au sud. S'y rendit-il lui-même ou utilisa-t-il les guides du temps ou la relation de Mérimée ? Il reste cependant assez précis, relatant son déplacement dans l'omnibus nantais et sa traversée du quartier des ponts jusqu'à Pirmil et à la Sèvre, déplacement dont le prix est de trois sous dira-t-il.

« Je suis monté dans l'omnibus et ne me suis arrêté que là où il s'arrêtait lui-même. Le caractère de la jeune fille conducteur est mis à rude épreuve à chaque instant par des plaisanteries ou les affronts... » Il décrit ce déplacement par l'omnibus « *trottant, s'éloignant de Nantes* » : « [...] bientôt nous avons passé une troisième branche du fleuve. De ma vie je n'ai été si cruellement cahoté, la rue qui unit les trois ponts sur la Loire est horriblement pavée... » Indiquant avoir visité



L'omnibus de Nantes à Pont-Rousseau

les cinq hôpitaux de la ville et évoqué la Sèvre nantaise, il nous laisse à penser que l'hôpital Saint-Jacques fut du nombre et que la Sèvre fut découverte à cette occasion, l'omnibus ne se rendant pas encore à Pont-Rousseau. Cela le conduira à une remarque sur le paupérisme et la condition humaine de la population rencontrée : « *ces pauvres enfants de dix ans qui meurent faute d'un bifteck* ». Il précisera enfin que la distance parcourue depuis le départ de Nantes « *peut bien avoir trois quarts de lieues* ». Il quitte Nantes en diligence le 5 juillet.

Juillet 1838, Balzac

Balzac évoque Nantes au détour de ses romans. S'il ne fait état de la géographie ni ne procède à des descriptions, dans *Béatrix*, publié à la fin de 1838, le célèbre auteur de la *Comédie humaine* ne cesse d'évoquer Nantes sans toutefois donner de détails sur son architecture et ses habitants. Nous savons cependant, par une lettre de 1872 écrite par le médecin rezéen, Félix Olivier des Brûlais que ce dernier recevait chez lui, à Pont-Rousseau ou dans sa belle propriété du Genétais, Balzac, qui fréquentait alors une certaine Hélène de Valette, une amie commune, laquelle se





La propriété du Genétais

rend alors régulièrement dans le pays guérandais avec son « ami » et recherchait dans la région une demeure à acquérir, ce qu'elle fit quelque temps plus tard avec la propriété de la Noë Rocard à Vertou.

Dans ce roman, Béatrix, dont la première édition comporte une dédicace à Hélène de Valette, Balzac écrit : « Ah, la belle et sublime Bretagne, quel pays de croyance et de religion ! Mais le progrès la guette, on y fait des ponts, des routes, les idées viendront et adieu le sublime [...]. Après avoir admiré Nantes, une charmante et magnifique ville [...] nous avons projeté de revenir par la Loire à Saint-Nazaire puisque nous avons fait déjà par terre la route de Nantes à Guérande ». Évoquant « une chétive auberge de Basse-Loire où l'on mange du poisson, les châteaux et le lac de Grandlieu », l'écrivain témoigne de sa connaissance des lieux.

Mai 1847, Flaubert

C'est lors d'une escapade bretonne avec son ami Maxime Du Camp que Flaubert, après les châteaux de la Loire, avec son ami, sé-

journe à Nantes où il arrive le 1<sup>er</sup> mai 1847 pour huit jours. Il y évoque sans complaisance et avec la liberté de ton qui le caractérise, Nantes et le pays guérandais, découvrant ses monuments, ses musées, Grand-lieu, Clisson, Tiffauges.

« Convenablement installés à l'hôtel de France, nous avons mené pendant huit jours une vie fort plaisante. Nous avons pour nous servir une de ces canailles alertes gracieuses qui plaisent aux gens bien nés [...]. Je crois que Nantes est une ville assez bête mais j'y ai tant mangé de salicoques [crevettes] que j'en garde un doux souvenir. Ce qui prouve que Nantes ne nous a pas ennuyés c'est que nous étions sur le point d'en partir quand nous nous sommes dit qu'il fallait cependant la voir. » Il évoque les prairies bordant l'Erdre et la Sèvre « qui découpent la campagne de grandes lignes grises ». Cette fois, Flaubert, à la différence de son devancier Stendhal, a sans doute pu bénéficier de l'arrivée à Pont-Rousseau de l'omnibus. Ami de Balzac, rendit-il visite au médecin Olivier-des-Btûlais ? Cela nous ne le savons pas.

## Les fouilles archéologiques et les historiens

1856, Louis Bizeul

Cet érudit, historien, archéologue natif de Blain en 1785, fils de l'archiviste de la maison de Rohan, consacra l'essentiel de ses recherches à l'histoire ancienne de la Bretagne. Après une formation d'homme de loi, le fondateur de l'Association bretonne, également président de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Inférieure, est enfin médaillé de la Société française pour la conservation du patrimoine historique et de l'Académie des inscriptions et belles lettres. Ses investigations archéologiques sur le terrain monopolisent l'attention de ses collègues. On lui doit en particulier ses travaux sur le port des Namnètes et, bien sûr, ceux sur le port de Ratiatum. C'est dans la publication, en 1856, de son « De Rezay et du pays de Rais », publié dans la Revue des provinces de l'ouest, que l'historien révèle pour la première fois, ce qui jusqu'alors n'étaient que des observations d'érudits, l'existence des vestiges gallo-romains de l'ancien Ratiatum.

*« Cette particularité c'est que le bourg de Rezay est assis sur les ruines d'un établissement romain dont les vestiges s'étendent beaucoup en dehors du bourg, surtout à l'est, et dont on pourra se faire une idée quand on saura qu'il couvrait une superficie quadrilatérale de 2 kilomètres de longueur, et d'à peu près un demi-kilomètre de largeur, soit 100 hectares environ. Cette superficie peut être à peu près circonscrite par le ruisseau de la Balinière à l'est, le vieux chemin du Pellerin, actuellement chemin vicinal de grande communication et une ligne qui en prolonge la première direction jusqu'à la Croix-Médard, en passant près du moulin du bourg, au midi ; le ruisseau venant de la Jaguère à l'ouest ; au nord les alluvions de la Loire, se couvrant d'eau chaque année dans les crues, qui quelquefois, viennent inonder la partie septentrionale du bourg, placée dans la dépression du coteau, sans qu'il soit possible toutefois d'admettre qu'à au-*

*cune époque, et dans les temps anciens moins qu'aujourd'hui, Rezay ait jamais pu être ruiné par une inondation... »* Il observe et apporte des précisions sur toutes les découvertes d'ores et déjà effectuées autour du bourg et de la chapelle Saint-Lupien. Enfin parmi ses descriptions, celles relatives au quartier de la Blanche, à l'ouest : *« au nord de l'ancienne chapelle Notre Dame la Blanche, aujourd'hui transformée en maison d'habitation appartenant à M. Lefeuvre, on aperçoit un autre effleurement de mur dans le chemin qui monte aux Champs Saint-Martin... »*

Décédé peu après, en 1861, il laisse une œuvre remarquable et nombre de publications dans des sociétés savantes.

1865, Eugène Orioux

Poète, historien, journaliste et fonctionnaire, Eugène Orioux est né à Rezé, à la Haute-Île, le 23 janvier 1823, fils d'un boulanger et d'une fille de pêcheurs. Après une scolarité délivrée dans son village-même par un maître d'école, à quatorze ans il entre dans la marine avant de commencer des études à partir de 1839 à l'École primaire supérieure de Nantes dont il sortira quatre ans plus tard avec l'examen d'agent voyer, étant alors toujours domicilié dans la maison familiale. Entamant une carrière d'agent voyer en chef du département dont la principale conception et réalisation est celle du boulevard de ceinture de Nantes entre 1874 et 1891, il se passionne pour l'histoire et l'archéologie. Ainsi les ruines gallo-romaines mises au jour lors de la reconstruction de l'église Saint-Pierre de Rezé attireront toute son attention. Dans ses *Études archéologiques de la Loire-Inférieure* publiées en 1865, il en révèle les richesses en ces termes : *« C'est dans cet espace d'environ 10 ha que l'on a trouvé et que l'on trouve encore des débris de briques plates et à rebords ; des fondations et des élévations de murailles ; de nombreux fragments de poterie rouge, d'une fine noire et grise, la plupart couverts de bas-reliefs, de plats de grandes dimensions, des*

*poids en terre cuite, des meules à bras en granit, des fragments de verre, des centaines de médailles romaines du Haut-Empire, des défenses de sangliers, des squelettes en grand nombre dont la tête de quelques-uns contenait une médaille, des vases funéraires avec ossements humains... ».*

L'auteur publia dans de nombreuses revues savantes, son ouvrage majeur, *Histoire et géographie de la Loire-Inférieure*, écrit avec Justin Vincent, étant publié en 1895. Poète et littérateur, il publia quelques pièces, nouvelles et satires. En 1880, dans une nouvelle intitulée *Les Mansardes*, au contenu assez autobiographique, il écrivit : « À l'âge de dix-huit ans, j'allais entreprendre un voyage en Europe et dans nos colonies de l'Inde et des Antilles... ». Il meurt au Croisic le 21 juillet 1901.

Octobre 1866,  
Charles Dugast-Matifeux



Charles Dugast Matifeux

Vendéen d'origine (il naquit à Saint-Hilaire-de-Loulay en 1812), l'historien Charles Dugast-Matifeux fut également journaliste pour *Le Phare de la Loire*. Républicain convaincu, il fournira nombre d'éléments sur les guerres de Vendée à Jules Michelet pour son *Histoire de la Révolution* et concernant le siège de

Nantes, notamment à Pont-Rousseau. Exécuteur testamentaire de l'érudit Benjamin Fillon qui lui lègue ses collections, il fut conseiller municipal de Nantes de 1870 à 1888 puis de Montaigu. Ses obsèques donnèrent lieu en 1894 à des funérailles civiles. Parmi ses œuvres une *Histoire patriotique des arbres de la Liberté* et de très nombreuses notices historiques.

Parmi celles-ci, « Le Pays de Rais, et Rezé sa capitale », une notice biographique sur trois érudits du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Belley, d'Anville et Lagedant dissertant sur « Ratiatum ancienne ville de la Gaule et sa position précise ». Ce sont ces travaux qui contribuèrent à fixer à Rezé cette position. De l'abbé Belley qui situait certes le *pagus Ratiatensis* au Pays de Retz mais Ratiatie à Saint-Père-en-Retz, Dugast-Matifeux constate que l'auteur n'était jamais venu en Bretagne : « il n'a travaillé que sur des textes, de son cabinet à Paris [...]. Il y a tout lieu de croire que s'il eût pu joindre à ses études spéculatives l'observation directe de visu, il eût mis le doigt sur Rezé... ». De Lagedant, dont il dit qu'il était de Nantes, peut-être de Rezé, il reconnaît que l'intéressé connaît très bien les lieux pour fixer la position de la cité gallo-romaine au bourg de Rezé ! Enfin concernant d'Anville, qui situe également à tort Rezé à Saint-Père-en-Retz : « Tout grand savant qu'était ce géographe, il a cependant eut le tort de s'inspirer plutôt de la lettre que de l'esprit de son devancier [Belley] » !

## La Loire et Trentemoult

1877, Jules Verne

Après les obsèques de son père en novembre 1871, Jules Verne garde des attaches avec Nantes, ville où est né en 1828, le futur grand écrivain. Il garde un souvenir précis de son enfance nantaise, en particulier, lorsqu'à l'âge de 12 ans, avec son frère, après avoir traversé les différents bras de Loire et parcouru la chaussée dont Stendhal avait dépeint l'inconfort, il entreprend de descendre le

fleuve en s'embarquant sur le *Pyroscaphe n°21* découvrant ainsi les deux rives du fleuve jusqu'après Indret. Jules Verne avoue sa préférence pour la marine et le grand large. Nul doute que le port de Nantes, les grands voiliers trois-mâts remontant le fleuve au droit de Trentemoult firent rêver l'enfant avant qu'il n'en fasse son miel au travers toute son œuvre littéraire.

*« En imagination, je grimpais aux haubans, je me hissais à leurs hunes, je me cramponnais à la pomme de leurs mâts ! Mon plus grand désir eût été de franchir la planche tremblotante qui les rattachait au quai pour mettre le pied sur leur pont. »*



Le *Saint Michel III* à Trentemoult

De fait, l'auteur de *Vingt mille lieues sous les mers* adorait naviguer. D'ailleurs le célèbre écrivain venant s'installer à Nantes en 1877, fait l'acquisition d'un yacht à vapeur de 31 mètres et de 2,90 mètres de tirant d'eau, le *Saint-Michel III*, construit aux chantiers Jollet-Babin (devenus Chantiers de la Loire) pour le prix de 55 000 francs. Le bateau était mouillé à Trentemoult face à la maison qu'il avait acquise comme le montre une carte postale ancienne ! L'équipage comprenait 9 hommes conduits par un certain capitaine Ollive. C'est au début de ce séjour que Jules Verne rédige son *Capitaine de quinze ans*. Entre 1877 et 1884, Jules Verne fait plusieurs croisières au départ de Trentemoult jusqu'à Edimbourg, Copenhague mais également

vers la Méditerranée. « Dieu que j'ai besoin de rouler et tanguer fortement pendant quelques semaines » aurait un jour confessé l'homme de lettres qui écrivait parfois allongé sur le pont, prenant quantité de notes destinées à ses futurs ouvrages. Il quittera définitivement Nantes après le décès de sa mère en 1887.

Mars 1889, Marc Elder

C'est la date à laquelle nous avons la première mention de la présence du jeune Marcel Tendron, âgé de quatre ans, qui vient de perdre son père, mort probablement de la tuberculose « en sa demeure à Trentemoult ». Dans son livre sur le corsaire Jacques Casard, le futur prix Goncourt 1913, Marc Elder, évoque ses souvenirs d'enfance « sur les bords de Loire, aux environs de Nantes, une petite maison ornée d'une glycine, d'une véranda, et prolongée jusqu'aux prairies, d'un verger rose. Une rivière marécageuse croupissait par derrière, à vingt pas du portail, sauf l'hiver où le torrent des crues emportait ses fanges en bouillonnant contre les saules.

*Des fenêtres, on découvrait, par devant, le fleuve tumultueux, l'ombre cendrée des oseraies, la vase moelleuse, les canots à la chaîne et souvent la voile ou la fumée d'un navire comme un signe mystérieux dans le ciel ».* Ces quelques lignes nous indiquent la présence de la maison de l'enfance à l'arrière du village de Trentemoult, près de l'ancien bras marécageux du Seil aujourd'hui comblé.

Il décrit enfin l'atmosphère des lieux, « [une] atmosphère [qui] sentait l'eau, la pourriture douceâtre, l'écaille fade du poisson blanc. Mais, si loin que je suis de ces jours larvaires, je respire encore avec délice le souvenir de ces odeurs pâles, que l'âtre effluve du coaltar, répandu par la marmite des calfats, cautérisait avec violence. Cette terre noyée, verte et grise, menacée chaque année



Les prairies marécageuses du Seil à l'arrière de Trentemoult

*d'être emportée à la mer dans les débâcles, ce paysage fluide, hachuré à la japonaise par les osiers, ces hommes ruisselants qui sortent du fleuve, les mâtues balancées, les pontons geignards, la brume où s'essoufflent les sirènes, que des traits mordus sur mes trois ans ! [...] La fenêtre baille sur un ciel de dimanche, et j'écoute le soleil. Il a quatre notes : la, fa, sol, do, quatre notes limpides, monotones, qui vous cherchent avec insistance. Sont-ce les cloches de Rezé qui sonnent la messe, ou l'inconnu qui appelle ? L'inconnu des voiles, des fumées, des nuages, du fleuve qui n'arrête jamais son galop vers l'ouest rouge, d'où jaillit la bourrasque au goût de sel... ».* Il ajoute que c'est ce pays que son père, consul de Grande-Bretagne, avait choisi pour mourir, datant ainsi l'année d'arrivée à Trentemoult l'année de ses trois ans, soit 1888 !

Cette atmosphère nostalgique, on la retrouve dans une autre œuvre, le Pays de Retz : « On renifle déjà l'odeur des vases, cette odeur douceâtre et jaunie que les roseaux cachent en eux comme un vice et qui me rappelle ma petite en-

fance – je n'avais pas quatre ans – du temps où nous habitons Trentemoult, au sud de Nantes, en bordure de ces marécages d'où les osiers étirent leurs fronts vultueux comme des victimes de Dante ». Il y évoque les vacances à La Bernerie, la famille Tendron prenant le train pour la côte chaque été jusqu'à l'année du baccalauréat en 1903 !

Roger Douillard, auteur de *Marc Elder ou un rêve écartelé* (Cid éditions, 1988) écrit, s'agissant de ces années à Trentemoult : « Ses premières années et son père surgissent toujours dans ses rêves au temps où il tenait à peine sur ses jambes et qu'il courait aux embarcations. De menues aventures lui arrivent : on le repêche par la peau des fesses ou par l'oreille ; il hante les grèves et les quais avec la marmaille de Trentemoult et recherche, dans un rafiote, le tangage dans le sillage des cargos long-courriers qui remontent la Loire, la rivière de Nantes, et dont il connaît la cargaison seulement en déchiffrant leurs noms... » Marc Elder évoque lui-même ces anecdotes dans son *Jacques Cassard*.

À suivre.



# La confrérie de la Bonne Mort

Les archives municipales de Rezé ont acquis récemment des documents sur la paroisse Saint-Pierre de Rezé. Parmi ceux-ci, l'ordonnance épiscopale autorisant l'érection de la confrérie de la Bonne Mort, accompagnée de 2 registres. Sur ces derniers sont inscrits des listes de centaines de noms de Rezéens et des paroisses environnantes ayant adhéré à cette dite association. Un billet de réception (adhésion) remis à Angèle Soulas en 1894 complète cette acquisition.

Les confréries de la Bonne Mort étaient très répandues au XIX<sup>e</sup> siècle. Les archives diocésaines de Nantes conservent des dizaines d'actes d'érection, dont celui de la paroisse de Chantenay où la confrérie aurait fonctionné de 1700 à 1970 ! Peu de personnes se souviennent encore de cette confrérie au nom énigmatique qui nous interroge sur son origine et surtout sur son but.

## L'origine et la propagation de la congrégation de la Bonne Mort

La congrégation de la Bonne Mort fut fondée à Rome en 1648 par un jésuite, le père Vincent Caraffa. Le pape Innocent l'approuva aussitôt. Alexandre VII, son successeur, la confirma en 1655. Une bulle de Benoît XIII de 1729 l'érigea solennellement et l'enrichit de plusieurs indulgences et privilèges. La congrégation de la Bonne Mort connut alors un succès grandissant et de nombreuses confréries furent créées sur tous les continents. La confrérie de Rezé fut érigée le 23 juillet 1865 par Antoine, Mathias, Alexandre Jaquemet, évêque de Nantes, sur la demande du curé de la paroisse Saint-Pierre, sous l'évocation de Saint-Joseph, patron et consolateur des mourants.

## Le but de la confrérie de la Bonne Mort

Il est de préparer ses membres à la mort et de tenter d'assurer le salut de leur âme au paradis. Pour cela, ils devront expier tous leurs péchés grâce aux indulgences que peut leur offrir l'association. Plus que la mort elle-même, le croyant redoute son aspect soudain et imprévu.

Ainsi, chaque membre est invité à dire avec attention, une fois par jour : « *Seigneur, délivrez nous de mort subite et imprévue...* ».

Pour le christianisme, la mort est perçue comme un moment de passage et ouvre à la vie éternelle. La religion enseigne que l'être humain est constitué d'un corps périssable et d'une âme immortelle destinée soit au paradis et à connaître le bonheur auprès de Dieu, soit à l'enfer et à être damné, c'est-à-dire voué au malheur.

## Les moyens pour parvenir à une bonne sainte mort

Nous n'avons retenu que les quatre principaux : La dévotion : elle doit être « *tendre et constante envers la passion et l'agonie douloureuse de Jésus-Christ, la mère des douleurs de la très sainte Vierge Marie... et Joseph comme patron et modèle de la bonne mort* ».

La prière : elle est « *la plus efficace et la plus universelle de tous les moyens de salut* » et, pour ceux qui ne savent pas lire, réciter quotidiennement un *Pater* et un *Ave Maria*.

La participation aux sacrements : comme la confession qui permet la rémission des péchés et la communion (au moins 1 fois par mois).

L'écoute de la parole de Dieu : à chaque réunion de la congrégation, le fidèle doit écouter la parole de Dieu qui « *lui apprend la science inappréciable de mener une saine vie pour faire une heureuse mort* ».

### **Péché et indulgences**

Le péché peut être défini comme un acte conscient par lequel une personne fait ce qui est interdit par la loi divine, en fait celle de l'Église. Le pécheur encourt deux peines : l'une éternelle et l'autre temporelle.

Le châtement éternel confine l'âme à une éternité en enfer. La peine temporelle oblige une personne à expier ses péchés, même si le péché est pardonné. Selon la doctrine catholique, le péché est effacé par le sacrement du pardon (confession) mais n'enlève pas la peine temporelle qui se traduit généralement par un temps de purgatoire, si elle n'est pas purgée sur terre par des actes de foi et de charité (actes de réparation). Il existe une autre possibilité, l'indulgence qui peut atténuer voire effacer cette peine. Elle est accordée par l'Église dans une circonstance particulière. Ainsi, les membres de la confrérie obtiennent dès le premier jour de leur entrée, une indulgence plénière qui efface toutes les peines temporelles. Cet avantage fut accordé par le pape Benoît XIII.

L'indulgence peut être partielle ou plénière, selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle. Ainsi, les « associés » de la Bonne Mort de Rezé sont invités à gagner les indulgences pour la rémission totale ou partielle devant Dieu de la peine temporelle en raison d'un péché déjà pardonné.

Dans le billet d'admission remis à Angèle Soulas, habitante des Iles, ou dans des petits livrets remis aux membres d'autres confréries

en 1894, nous trouvons les conditions pour obtenir les différentes indulgences.

### **Les indulgences plénières**

- 1 - Le jour de l'entrée dans la confrérie ;
- 2 - À l'article de la mort, pourvu que, s'étant confessés et ayant communié, ou, s'ils ne le peuvent, étant vraiment contrits, ils invoquent de bouche, ou du moins de cœur, le Très Saint Nom de Jésus et donnent quelques signes de repentir ;
- 3 - Un vendredi ou un dimanche de chaque mois ;
- 4 - Aux fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, etc.

Pour gagner ces indulgences, il faut se confesser, communier dans l'église de la confrérie, et y prier selon les intentions du souverain pontife. Dans les paroisses où la confrérie n'est pas établie, les Associés peuvent gagner les indulgences en accomplissant les œuvres prescrites dans l'église du lieu.

### **Les indulgences partielles**

Indulgences d'un an, pour les associés, chaque fois qu'ils accomplissent les œuvres suivantes : accompagner les défunts au cimetière, visiter les malades - réciter à genoux, s'il est possible, un *Pater* et un *Ave*, pour les malades ou les défunts, quand la cloche sonne à leur occasion - visiter les prisonniers - entendre la messe sur la semaine - examiner sa conscience le soir.

Indulgences de plusieurs années, tous les jours de Carême et les trois jours des Quatre-Temps. (Pour gagner ces indulgences, il faut visiter une église et réciter sept *Pater* et sept *Ave*.)

Indulgences de soixante jours, chaque fois que les associés feront une bonne œuvre, pourvu qu'ils aient le cœur pur et soient animés de sentiments de dévotion.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire : elles ont été accordées par



AUJOURD'HUI POUR VOUS

**BILLET DE RÉCEPTION**

Chef de Section

*M<sup>re</sup> Angèle Soulas*



PENSEZ-Y BIEN

DEMAIN POUR MOI

N<sup>o</sup> 1463 DU REGISTRE

Nom de l'Associé

*Angèle Soulas*

# CONFRÉRIE DE LA BONNE MORT

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

Érigée dans l'église paroissiale de Rezé

Le but de cette Confrérie est d'obtenir de Dieu, pour soi-même et pour les autres, la grâce d'une bonne Mort. Chacun des membres se propose, sans s'y engager par vœu :

1<sup>o</sup> De dire avec attention, une fois par jour : *Seigneur, délivrez nous de la mort subite et imprévue ; que les âmes des fidèles trépassés reposent en paix. Ainsi soit-il ;*

2<sup>o</sup> D'ajouter au moins une fois par mois, aux prières précédentes, ces paroles : *Souviens-toi que ton corps n'est que poussière, et qu'il retournera en poussière. Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre Mort. Ainsi soit-il.*

3<sup>o</sup> De lire ou entendre lire les prières des agonisants, tous les trois mois, principalement dans la semaine des Quatre-Temps.

Ceux qui ne savent pas lire remplacent ces Prières en récitant tous les jours un *Pater* et un *Ave, Maria*.

Les Associés emploieront tous les moyens que la prudence et la charité pourront leur suggérer, pour procurer une bonne Mort à leurs parents, leurs amis, leurs voisins, même aux personnes qui leur seraient étrangères.

Les Associés sont invités à gagner les Indulgences suivantes :

### Indulgences plénières

1<sup>o</sup> Le jour de l'entrée dans la Confrérie ; 2<sup>o</sup> A l'article de la Mort, pourvu que, s'étant confessés et ayant communie, ou, s'ils ne le peuvent, étant vraiment contrits, ils invoquent de bouche, ou au moins de cœur, le Très Saint Nom de Jésus, et donnent quelque signe de repentir ; 3<sup>o</sup> Un vendredi ou un dimanche de chaque mois ; 4<sup>o</sup> Aux fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Très Sainte Trinité, du Très Saint-Sacrement, de l'Immaculée-Conception, de la Nativité de la sainte Vierge, de l'Annonciation, de la Purification, de l'Assomption, de la Nativité de saint Jean-Baptiste, de saint Joseph, de la Toussaint, des saints Apôtres.

Pour gagner ces Indulgences, il faut se confesser, communier dans l'église de la Confrérie, et y prier selon les intentions du Souverain Pontife. Dans les paroisses où la Confrérie n'est pas établie, les Associés peuvent gagner les Indulgences en accomplissant les œuvres prescrites dans l'église du lieu.

### Indulgences partielles

*Indulgence d'un an*, pour les Associés, chaque fois qu'ils accomplissent les œuvres suivantes : Accompagner les défunts au cimetière, — visiter les malades, — réciter, à genoux, s'il est possible, un *Pater* et un *Ave*, pour les malades ou les défunts, quand la cloche sonne à leur occasion, — visiter les prisonniers, — entendre la Messe sur la semaine, — examiner sa conscience le soir.

*Indulgence de plusieurs années*, tous les jours de Carême et les trois jours des Quatre-Temps. (Pour gagner ces Indulgences, il faut visiter une église et réciter sept *Pater* et sept *Ave*.)

*Indulgence de soixante jours*, chaque fois que les Associés feront une bonne œuvre, pourvu qu'ils aient le cœur pur et soient animés de sentiments de dévotion.

Toutes ces Indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire : elles ont été accordées par Benoît XIII, dans sa bulle *Redemptoris nostri*, en date du 23 septembre 1729, et communiquées à la Confrérie érigée dans l'église de Rezé, par Monseigneur Antoine-Mathias-Alexandre JAQUEMET, évêque de Nantes, en vertu d'un indult apostolique, donné à Rome, le 4 mars 1865.

*N. B.* — On célèbre dans l'église de Rezé, chaque samedi des Quatre-Temps, et un jour dans l'Octave de saint Joseph, patron de la Confrérie, une Messe chantée, afin d'obtenir, pour les Associés vivants, la grâce d'une Mort précieuse devant le Seigneur, et pour les Associés défunts, leur prompt délivrance du Purgatoire.

À la mort de chaque confrère, un Service est célébré pour le repos de son âme, au jour et à l'heure fixés. Chaque Associé devra verser pour cet effet, chaque année, au mois de mars, une rétribution de soixante centimes.

Vu et permis d'imprimer.

Nantes, le 29 Mars 1894.

P.-M. LEROUX, v. g.

imp. BOURGEOIS, NANTES

Benoît XIII, dans son *Redemptoris nostri*, en date du 23 septembre 1729 et communiquées à la confrérie érigée dans l'église de Rezé...

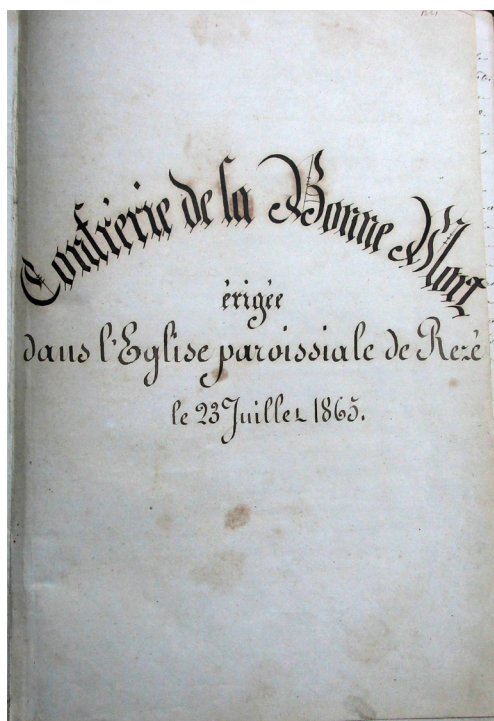
N.B – On célèbre dans l'église de Rezé, chaque samedi des Quatre-Temps, et un jour dans l'Octave de Saint-Joseph, patron de la confrérie, une messe chantée, afin d'obtenir, pour les associés vivants, la grâce d'une mort précieuse devant le Seigneur, et pour les associés défunts, leur prompte délivrance du Purgatoire. À la mort de chaque confrère, un service est célébré pour le repos de l'âme au jour et à l'heure fixés. Chaque associé devra verser pour cet effet, au mois de mars, une rétribution de soixante centimes.

### L'organisation de la confrérie et ses règles

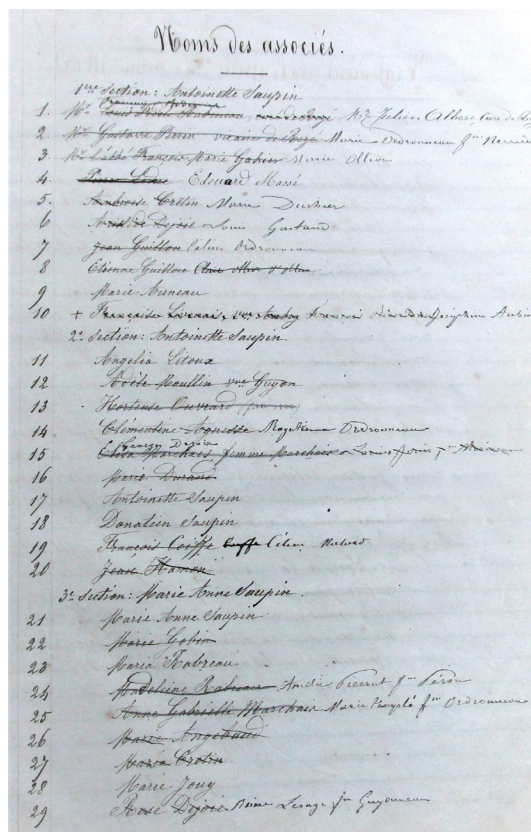
Les archives municipales de Rezé ne possèdent pas de document portant sur l'organisation et les règles de la confrérie de la Bonne Mort mais d'autres paroisses en ont laissé des traces. Ainsi chaque confrérie a un directeur, le curé, un vice-directeur, le vicaire, et un conseil.

Pour être membre, il suffit d'en faire la demande par soi-même, ou par l'intermédiaire de quelque confrère. Le conseil en étant informé, délibère et donne sa décision. Si la demande est acceptée, le secrétaire indique au nouveau confrère, le jour où il fera sa consécration. Trois jours ont été choisis pour cela : le 1<sup>er</sup> dimanche de janvier, le 3<sup>e</sup> dimanche après Pâques (fête du patronage de Saint-Joseph) et le 3<sup>e</sup> dimanche de septembre (fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs).

Le nouveau confrère est alors inscrit sur le registre de l'œuvre, reçoit le diplôme ou billet d'admission et peut participer à toutes les indulgences et autres faveurs de la confrérie. À Rezé, deux registres datant de 1894 et 1900 regroupent des centaines de fidèles par section de 10 avec à leur tête, celui de l'associé responsable. La très grande majorité des membres sont des femmes vivant dans les îles. Une cotisation est inscrite près de chaque nom.



Registre de la confrérie de la Bonne Mort — AM de Rezé



Liste des associés de la confrérie de la Bonne Mort — AM de Rezé

Les règles définies par la confrérie ne sont nullement obligatoires. Cependant, chaque confrère doit s'efforcer de faire ce qui est en son pouvoir pour les suivre afin de se préparer à une « *fin bienheureuse* ». Il est aussi prié d'assister régulièrement aux réunions. Là encore, il y a des avantages, car il gagne à chaque fois des indulgences.

Ces réunions ont lieu très souvent le 1<sup>er</sup> dimanche du mois et suivent des « exercices ».

6h45 - Réunion des membres du conseil et courte délibération sur tout sur qui peut contribuer au bien spirituel de la confrérie.

7h10 - Récitation d'une dizaine de chapelets avec invocation à Jésus, Marie et Joseph.

7h15 - Proclamation des indulgences soit plénières soit partielles, que les confrères peuvent gagner durant le mois. Recommandation spéciale des confrères défunts, malades ou éprouvés par quelque malheur. On prévoit des messes demandées par des fidèles. Puis intervient un sermon suivi de la « *sainte messe* » avec chants à la tribune.

Lors des jours de réception des nouveaux confrères, quelques minutes avant la communion, les candidats agenouillés près de l'autel, un cierge allumé à la main, écoutent les paroles de consécration dites par le directeur. Aussitôt après la messe, la cérémonie se termine par la bénédiction du Saint-Sacrement, la récitation du *Te Deum* et de cinq *Pater* ainsi que de Cinq Ave par le directeur pour gagner les indulgences plénières.

## Allons plus loin...

### Les confréries religieuses

Durant des siècles, la mort faisait partie du décor quotidien des fidèles durant leur courte et difficile vie. Dans les églises, les images, les peintures, les sculptures, les chants, les sermons des prêtres etc., rappelaient aux hommes leur funeste destin. Les prédicateurs cultivaient la crainte du péché et de l'enfer. Mourir en état de péché s'avérait la pire des calamités.

Jean-Yves Bronze, dans un article sur La confrérie de Bonne Mort au Canada écrit : « *En Nouvelle-France, M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier (1653-1727) incitait les curés qui avaient coutume de bénir le lit nuptial, de rappeler aux nouveaux mariés que ce lit sera un jour leur lit de mort. Par ailleurs, il affirmait que chaque chrétien doit entrer dans son lit le soir avec les dispositions d'une personne qui se verrait mettre au tombeau* ».

L'une des meilleures façons de se préparer à gagner son ciel est d'adhérer à une confrérie. Aussi, elles furent particulièrement nombreuses jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Puis, la diminution de la pratique religieuse et la transformation culturelle présentant une tout autre relation de l'individu avec la mort, que l'on souhaite aujourd'hui prompte et sans douleur, auraient fait disparaître les confréries de la Bonne Mort en France.

Aujourd'hui, nous ignorons si quelques-unes de ces confréries subsistent encore en France ainsi que la date précise de la disparition de celle fondée à Rezé ; peut-être entre les deux guerres ?

Cependant, d'autres confréries religieuses perdurent et, selon le journal *La Croix*, elles sont particulièrement établies en Corse et dans les grandes villes du Sud de la France. Le code de droit canonique de 1983 range les confréries parmi les « *associations privées de fidèles* ». Elles fonctionnent sur un mode démocratique avec élection du conseil, du prieur, sous-prieur et trésorier et beaucoup possèdent leur propre chapelle. Leur but est triple : « *s'entraider sur un chemin de sanctification, manifester publiquement sa foi et mettre la charité en actes* ».

### Et les indulgences ?

La pratique des indulgences remonte aux premiers siècles du christianisme. Elle a souvent été critiquée au Moyen Âge. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la vente massive des indulgences par une partie du clergé catholique a provoqué la condam-

nation de cette pratique par Martin Luther et a donné naissance au protestantisme.

Elle perdure encore aujourd'hui après de nombreuses réformes tendant à éviter les abus. Les plus récentes et les plus importantes ont été faites par le concile Vatican II (Paul VI) et la constitution apostolique *Indulgentiarum doctrina* qui en modifia la pratique.

Dans son catéchisme de 1992, l'Église réaffirme son droit à octroyer les indulgences et recommande toujours, avec l'aumône et les œuvres de pénitence, leurs usages en faveur des défunts.

À l'occasion du jubilé de l'an 2000 (Jean-Paul II), la Pénitencerie apostolique a rappelé les conditions d'acquisition de l'indulgence. Pour obtenir une indulgence plénière ou partielle, le fidèle doit être en « état de grâce ».

Pour l'indulgence plénière, dont l'obtention est limitée à une fois par jour, sauf péril de mort, il doit :

- Avoir le désir de gagner l'indulgence ;
- Se détacher complètement du péché, même véniel ;
- Se confesser dans les vingt jours, environ, avant ou après l'œuvre indulgenciée ;
- Communier dans les vingt jours, environ, avant ou après l'œuvre indulgenciée ;
- Prier selon les intentions indiquées par le pape, ou prier aux intentions du pape ;
- Accomplir l'action à laquelle est attachée l'indulgence dans le temps prescrit (si l'indulgence est attachée à un jour ou une période particulière).

Si ces actions ne sont que partiellement remplies, ou que le fidèle n'a pas les dispositions du cœur requises, l'indulgence n'est que partielle. Il est également rappelé que l'indulgence ne peut être appliquée qu'à soi-même ou aux « âmes du Purgatoire », et non à d'autres personnes vivantes.

Pour une indulgence partielle pour soi-même ou les défunts, nous donnons quelques actes auxquels elle est attachée :

- Réciter le chapelet dans une église seul ou à plusieurs ;
- Adorer le Saint-Sacrement pendant une demi-heure ;
- Une demi-heure de lecture de la Bible ;
- Recevoir la bénédiction papale *urbi et orbi*, à Pâques, à Noël, ou lors de l'élection d'un nouveau pape, même par des moyens audiovisuels ;
- Participer (dans un esprit de pèlerinage) aux Journées Mondiales de la Jeunesse (2011), etc.

Pour conclure, les indulgences restent encore un point de friction entre catholiques et protestants. En 1999, le Vatican et la Fédération luthérienne mondiale s'étaient accordés sur le principe que seule la foi sauve. Or, lors du jubilé de l'an 2000, l'Église catholique a attribué des indulgences, malgré les critiques des protestants. Elle s'est alors justifiée en affirmant que la pratique des indulgences ne concerne que la remise des « peines temporelles » et ne remet donc pas en question la doctrine de la justification (doctrine fondamentale de l'Église luthérienne).

#### Sources

- Archives municipales de Rezé (Série 1 Z 138 et 11 Z 94 95)
- Archives diocésaines de Nantes
- Congrégation de la Bonne Mort érigée dans les églises de la compagnie des Jésuites - Auguste Gilliods
- Manuel de la confrérie de la Bonne Mort établie dans l'église St-Michel de Laval (1866)
- Livre des règles et pratiques de la confrérie des agonisants érigée et établie dans l'église collégiale de St-Sauveur, ville de Grignan 1741
- La confrérie de la Bonne Mort - Jean-Yves Bronzé
- Le véritable trésor caché ou définitions des indulgences et bulles des souverains pontificaux - Turin (1826)
- La Croix - Les confréries, une réalité propre au sud de la France - Avril 1912
- Instruction sur les indulgences et la confrérie- Lyon (1832)
- Les confréries de la dévotion dans le diocèse de Rennes au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle- Catherine Jamet
- Les jésuites et la Bonne Mort- Revue du centre d'histoire « Espérances et Cultures »

# Gobo, peintre et graveur

Le dimanche 6 juillet 1958 décède à Rezé un artiste peintre aujourd'hui méconnu alors qu'il y a dix ans, la ville d'Angers lui consacrait une exposition « Gobô saisir l'insaisissable » ou « l'Artiste aux cent visages ». Un examen du *Bénézit* (encyclopédie des arts) nous apprend en effet que cet artiste, né à San-Francisco en 1876, bénéficie d'une certaine reconnaissance et est l'auteur d'une œuvre importante. Une investigation dans les archives du service de la ville de Rezé gérant les cimetières, nous apprend enfin qu'un nommé Georges Gobeau est bien inhumé au cimetière Saint-Pierre mais dans une concession faite au nom des familles Rivière et Allain ! Enfin l'encyclopédie en ligne Wikipédia nous livre une biographie intrigante méritant des investigations plus approfondies. C'est le fruit de cette recherche qui permet de présenter dans *l'Ami de Rezé* cette étude sur la vie d'un artiste peintre rezéen à la fin de sa vie, inhumé dans notre ville.

1958, Rezé : la ville connaît à cette époque une mutation. Tandis que le pont transbordeur de Nantes enjambant la Loire entre l'île Sainte-Anne et le quai de la Fosse est démonté, l'ancien tramway desservant Pont-Rousseau, empruntant l'étroit axe des rues Alsace-Lorraine et Félix Faure pour rejoindre les Trois-Moulins par la Nationale 137, a vécu son dernier voyage, la ligne étant bientôt démontée. Cette même année, la ville de Rezé cesse d'exploiter une flottille de « roquios », petits bateaux à vapeur reliant Trentemoult au bas Chantenay et Le Corbusier n'est plus le seul paquebot urbain dressant sa silhouette dans un paysage à dominante pavillonnaire ; plusieurs immeubles collectifs voient le jour sur l'avenue de la Libération ; une nouvelle voirie, plus large, percée depuis quelques années à l'ouest de l'ancien axe Alsace-Lorraine et Félix Faure, faisant de la voie ancienne une rue commerçante et animée, secondaire pour l'accès au pont de Pont-Rousseau et à Pirmil ! La commune de la banlieue nantaise qu'est Rezé compte alors 19 000 habitants (recensement de 1954) pour la grande majorité constituée d'ouvriers et d'employés que les industries nantaises (construction navale, agro-alimentaire ou aéronautique) emploient.



Gobo — AM Angers (cliché E. Letz)

La ville, rétive aux tentations annexionnistes nantaises, ne s'en dote pourtant pas moins d'une zone d'activités économiques qui commencent à s'installer à l'arrière des villages des bords de Loire, le long d'un nouvel axe routier pour la Nationale 23, l'actuelle route de Pornic. Elle s'apprête enfin à lotir l'ancien domaine foncier des Monti de Rezé afin d'y édifier une cité moderne pour une population jusqu'alors mal logée. La vie associative y est riche : en 1958, plusieurs clubs sportifs voient le jour dont la Pédale Rezéenne, union cycliste, et la section Haltérophilie de l'ASBR !

C'est dans le faubourg ancien de Pont-Rousseau, au 50 de la rue Alsace-Lorraine, que décède Georges Gobeau ce 6 juillet 1958. Pour quelles raisons cet artiste peintre, dont la fin de carrière semble plus difficile que ses débuts prometteurs, est venu s'installer hors les murs de la grande ville ? C'est ce à quoi nous allons nous atteler.

### **La naissance à San Francisco**

Georges Gobeau, fils de Pierre Gobeau et d'Anna Boutinon son épouse, naît à San Francisco, 82 ans plus tôt, le 19 juin 1876. En fait, Pierre Gobeau, originaire des Charentes, est un ancien de la guerre du Mexique, cette guerre voulue par Napoléon III à dessein d'y implanter un empire français catholique et latin pour contrer la puissante montante des États-Unis. Près de 40 000 Français combattent auprès de 80 000 Mexicains pendant 4 ans, de 1863 à 1867, contre une jeune République qui finit cependant par l'emporter. Le quart des combattants français y a trouvé la mort ; beaucoup d'autres en sortent affaiblis, malades. Pierre Gobeau est de ceux-là. Après le désastre français, l'homme, âgé de 25 ans en 1867, décide d'émigrer vers la Californie, cette ancienne terre mexicaine rattachée aux États-Unis. Il y est bientôt rejoint par son épouse, une Charentaise originaire de La Rochefoucauld près d'Angoulême dont le père était l'aubergiste.

San Francisco dans les années 1870 est en pleine expansion. Sa population a explosé depuis « la ruée vers l'or » des années 1850. La petite ville de bois, de boue et de toile est devenue une grande ville de 70 000 habitants où se côtoient chercheurs d'or américains, mais aussi de nombreuses nationalités européennes, venus faire fortune, parmi lesquels de nombreux Français venus de l'Alsace et de la Lorraine, les deux provinces rattachées à l'Allemagne depuis la défaite de Napoléon III à Sedan, et encore de Basques, d'Auvergnats. Des banquiers côtoient des spéculateurs en

terrains, des importateurs, courtiers de gros, marchands de détail, médecins... Steamers et baleiniers vont et viennent dans la baie, facilitant les activités portuaires de la ville. La communauté française s'est installée et regroupée principalement rues Montgomery et Commercial qu'on appelle bientôt d'ailleurs « the French Town » (le quartier français). Les Français y ont leur consulat, leur maison de santé. C'est au 15 de la Merry Allen Street que s'installe la famille Gobeau, nous indique le recensement de population de la ville pour l'année 1880. Georges est leur fils unique. Mais, le père (Peter Gobeau pour les Américains), malade, n'a pas fait fortune. Il décède en 1882 à 40 ans, et bientôt, Hannah (écriture américanisée) son épouse s'embarque avec son jeune fils pour rejoindre la France.

### **D'Angoulême à Angers**

C'est à Angoulême, plus précisément dans sa petite ville d'origine, La Rochefoucauld, que s'installe Anne Gobeau et son fils. Celui-ci y suit une scolarité normale pour l'époque, s'orientant bientôt vers une formation chez un imprimeur lithographe. Sa passion pour le dessin est avérée. Sa mère est décédée à l'hospice de La Rochefoucauld, en octobre 1895. Cinq ans plus tard, à vingt-quatre ans, décidé à en faire son métier, il quitte Angoulême pour s'installer à Angers. « *La période angevine est décisive. Son talent est en pleine montée de sève. Aquarelle, pastel, lithographie, peinture à l'huile puis bientôt eau-forte, bois gravé et même batik : il s'essaie avec succès à toutes les techniques, car il n'a suivi de cours dans aucune école, c'est un autodidacte.* » Tels sont les termes employés par le conservateur en chef des archives d'Angers, Sylvain Bertoldi, dans sa biographie publiée dans *Vivre à Angers* en février 2009. Celui-ci précise que Georges Gobeau vit à l'époque surtout de son métier de publicitaire, dessinant pour des prospectus, menus, étiquettes et autres catalogues commerciaux ou cartes postales alors en vogue. Son crayon se montre plein de fantaisie.

« Il signe pour l'imprimeur Germain et G. Grassin de splendides calendriers et une série de cartes postales en couleur, très remarquée. » Georges Gobeau fréquente alors beaucoup le café-restaurant « L'Entracte » place du Ralliement, comme de nombreuses personnalités de la ville et les artistes du théâtre. Le propriétaire des lieux en est Adolphe Bonneau qui décède bientôt. Georges Gobeau, épris de la veuve, de son nom de jeune fille Emilie Lordonné (une bretonne native de Saint-Servan en Ille-et-Vilaine), l'épouse le 11 octobre 1906.

### Un peintre et graveur reconnu

Sur le plan artistique, Gobeau, qui a transformé son nom, signant désormais Gobo ou

Gobô, participe depuis décembre 1900 au salon annuel de la Société des amis des arts. Un cliché pris vers 1904-1905 par le photographe Eugène Letz (collection Luce Gobô-Rivière, archives municipales d'Angers) nous montre le jeune artiste en blouse, palette de peinture à la main, arborant une fière barbe fournie, au regard encore juvénile. Ses premiers essais d'eau-forte sur des morceaux de zinc de gouttière, dont il tire lui-même ses gravures, datent de 1907. Dès l'année suivante, la notoriété lui sourit, il est reçu au salon de la Société nationale des beaux-arts à Paris avec deux eaux-fortes, « vigoureuses et puissantes » précise Sylvain Bertoldi. Cette même année, il est membre fondateur de la



Le petit môle, Douarnenez — Huile sur toile, Georges Gobo

Société de la gravure originale en noir. En 1911, il décide de s'installer à Paris, où il expose régulièrement aux salons de la « Nationale » et aux manifestations de la Société de la gravure en noir tout en poursuivant ses expositions angevines.



Le Mont Saint Michel- Eau forte. (Cliché B.P Campion)

Artiste reconnu, l'État lui achète des œuvres, les critiques font à son égard des articles élogieux insistant sur « *son acuité de vision extraordinaire qui lui permet de saisir aussi bien des paysages que la foule grouillante d'un marché* ». S. Bertoldi nous indique que Gobô traduit plus ce qu'il ressent que ce qu'il voit, sait rendre la mobilité palpitante de la vie même. Il est loin du cubisme de Cézanne, mais curieusement, l'impressionnisme de sa ligne, grâce auquel ses personnages semblent sortir du papier, illustre la théorie du grand peintre : « *il n'y a pas de ligne, il n'y a pas de modelé, il n'y a que des contrastes* ». Gobô est un perfectionniste, poursuit l'analyse de Bertoldi, jamais satisfait du résultat obtenu. Il accumule les albums de croquis, réalise des esquisses, puis de nombreuses versions en petit format, avant d'arriver à l'œuvre définitive. Il se met à la peinture, au livre d'art, à l'eau-forte en couleur, au bois gravé, mais délaisse ces deux techniques qui se prêtent mal à la fougue de son trait. Chaque année, il voyage, des Pays-Bas à l'Espagne, de l'Allemagne à l'Italie et au Maroc, mais séjourne surtout en Bretagne,

son pays de prédilection, dans sa maison de Douarnenez. Travailleur infatigable, il expose plusieurs fois par an dans les plus grandes galeries parisiennes (la galerie Georges Petit de 1916 à 1926, chez Bernheim Jeune en 1919 ou chez Durand-Ruel en 1926) et à l'étranger, à Bucarest en 1928.

Si de différents séjours il laisse quelques œuvres remarquables, six eaux-fortes de la cité de Parthenay, le Mont-Saint-Michel, son Marché de Venise, il se rend également plusieurs fois à Saint-Jean-de-Luz et en Auvergne où il intervient régulièrement à la célèbre école de Murol. Mais ses attaches restent angevines et bretonnes. Il se lie d'ailleurs d'amitié avec plusieurs artistes : le poète angevin Auguste Pinguet, le poète symboliste breton d'origine marseillaise installé à Roscanvel dans le Finistère, Saint-Pol-Roux (décédé à Brest en 1940, des suites des blessures du tir à son domicile d'un soldat allemand). Il fréquentait les surréalistes qui le considéraient comme un « prédécesseur » mais aussi le peintre et illustrateur breton Mathurin Méheut (peintre officiel de la Marine depuis 1921)...

Bartoldi poursuit l'évocation artistique de Gobô. Son talent, explique-t-il, est consacré par des récompenses et nominations prestigieuses. Le prix Puvis de Chavannes, grand prix de la Société nationale des beaux-arts, lui est décerné en 1933. Il est membre du jury de l'Exposition internationale de 1937 et se voit remettre plusieurs médailles d'or au titre des sections de peinture, gravure et livre d'art dans lesquels il expose. La Société nationale des beaux-arts lui attribue encore en 1939 le Grand prix de la gravure, en 1945 le prix Charles Cottet et en 1950 le Grand prix de composition, prix Gillot-Dard, pour son tableau *La Résurrection de Lazare*. Après un moment de gloire, la situation de Gobô devient plus difficile à la fin des années trente, face à la montée en puissance des nouvelles



écoles cubiste, abstraite, qui détournent l'attention du monde des traditions figuratives. L'artiste est toujours modeste, se documentant et dessinant inlassablement, toujours à la recherche de son idéal : fixer de la féerie des heures la minute fugitive.



Gobô, à droite et le poète Saint Pol Roux à Camaret

### Luce Rivière

Parmi les artistes fréquentés par Gobô, il nous faut évoquer maintenant Raymond Rivière, un célèbre photographe portraitiste angevin qu'il connût lors de son arrivée à Angers en 1900. Le jeune photographe (il est l'aîné de trois ans de Gobô) est alors très réputé pour son œuvre portraitiste. Rivière, natif de l'Orne mais élevé à Nantes par sa mère, avait épousé en 1896 à Rezé Marie-Marguerite Lefeuvre une Rezéenne (native de la Basse-Île en 1867, fille d'un maître au cabotage et d'une demoiselle Allain, issue de marins trentemousins). Le couple avait une fille, Lucienne, née à Angers en 1898. Il semble que Gobô resta lié à cette famille. Alors qu'il est toujours marié (et le restera toute sa vie)

c'est en effet avec la fille de son ami, de vingt-deux ans sa cadette, qu'il vit après la Seconde Guerre mondiale, s'installant à Rezé, plus précisément à Pont-Rousseau ou Luce Rivière tient commerce d'herboristerie rue Alsace-Lorraine. Notre artiste ne connaît plus alors la renommée qui avait été la sienne durant la première moitié du siècle. Il collabore à des revues nantaises, se consacrant à leur illustration. C'est ainsi qu'après avoir illustré des livres de Colette (*La Retraite sentimentale*), Charles Maurras (*l'Étang de Berre*) ou Henri Focillon (*Le Mont sur la ville*) on lui doit les illustrations d'un ouvrage de Bernard Roy, *Nantes un pont pour l'Europe*.

De quoi souffre Georges Gobô ? Une lettre à des amis (anonymes) datée du 2 juin 1958 nous donne quelques indications sur sa santé et son état d'esprit : « *Mes chers amis, j'ai un peu plus tardé que je n'aurais voulu pour répondre à votre lettre du 15 mai. Je n'ai vu le spécialiste que le 28 mai, passage à la radio, électrocardiogramme, prise de sang qu'il a ensuite fallu envoyer en examen : en plus de l'emphysème il y a aussi de l'asthme et le cœur est fatigué par la bronchite, grosse toux. Le cœur est un peu gros mais à peu près normal vu l'âge du moteur. Les fêtes de la Pentecôte ont retardé pour avoir les ordonnances après les examens et le docteur me fait un traitement à la cortisone [...]. Et je n'ai pu débiter que vendredi dernier avec doses de choc : 8 comprimés par jour de 5 milligrammes pendant 4 jours, après on diminue de 1 comprimé par jour pendant encore une série, retomber à 2 ou 3. Régime sévère et je dois le revoir.* ».



Marché en Bretagne- Pastel sur carton.



Femme sous la treille- Estampe

S'interrogeant sur son temps et le contexte politique, il se livre à quelques confidences sur la situation politique du pays après le coup de force d'Alger et l'arrivée au pouvoir de De Gaulle « pour empêcher la guerre civile » et « les peaux de bananes que les autres lui réservent. Quand on pense que certains hommes politiques ont pu dire qu'ils préféreraient la guerre civile à de Gaulle ». Il conclut par ces mots : « je m'arrête, je vous laisse en attendant de nous revoir en bonne santé tous et avec mes amitiés respectueuses pour vous trois, celles de Luce [Lucienne] près de qui je suis vraiment heureux à être actuellement ».

Il s'éteint, on l'a vu, à 82 ans, au domicile de Lucienne Rivière à Pont-Rousseau, le 6 juillet

1958. Il est inhumé dès le lendemain aux côtés des aïeux de cette dernière dans le caveau de famille, dans le cimetière Saint-Pierre. Sur la pierre tombale il est inscrit : « Georges Gobô, peintre et graveur, San Francisco 19 juin 1876, Rezé 6 juillet 1958 ». Sa compagne lui surviva plus de trente ans, le rejoignant dans la tombe en 1991. Son épouse légitime, quant à elle, était déjà morte depuis 1961 à Angers !

La ville d'Angers, qui a reçu de la famille Rivière un don d'archives privées qui ont permis d'en connaître plus sur l'artiste et l'homme que fut Gobô, lui a consacré une exposition au Grand Théâtre en 2009. L'œuvre de l'artiste est largement dispersée aujourd'hui. Certaines pièces sont conservées dans des collections publiques, au musée des Arts de Nantes (Le quai de l'hôtel de ville), à Péronne, à Mulhouse, mais aussi à Liège (musée des Beaux-Arts), à New York (Brooklyn Museum), à Florence (musée des Offices) ou au musée national d'art de Roumanie à Bucarest. Citons enfin le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale à Paris, plusieurs eaux-fortes au musée départemental breton de Quimper ou encore à Marseille au musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Nul doute que Rezé ne manquera pas d'honorer un artiste de nous si longtemps méconnu !



La maison où vécut Georges Gobo au 50 rue Alsace-Lorraine à Rezé (photo YV, 2018)

# Du trois-mâts *Duquesne* au paquebot *Normandie*, la navigation de Jean-Baptiste Codet

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer le parcours de Jean-Baptiste Codet, un des derniers capitaines au long cours trentemousins. Né avec le siècle, il entra à l'école d'hydrographie de Nantes en 1916, naviguant comme novice jusqu'en 1918. Il a confié ses souvenirs à une journaliste en 1990 puis à son fils François en 1991. C'est celui-ci qui rédigea à suivre. Nous lisons :



Jean-Baptiste Codet

« Je bûchais alors pour mon examen de “petite pratique” que je devais passer le 11 novembre 1918 à Paris ; “Les petits gars, c'est terminé pour aujourd'hui, on se revoit dans huit jours” nous a dit l'examineur principal Massenet. Aussitôt mon brevet en poche, au lieu d'attendre mes vingt et un ans et puisque'il y avait pénurie d'officiers, je suis entré comme 1<sup>er</sup> lieutenant à la Transat sur la ligne Nantes-Algérie (diverses à l'aller et vin au retour) et desserte de tous les ports d'Algérie et de Tunisie. Les bateaux étaient alors affectés par les Transports Maritimes et nous étions rémunérés à la fonction, 758,33 F. par mois en ce qui me concerne, selon un barème fixé par l'État d'après la formule suivante :  $N/3$  racine carrée de (50 000-D) T multiplié par C.

À Saint-Nazaire, au mois de décembre 1919, le caissier de la Transat, qui avait repris la gestion de ses navires, me signale : “M. Codet, vous êtes 1<sup>er</sup> lieutenant, mais pas lieutenant au long cours puisque vous n'avez pas 21 ans”. Cela

signifiait que ma solde aurait régressé à 180F. par mois. Or j'avais toujours voulu faire de la voile : j'ai donné ma démission.

Dans le train qui me conduisait à Nantes, où je voulais me présenter à la Société Générale d'Armement [dont les bureaux

étaient Place Graslin] j'ai engagé la conversation avec un voyageur qui n'était autre que le capitaine du trois-mâts Amiral Cécile, en partance pour Buenos Aires et qui cherchait un lieutenant. J'ai dû lui avouer : Je voudrais tellement passer par les trois caps [Tasmanie, Bonne Espérance et Cap Horn]. Il m'a donc fait engager comme lieutenant sur le Buffon prévu pour un voyage d'Australie : c'était en décembre 1919. Mais il fallait attendre l'arrivée d'une chaudière auxiliaire en provenance d'Angleterre : en janvier 1920 elle n'était toujours pas là. J'étais en attente au quai des Salorges ; je m'étais familiarisé avec la mâture dans laquelle je grimpais. Un jour, j'étais sur la dunette à faire les cent pas quand un “brasse-carré” [un gendarme] est monté à bord et m'a dit que l'administrateur voulait me voir. Celui-ci m'a dit : “Vous allez bientôt avoir vingt ans [âge de la levée pour le service militaire] je ne sais pas si je dois vous laisser partir à la voile”. Le trois-mâts Duquesne était en partance à Saint-Nazaire en vue de charger du blé, du maïs et de la graine de lin à Buenos-Aires et, pour y aller, il fallait un mois, plus un mois sur place et un mois pour revenir, ce qui signifiait que j'aurais un mois et demi de retard “Partez, mais partez

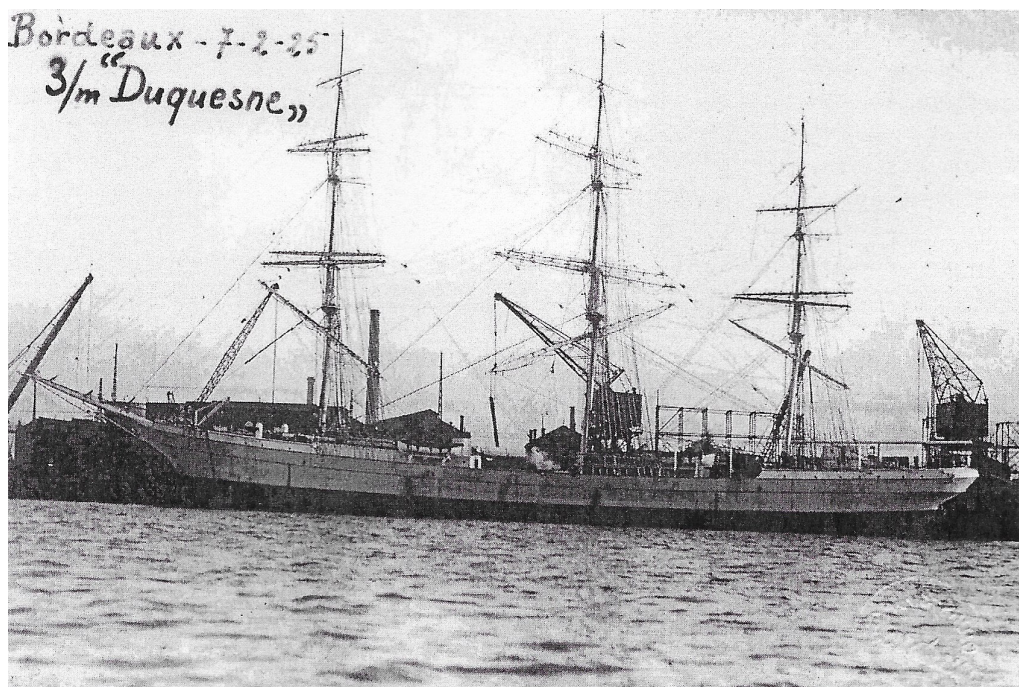
vite !” m’a-t-il dit. Le voyage a duré 83 jours à l’aller, 89 jours au retour et deux mois à Buenos-Aires. À bord nous appliquions le régime de quart par bordées, soit douze heures de service par jour, avec quatre à huit heures de sommeil entre les quarts. L’effectif était de 32 hommes sur un trois-mâts et de 36 sur un quatre-mâts. Il y avait toujours du travail hors quart tel que laver le pont, le maintenir humide, réparer les voiles [la moitié des matelots savait coudre]. Tous les dimanches les officiers visitaient la mâture, vérifiaient les enfléchures dans les haubans, contrôlaient le passage des chaînes d’écoute dans les bouts de vergues, les marchepieds... Au port, on travaillait de six heures du matin à six heures du soir.

Trois voiliers se sont retrouvés à Buenos-Aires : le Duquesne, l’Amiral Cécile et le Champigny. J’ai toujours eu du regret de ne pas avoir été embarqué sur le Champigny. Son capitaine était apprécié, son équipage était bien nourri et j’aurais passé les trois caps, alors que sur le Duquesne, le capitaine Bernot était si pingre qu’on avait faim. Le commandant allait au marché, il nous parlait de la viande et des fruits qu’il avait vus mais il n’en achetait jamais. Le soir nous allions sur les autres bateaux pour avoir des vivres frais. En mer, le menu était essentiellement composé de lard salé, de haricots, de pommes de terre et le dimanche de “singe”, de l’endaubage, un régal qui nous changeait de la morue. Nous avions droit à un quart de vin par repas. Les légumes verts ne duraient pas. Il n’y avait pas de fruits. Nous partions avec des poules et deux cochons. Le jour où l’on tuait le cochon il y avait de la viande fraîche, mais le reste était mis en baril salé et était réservé. Le navire disposait d’une réserve de 18 tonnes d’eau douce : nous avions droit à un seau par semaine et le cuisinier en recevait deux par jour pour la nourriture ; la pompe à eau était cadenasée et un charnier était installé

sur la dunette pour l’eau de boisson. Au carré nous étions trois. Le capitaine avait son couteau, un véritable Pradel, et il nous coupait une tranche de viande à chacun, puis il disait au novice : “Jean, tu mettras ça sur la cheminée du salon, c’est plus frais”. Et il ne fallait pas compter en avoir d’autre. Le dimanche nous avions un verre de vin blanc. Sur le Duquesne nous avions des pigeons. À la mer, la claire-voie du carré était ouverte et l’on sentait l’odeur des œufs et du lard que le capitaine se faisait cuire. De temps en temps il mangeait un pigeon. Il n’en restait plus qu’un. Le novice lui donnait un peu de maïs. Un beau jour, il s’est envolé ; le novice était en train de faire du bois d’allumettes (en coupant des caquets en fragments de taille déterminée et en remplissant des boîtes de conserve) quand le pigeon s’est mis à voler... Vers 10 heures du soir, le pigeon était perché sur la vergue de perruche. Un matelot est monté tout doucement l’attraper. Le 14 juillet nous l’avons fait cuire, mais ça ne faisait pas gros chacun : nous étions quatorze. Au bout de six mois d’absence j’ai finalement pu mettre sac à terre à Rotterdam, en septembre 1920. Ce type de navigation comportait de nombreux dangers : le quatre-mâts Félix-Faure, commandé par Adrien Codet, a perdu 14 hommes d’un seul coup de mer, une déferlante embarquée par l’arrière. Entre le cap de Bonne Espérance et l’Australie les glaces dérivantes étaient aussi dangereuses que le passage du Cap Horn, et il n’y avait pas de cloisons



Le trois-mâts Duquesne en 1925, J.-B. Codet



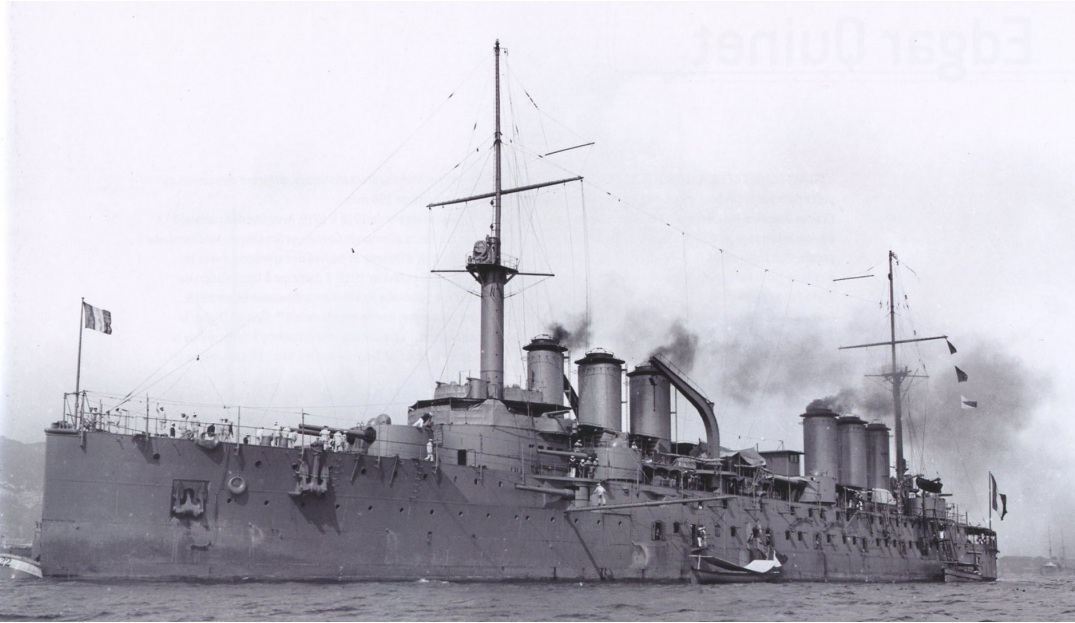
Le trois-mâts Duquesne en 1925

étanches. Mon grand regret est de ne pas avoir été cap-hornier, mais à trente ans mes regrets ont disparu, et j'aurais trouvé cela dur à quarante ans... Il y avait des bateaux qui mettaient neuf mois de Dunkerque à San Francisco, d'autres ne sont jamais revenus. Le passage du "cap" c'était, vent debout, le summum de l'effort : il fallait vingt minutes pour virer de bord.

J'ai débarqué du trois-mâts Duquesne, à Rotterdam, avec six mois de retard en septembre 1920. Il fallait que je rentre, sinon j'aurais été accusé de désertion. J'ai effectué une année d'instruction en tant qu'élève à l'École des officiers de réserve à bord du Magellan à Brest, puis, en octobre 1921, c'est le départ pour trois années de service à Constantinople, comme aspirant de réserve, puis enseigne de vaisseau au bout d'une année. Au bout de vingt-six mois, nouveau règlement selon lequel j'étais démobilisable, et c'est le retour à Toulon début 1923.

À Constantinople j'étais affecté à la division navale du Levant à bord du cuirassé Waldeck-Roussseau qui portait la marque de l'amiral Dumesnil. Là, l'officier de tir a demandé que je sois affecté à l'artillerie. Or, pendant le cours d'EAR, j'étais resté sourd pendant trois semaines à la suite des

exercices de tir de 47 mm. J'ai donc sollicité une autre affectation et l'on m'a versé à la capitainerie du port. J'ai embarqué comme commissaire inter-rallié sur un cargo russe de la flotte de Wrangel protégé par la France l'Ararat II [voir la note à la fin du texte]. Je me souviens particulièrement d'un voyage en Mer Noire au début de 1922 pendant lequel le Danube a gelé dans la nuit (il faisait  $-22^{\circ}$  à Galatz) : cela nous a valu deux mois d'attente sur place puis à Sulina. Nous avons tout juste assez de charbon pour le retour. Il fallait naviguer avec un brise-glace à l'avant et un à l'arrière, et la Mer Noire était gelée jusqu'à 5 milles au large. Nous avons été bloqués deux mois avec notre chargement de bois ; cela n'était pas rentable et le bateau a été désarmé. Après cela je suis resté neuf mois avec les douaniers turcs de la régie Ottomane des Tabacs ; il y avait alors un conflit entre les Grecs [soutenus par les Anglais] et les Turcs [appuyés par la France] à propos de la ville de Smyrne qui avait été promise aux Grecs. Dans le but d'empêcher la contrebande d'armes nous faisons de nombreuses visites de bâtiments dans la mer de Marmara, navigant la nuit et restant au port le jour. J'ai fait ainsi plusieurs bateaux dont la Marika et la mouche Esperence. J'aimais beaucoup les Turcs. Nous fraternisions également avec les Italiens, les Américains.

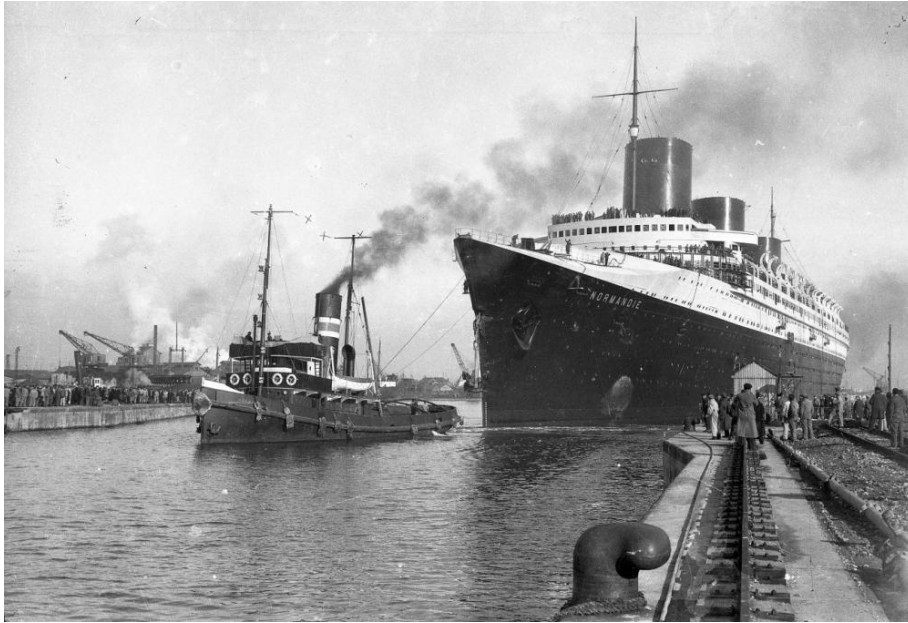


Cuirassé Waldeck-Rousseau

*De retour à Toulon en 1923, après mon service militaire, je n'avais qu'un but : retourner à la voile, la seule vraie navigation. Pour faire de la voile il fallait crocher dedans : c'était ma vocation. J'étais prêt en avril 23 ; c'est alors que le capitaine d'armement de la SGA m'a dit : "Vous avez été lieutenant nous pouvons vous engager comme second mais je vous préviens : dans quatre ans nous n'aurons plus un voilier". La plupart commençaient en effet à désarmer. Je me suis alors embarqué comme lieutenant sur le Ville-de-Rouen puis le Ville-de-Metz sur les lignes de la Réunion et de l'île Maurice et d'Australie. J'avais choisi cette ligne parce qu'il y avait une similitude avec les us de la navigation à la voile : sur les côtes de Madagascar le commandant était vraiment son propre chef et prenait seul toutes les décisions qu'il jugeait utiles. C'est à bord du Ville-de-Rouen que je me suis cassé la cheville en tombant dans une cale. Je me suis marié le 3 mars 1925 et jusqu'en 1926 j'ai navigué pour l'armement Grosos. Alors que j'étais à bord du Ville-de-Paris, un vieux cargo qui avait une guibre et un beaupré, nous avons quitté Rouen à destination de Swansea et l'une des dynamos est tombée en panne en descendant la Seine, puis l'autre devant Le Havre. De plus il avait fallu constater à l'appareillage que les accs de secours de la radio n'étaient pas chargés.*

*En arrivant devant le cap Lizard nous avons été pris dans un fort coup de vent de suroît : la tige de pression s'est tordue et il a fallu désemparer la moyenne pression. Nous n'y sommes parvenus que de justesse avant d'être drossés sur les récifs et avons pu aller mouiller sous l'île Lundy avant de nous faire remorquer à Swansea. Rentrés au Havre il a fallu trois semaines de réparations : j'ai été dégoûté et j'ai démissionné. Puisque mon beau-père était capitaine à la Transat je l'ai rejoint et j'y ai effectué toute ma carrière. J'ai d'abord fait deux voyages sur la ligne du Pacifique sud puis, après ces deux voyages, je me trouvais à la « Grosse Tonne » et y ai rencontré Jean Simon, mon ancien commandant du Guyane, et qui me dit : "Je commande actuellement le Cuba, voulez-vous venir avec moi ?". C'est ainsi que j'ai embarqué pendant cinq ans sur les paquebots de la ligne de Saint-Nazaire au Mexique via les ports de Galice et La Havane. Nous partions tous les deux mois et passions vingt-deux jours au port. Toujours dans les beaux temps ; nous emportions des articles de Paris, des soieries... En 1931, la compagnie a dû supprimer cette ligne, devenue déficitaire.*

*J'ai fait alors un voyage sur le Flandre qui faisait la côte Ferme : Trinidad, Venezuela, Colombie et Colon puis je suis passé sur la ligne du*



Le Normandie. Coll. Ecomusée St-Nazaire

Havre à New-York, à bord du paquebot Champlain pour trois mois, et c'est alors que mon beau-père m'a dit : "Tu embarques sur Normandie". J'étais toujours lieutenant à cette époque. C'était la crise et certains lieutenants naviguaient même comme matelots.

Je suis resté pendant un an, en 1934-35, à suivre, aux chantiers de Penhoët, la construction du paquebot. Le commandant, le second et l'officier de sécurité étaient présents, ainsi que tous les mécaniciens. Nous étions deux lieutenants, Jean-Baptiste Hamon et moi, chargés de surveiller la mise en place des îlots d'incendie : il y en avait 130 ou 140. Nous devions, dans chaque cas, vérifier que le bois était correctement ignifugé et placé entre deux couches d'amiante. Le commandant Pugnet nous avait aussi demandé de vérifier les courants de marée en prévision de la première sortie à la mer. Nous disposions d'une bouée immergée à 6m, car le Normandie calait 11,25 m, et nous allions nous placer, l'un dans le phare de la Vieille Entrée et l'autre à un autre point, avec un taximètre en observant l'orientation de la bouée de 30 minutes avant le plein à 30 minutes après. Nous allions aussi au large, jusqu'au phare de la Blanche, avec une vedette pour mesurer la portée dans la brume des sirènes Typhon.

En mai 1935, c'est le voyage inaugural au cours duquel nous conquérons le Ruban Bleu (29,94 nœuds à l'aller et 30,31 nœuds au retour). À l'arrivée à New-York tous les bateaux qui étaient dans le port ont envoyé leurs états-majors pour nous féliciter et celui du paquebot italien Rex est arrivé à bord porteur d'un petit cercueil où ils avaient déposé leur Ruban Bleu. L'état-major du paquebot britannique Aquitania était présent et leur commandant en second s'est mis à piétiner sa casquette en maugréant : "Je ne sais pas ce que nos chantiers ont pu fabriquer : ils n'ont fait qu'un vieux bateau agrandi [en parlant du Queen Mary]".

L'année suivante Queen Mary est arrivé à New-York en ayant mis moins de temps que Normandie pour faire la traversée ; les journalistes ont donc demandé au commandant pourquoi il n'arborait pas le Ruban Bleu et il leur a répondu : "Nous n'arborons pas le Ruban Bleu parce que, certes, nous avons mis moins de temps que Normandie, mais en marchant moins vite". Or il avait été aperçu, avant son arrivée, par notre Lafayette qui était toujours à la traîne, parce que sur ses quatre moteurs diesel il y en avait toujours deux qui étaient en avarie ».

## Note

Jean-Baptiste Codet dit avoir été commissaire interallié sur un cargo russe (armé) de la flotte Wrangel protégé par la France, l'*Ara-rat II*, pendant l'hiver 1921-1922, c'est-à-dire la flotte militaire des Russes blancs, celle des anciens tsars. Wrangel avait été le général en chef des armées tsaristes. Ceci signifie que, du temps de la présidence Millerand (1920-1924) les politiciens au pouvoir menaient la guerre contre l'Union soviétique en formation (1922). Cette page de l'histoire est tue par les manuels scolaires. Après les mutineries généralisées des marins de la flotte d'Orient ainsi que des soldats en 1919, le pouvoir et les chefs militaires n'avaient pas eu d'autre choix que de rapatrier tout le monde ou presque et de démobiliser. Mais Français et Anglais avaient une autre carte à jouer en tablant sur le nationalisme polonais.

En 1920, l'armée rouge avait vaincu les armées blanches ainsi que l'armée nationaliste ukrainienne, mais, après six ans de guerre, le pays était exsangue, la misère extrême. La Pologne convoitait un vaste territoire à l'est de ses frontières du moment, relevant de la Biélorussie et de l'Ukraine. Mais, pour entrer en guerre, elle avait besoin de l'aide franco-britannique. Elle lui était tout acquise et, conseillée par le général français Weygand — futur bras droit de Pétain — l'armée polonaise, forte de 700 000 hommes, se lança à l'assaut des pays voisins, allant jusqu'à occuper Kiev, la capitale ukrainienne. En présentant Weygand, le dictionnaire Larousse écrit : « *Il anima la résistance de la Pologne à l'armée rouge en 1920* », ce qui s'appelle inverser les rôles.

Chassés de Kiev, les Polonais se replièrent vers le pays convoité où ils se fortifièrent. L'armée rouge n'avait plus les forces pour les chasser et le pouvoir bolchevik fut contraint de le lui céder. Or le traité de Versailles, en juin 1919, avait fixé les frontières orientales de la Pologne sur la ligne Curzon, du nom du ministre britannique Curzon, son promoteur. C'est la frontière actuelle. Les alliés violaient donc leurs propres engagements. Ceci allait avoir des incidences majeures lors de la Seconde Guerre mondiale. À propos du pacte germano-soviétique, on a parlé du partage de la Pologne. En réalité, l'URSS avait obtenu la reconnaissance de la ligne Curzon par l'Allemagne, récupérant ainsi les territoires dont elle avait été spoliée en 1921. En 1945, ceci fut confirmé par tous les belligérants. Entre 1918 et 1940, des forces puissantes agirent en France visant à attaquer l'URSS et on ne doit pas s'étonner de constater qu'en 1922, la France maintenait encore son aide à une flotte russe blanche sans base réelle.

L'information donnée par J.-B. Codet est intéressante pour nous en ce sens qu'on comprend mieux à quel titre le Rezéen Théophile Morel se trouvait sur un bateau russe en 1919, à Odessa.



Troupes alliées (américaines, françaises, britanniques et japonaises) lors d'une parade à Vladivostok - 1918



# La mise en boîte d'un caboteur



Mai 2018, le bateau *Le Remorqueur*, ancien lieu de la nuit à flot sur le canal Saint-Félix, quitte son port d'attache pour échouer à Rezé dans l'espace des anciens abattoirs. Il sera l'une des attractions d'un projet culturel. La ville de Rezé, et plus particulièrement Trentemoult, a déjà vécu un événement similaire au début des années 70. Cette situation était-elle identique ?

1981, un bateau échoué sur la place Beauvillage de Trentemoult est découpé, démonté

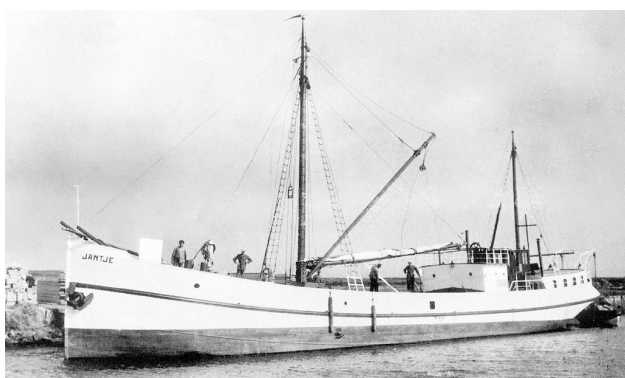
entièrement dans l'indifférence totale, et disparaît du paysage. Quelques mois avant, un incendie s'était déclaré à la proue du navire, laissant une épave calcinée.

Que faisait ce bateau sur cette petite plage de Loire ? Depuis quand était-il échoué ici ? et quelle était sa fonction, compte-tenu qu'il ne naviguait plus ?

Avant de répondre à ces questions, une rétrospective s'impose.

## Construction aux Pays-Bas

L'histoire commence en 1925 aux Pays-Bas, M. Eppo Schothorst, de Zuidbroek, fait construire un caboteur baptisé *Jantje*, prénom de son épouse, et dont les caractéristiques sont les suivantes : 31,50 mètres de long sur 6,00 de large et 2,15 de hauteur.



Le Janjite

Ce caboteur est destiné au transport de diverses marchandises, acheminées de côte à côte. Moins de 10 ans s'écoule avant sa mise en vente.

Le 6 février 1933 à Groningen toujours aux Pays-Bas, le fils d'Eppo, Derk Schothorst en prend possession. Pas pour très longtemps puisqu'en 1937 à Rotterdam on le retrouve sur la flotte de l'armateur hollandais Harm Boon. Il porte alors le nom de *Spes II*, littéralement *Espérance II*.

Ce caboteur change de main assez fréquemment, Harm Boon ne le garde que 2 ans ; en février 1939 il revient à Groningen dans la flotte de M. Arend Steenberg. Il est de nou-

veau débaptisé, et devient le *FREM*.

Quand la Seconde Guerre éclate, il est toujours aux Pays-Bas, mais très rapidement, en 1940, il part se réfugier à Londres.

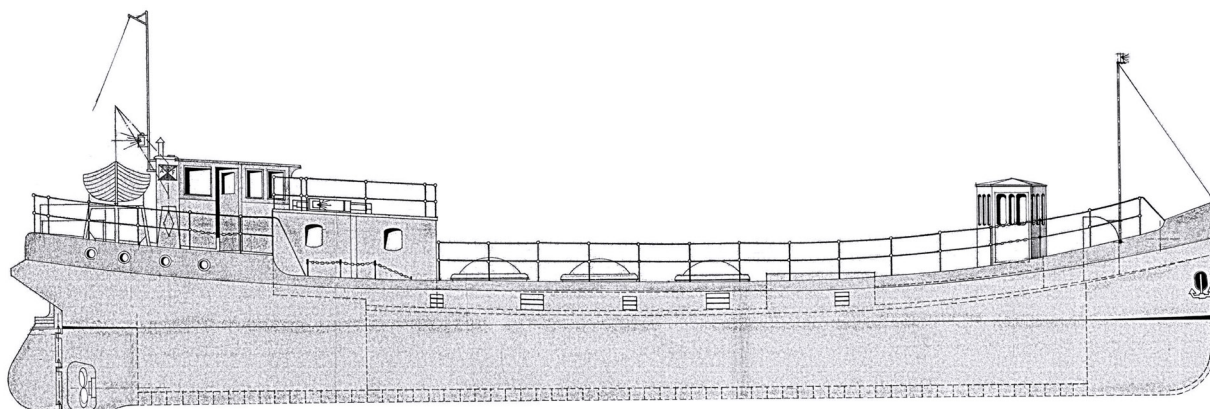
A-t-il effectué des navigations de ravitaillement, rien ne permet de le confirmer. Toujours est-il qu'en août 1943, il subit un bombardement allemand du côté de Rochester. Il sera endommagé, mais restera toujours à flot.

Vers la fin de la Seconde Guerre, le 1<sup>er</sup> juin 1945, c'est le retour sur la côte hollandaise, Harm Boon récupère le caboteur qu'il avait acquis en 1937, et lui conserve son nom de *FREM*.

En 1947, le caboteur prend feu ; les dégâts sont estimés à 4 500 florins. Nous apprenons que Arend Steenberg serait le capitaine, voire le propriétaire. Harm et Arend se connaissaient-ils ?

Ce n'est qu'en juillet 1962 que le caboteur rejoint Nantes, acquis par la compagnie Charles Allaire & Fils qui se charge de son acheminement, puis le rebaptise *Port Joinville*.

Pendant un peu moins de 10 ans, le *Port Joinville* va transporter différentes marchandises et matériaux, entre le continent et les îles, plus particulièrement l'île de Ré ou l'île d'Yeu. Souvent au départ des Sables d'Olonne, de Paimbœuf, ou encore de Nantes. Il transportera même du sel d'Ars-en-Ré vers Le Poulguen.





### Une mise en boîte

Au début des années 70, le *Port Joinville* ne semble plus en capacité de naviguer. Peut-être fatigué par ses années de trafic, il sort de la flotte de la compagnie Allaire. La Direction des Affaires Maritimes indique que le *Port Joinville* sera échoué dans une souille et qu'il perdra de ce fait son caractère maritime. C'est la fin de sa fonction principale, la navigation. Le caboteur ne tangera plus au gré de la houle. Terminé le transport de marchandise, d'île en île, ou de côte en côte. Et plutôt qu'une mise en boîte, il deviendra une boîte de nuit.

Les nouveaux propriétaires sont MM. Perez et Boisselier. Ces derniers informent qu'ils ont l'accord de M. Reygnier, actuel propriétaire de la parcelle, pour échouer le caboteur.

Dans un courrier daté du 10 septembre de la même année, les protagonistes précisent que l'établissement n'accueillera qu'une clientèle respectable, et ne sera géré que par du personnel masculin. Un second courrier, daté du 28 septembre, apporte une évolution, deux personnes seront présentes pour accueillir la clientèle, une hôtesse et un barman. Il n'est pas question d'être ouvert en journée, mais uniquement à partir de 20 heures. Le terme de « clientèle respectable » n'est plus d'actualité.

L'installation envisagée d'un bateau boîte de nuit ou bar de nuit ne semble pas être appréciée par le Syndicat d'initiative de Trentemoult. Le 21 décembre 1970, M. Boutin, son président, demande à M. le Maire de Rezé pourquoi cette implantation sans concertation. Il précise que ce lieu est destiné à devenir une cale pour le futur port de Trentemoult, ce qui est confirmé par le plan d'urbanisme du 24 juillet de la même année, et qui prévoit également l'aménagement du port de plaisance et d'un parking.

La commission de sécurité ayant donné son accord, avec quelques recommandations, dès le mois de février 1971, les propriétaires demandent un affichage sur la voie publique, afin de signaler la nouvelle boîte de nuit.

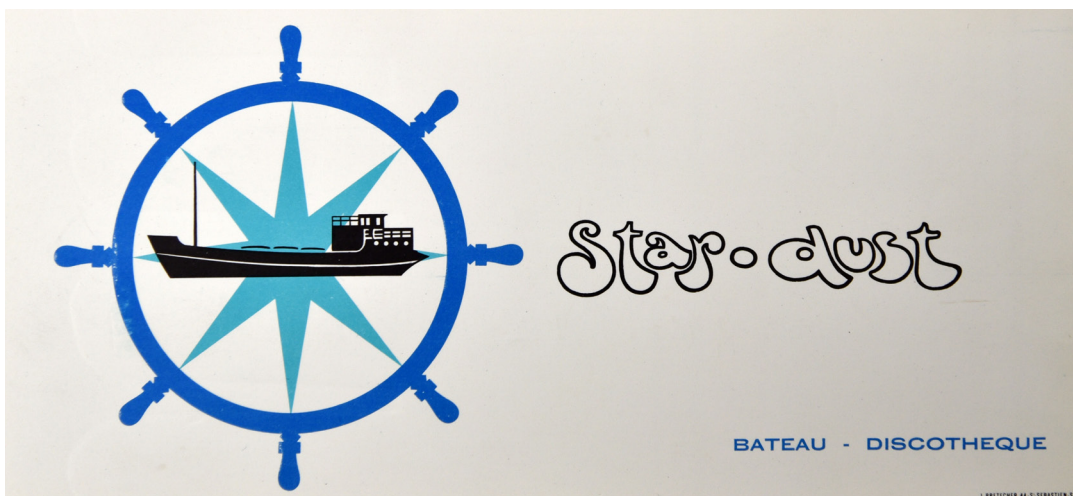
Les panneaux seront implantés :

- Carrefour du pont de Pornic (SNCF) et rue des Chevaliers ;
- Carrefour de Lattre de Tassigny ;
- Portique sur le terrain du club nautique.

Un club nautique est déjà implanté à proximité depuis 1967, alors pourquoi ne pas ajouter un caboteur ?

Le 15 mars 1971 apparaît un nouveau personnage, Jean Gérard acquiert le terrain cadastré AD-421, appartenant à M. Reygnier. Il semble qu'en achetant ce terrain, M. Gérard devienne le propriétaire du caboteur boîte de nuit.

Ce terrain est en partie sur l'ancienne plage « *Beaurivage* ». Pour accéder au terrain, un droit de passage de 3 mètres de largeur est concédé sur le terrain de M<sup>me</sup> Briand. Terrain déjà exploité par M. Farou, puisque M. Gérard lui demande de supprimer tous les obstacles s'y trouvant. Ambiance, ambiance !



### Vive le *Star-Dust*

Le Port Joinville n'est plus, vive le *Star-Dust*.

Cet établissement peut accueillir de soixante à soixante-dix personnes. Quelques serveuses sont embauchées pour maintenir le lien avec la clientèle.

Le 19 mars 1971, on inaugure en grande pompe cette nouvelle boîte de nuit peu ordinaire.

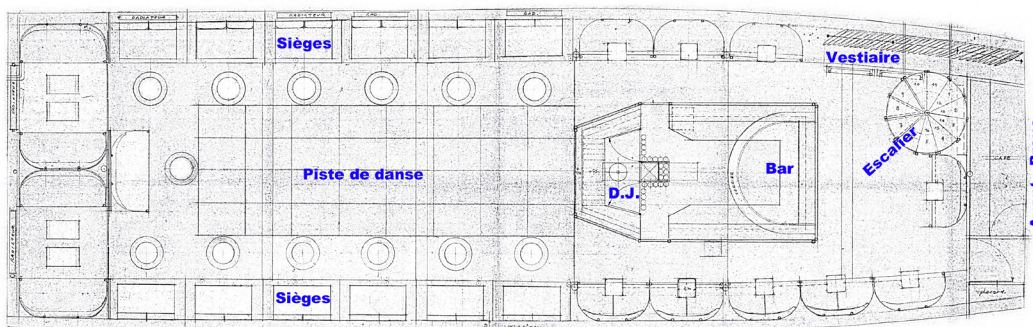
Fernand, Trentemousin de longue date, découvre l'établissement, aussi bien pour le bar que pour le dancing. Il se souvient notamment du morceau musique électronique *Pop-corn*, de Gershon Kingsley (une autre version sortira en 1972, elle sera interprétée par le groupe First Moog Quartet). Morceau apprécié des dancings de cette époque.

M. Gérard organise également une crémaillère avec les Trentemousins, et une partie de

repas sur la plage « *Beaurivage* », sans doute pour démystifier le lieu.

Les clients ont le choix, soit prendre un verre à l'étage au niveau de la cabine de pilotage, soit dans la cale, qui accueille aussi une piste de danse. L'accès principal s'effectue à la proue du bateau.

Un an après, le 29 mars 1972 plus précisément, un arrêté préfectoral ferme le *Star-Dust* pour 3 mois. Aucun motif n'est mentionné sur ce document, si ce n'est que nous apprenons que la discothèque est gérée par M. Rouge, gérant de la SARL Stardust. Finalement un second document apporte des précisions. La fermeture provisoire a été prononcée, car la commission de sécurité fait ressortir que l'établissement « *Star-Dust* » constitue un trouble à l'ordre public. Il est vrai qu'une boîte de nuit à proximité d'habitations peut entraîner des nuisances.



Plan de la cale du *Star-Dust*

Le 30 juin de la même année, une commission de sécurité se rend sur place et donne un avis favorable à sa réouverture. Quelques réserves sont notifiées :

- Les extincteurs devront être judicieusement répartis et facilement accessibles ;
- Un bloc lumineux signalant les toilettes devra préciser « *Sans issue* ».

Pas de commentaire sur les troubles publics ?

Le même mois, M. Gérard achète la parcelle AD 423 à M. et Mme Farou. Sans doute pour un accès plus facile entre la voie de circulation et le *Star-Dust*.

Fernand, ancien client du *Star-Dust*, sympathise avec Jean Gérard. Ce dernier lui propose de « *donner un coup de main* » dans l'établissement. Parfois barman, il remplacera même le disc-jockey, « *avec quelques difficultés* » dit-il avec amusement.

Fernand imagine un accueil plus chaleureux. Il construit un petit bassin à l'entrée du site, avec jeux de lumières et jet d'eau.



Une Trentemousine prénommée Simone, envoie un petit clin d'œil de bien loin pour une certaine Mireille.

Mais clin d'œil ou pas, en avril 1974, les services techniques de la mairie signalent qu'il est préférable pour la tranquillité des rive-

rains, que les usagers de la discothèque stationnent sur le terrain appartenant à la municipalité situé à l'est (Beaurivage). Terrain où est implanté le club nautique. Il semble donc que les riverains se plaignent des nuisances, ce qui était déjà évoqué en 1972.

Cependant, le club nautique ne l'entend pas de cette oreille et le fait savoir haut et fort, par l'intermédiaire de son président. Une chaîne est installée par le club, empêchant tout stationnement. Le maire lui envoie un courrier, précisant qu'il a fait enlever la chaîne et que ledit terrain doit rester à disposition de tous les usagers.

Conflit en perspective ou déjà existant ?

En consultant le plan cadastral, on remarque qu'une entrée est aménagée côté du terrain municipal, où sont d'ailleurs stationnés les véhicules des usagers. Dans ce cas, la question peut être posée, pourquoi l'entrée sur la parcelle AD 423, donnant sur le quai Surcouf, n'est-elle pas utilisée ?

M. Gérard donne une réponse à cette question et confirme à monsieur le maire qu'il y a bien une servitude de passage entre le terrain municipal où est implanté le club nautique et son établissement, et il précise que la parcelle donnant sur le quai est trop étroite pour y stationner les véhicules des usagers.



En juin 1974, M. Gérard demande un permis de construire pour une terrasse d'environ 275 m<sup>2</sup> afin d'y ajouter une activité de restauration. Les documents consultés n'ont pas permis de savoir si cette terrasse avait été construite.

L'activité du *Star-Dust* se développe.



Le *Star-Dust* sur la plage Beurivage (Coll. municipale)

### Un long fleuve tranquille

La vie du caboteur n'était pas un long fleuve tranquille. Parfois un fort coefficient de marée et une crue en amont, lui redonnait l'envie de reprendre le large. Le *Star-Dust* flottait !

Le souci, c'était lorsque la Loire reprenait son lit ! Le caboteur ne se reposait pas forcément dans son emplacement.

Il arrivait des événements moins agréables : en janvier 76, *Ouest-France* titrait : « Du Rififi dans une péniche boîte de nuit à Trentemoult ».

« Le samedi 3 janvier, vers 9h30, les pompiers sont intervenus sur un incendie qui s'était déclaré dans le dancing. Le feu avait pris à l'avant de l'ancien bateau. Cet incendie suspect a été rapproché d'une violente bagarre qui avait éclaté vers 5h30. À proximité de la péniche le sol était jonché de débris. Selon certains témoins, trois hommes se sont présentés dans le dancing et auraient refusé de payer, l'un d'entre eux aurait sorti un couteau. Un

*consommateur voulant s'interposer aurait été blessé. Les trois individus ont brisé les vitres d'une dizaine de voitures. Le propriétaire du bateau, M. Jean Gérard, qui possède aussi le Tampico, n'a pas l'intention de se laisser intimider. »*

Il était effectivement propriétaire de deux autres boîtes de nuit nommées *Tampico* et *Baby Scotch*, l'une située chaussée de la Madeleine, et l'autre à Angers, rue de Bressigny.

Comment le voisinage vivait-il ces événements ? Difficile d'y répondre aujourd'hui.

En février 1976, une nouvelle commission de sécurité estime que l'établissement peut recevoir entre 90 et 100 personnes.

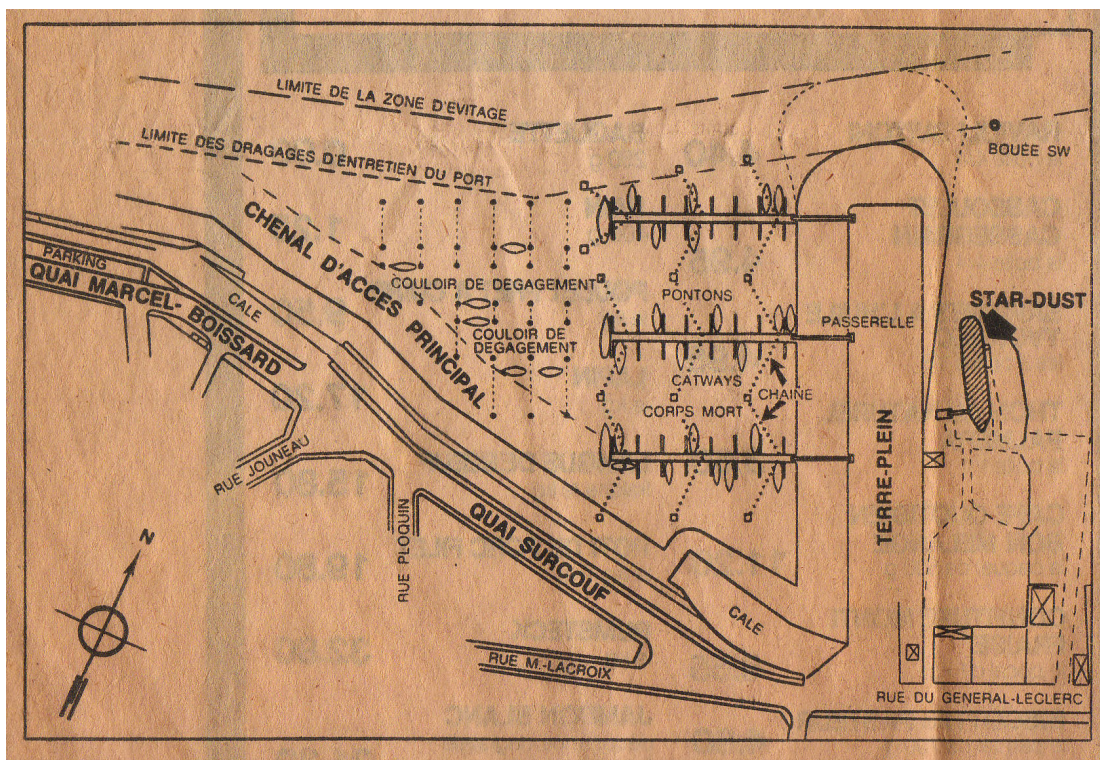
La commission prescrit des aménagements concernant les risques d'incendie, de sécurité, et une vérification du réseau électrique.

En octobre 76, M. Vince, adjoint au maire, signale que le propriétaire du « Night club » fait peu de cas du domaine public. Une dizaine de mètres cubes de terre a été entassée sur le terrain communal. Il évoque à nouveau le problème de stationnement.

Aucune mention sur le bruit n'est abordée dans l'ensemble des documents consultés, le bateau était-il bien isolé phoniquement ?

En 1978, un nouveau plan d'aménagement du port de Trentemoult est envisagé. Le plan prévoit toujours l'emplacement du *Star-Dust*. Ce qui indique qu'il fait partie du paysage.

Que s'est-il passé entre ce nouveau plan d'aménagement et le mois de juin 1980 ? M. Gérard jette l'éponge, il souhaite vendre son terrain à la municipalité.



Plan d'aménagement du port de Trentemoult en 1978

En août 1980, la direction départementale de l'Agriculture se rend sur le site afin d'évaluer la qualité des arbres. Le terrain compte 21 peupliers Robusta, âgés d'environ 30 ans. Son rapport n'est pas optimiste, certains arbres n'ont plus de branche, le propriétaire du *Star-Dust* craignant qu'elles ne tombent sur le bateau, les a sectionnées. Les arbres étant en mauvais état, une exploitation sera décidée.

Est-ce à la suite d'un incident antérieur qu'il décida de couper les branches ?

Lors d'un coup de vent, un arbre était tombé sur la petite chaloupe de M. Landreau. La chaloupe était à sec du côté du club nautique et devait être démantée. Elle n'a pas résisté au choc, le mât a défoncé la coque. M. Landreau tentera d'obtenir un dédommagement auprès de M. Gérard, sans résultat.

Après les événements de 1976, un second incendie se déclenche en septembre 1980. Matériel et débit de boisson sont détruits.

Un accord est trouvé entre la municipalité et

le patron du *Star-Dust* en décembre 1980. M. Gérard précise qu'il déménagera le bateau et le hangar attenant.

Un troisième incendie aura finalement raison du caboteur.

La presse locale nous en dit plus.

Le journal *Ouest-France* titre le 23 janvier 1981 : « Le *Star-Dust*, c'est bien fini ».

« L'ancien bar de nuit amarré à Trentemoult qui était en cours de démolition depuis quelques jours, a été complètement ravagé par un incendie, hier aux environs de 10h30. Il apparaît probable qu'une fausse manœuvre au chalumeau soit à l'origine de ce sinistre.

*Le vieux bateau Star-Dust est désormais bon pour la casse. »*

Quant au journal *Presse-Océan*, il titre ainsi : « À Trentemoult, nouvel incendie au *Stardust* »  
« Cette discothèque, fermée depuis l'automne, à la suite de deux incendies, dont un criminel, doit être découpée et jetée à la ferraille. C'est précisé-

*ment en découpant une partie de la coque, que le feu a pris dans les débris... la présence de goudron sur les parois internes de la coque a occasionné une épaisse fumée ».* Fin de citation.

La municipalité décide l'acquisition des deux parcelles AD 421 et AD 423 en février 1981.

C'est en juin 1981, qu'elle devient propriétaire des deux parcelles.

Le vieux caboteur termine son existence sur la plage Beurivage de Trentemoult en 1981. Il disparaît définitivement du paysage, il sera remplacé bien plus tard par la Maison des Isles.



**Remerciements :**

M<sup>me</sup> Janny Duval, pour l'idée et la motivation  
René Masson, pour son aide archivistique  
M. Guy Secco pour ses ingrédients de mise en récit  
M. Fernand Payron pour son récit et ses souvenirs  
Un spécial pour M. Edmond Bertreux-Guibert, pour son aide maritime  
Sans oublier la sympathique équipe des archives municipales de Rezé.

**Sites internet :**

<http://www.shipspotters.nl/viewtopic.php?t=2417>  
<http://www.marhisdata.nl/printschip.php?id=3190>



# Fragments de vie — Simone Leray

D'après une interview réalisée par les archives  
municipales de Rezé le 10 octobre 2010

Les archives municipales de Rezé ont enregistré des témoignages de Rezéennes et Rezéens sur leur vécu afin de conserver le patrimoine immatériel de la commune. Nous disposons ainsi d'une dizaine d'interviews enregistrées avec leurs transcriptions. Les Amis de Rezé se proposent de partager dans ses bulletins, ces fragments de vie, fragments de notre mémoire collective.



Notre premier article reprend en partie le témoignage de Simone Leray qui fut membre du conseil d'administration de notre association durant de nombreuses années.

Elle nous parle surtout de la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale et de Trentemoult où son mari avait ouvert un atelier de réparations de cycles et motocycles.

La lecture est parfois difficile car Simone a gardé le parler du vignoble nantais mais nous tenions à le conserver pour son authenticité. Âgée de 85 ans lors de l'interview, elle marque de nombreux silences dûs sans doute à une mémoire parfois défaillante. Des faits rapportés sont approximatifs ; Simone exprime simplement son ressenti.

Nous avons fait le choix de ne pas reproduire l'intégralité de l'interview mais de sélectionner les passages qui nous sont apparus intéressants pour l'histoire de notre commune et celle de notre région. Les lecteurs pourront, s'ils le désirent, consulter l'intégralité du document aux archives municipales.

Simone, Godin de son nom de jeune fille, est née en 1925, à Basse-Goulaine. Elle est l'aînée d'une famille paysanne de sept enfants. Elle aide ses parents à la ferme et fréquente l'école communale. Adolescente, elle gardera

peu de temps les enfants d'une famille d'instituteurs.

En 1941, elle rencontre des ouvriers de la raffinerie de sucre Say, venus vendanger lorsqu'ils étaient au chômage technique (plus de charbon pour les machines). Ils lui vantèrent le travail à l'usine et sans doute les distractions de la grande ville de Nantes. La jeune femme quitte alors la campagne, attirée par la ville.

*« C'était bien, tout était... le paradis, quoi !...J'aimais bien Basse-Goulaine, mais je savais que c'était quand même un peu en retard. Pis y'avait la ville de Nantes qui était à sept kilomètres. Ha ! C'était l'attrait. C'était mieux, y'avait des cinémas, y'avait tout, enfin vous savez bien. C'est pas pareil, quand on a pas bougé de sa maison, à 17 ans. Alors on a des idées. Oui, mais c'était à sept kilomètres de Nantes. Ils m'ont dit : « T'as qu'à aller t'embaucher », alors j'ai parti en vélo... Ma mère voulait pas ! Parce qu'il y avait sept kilomètres à faire et c'était la guerre. C'était en 41, en pleine guerre ! C'était même dangereux, mais moi je regardais pas, allez hop ! en route ! Pis j'ai été embauchée là. J'ai travaillé chez Say pendant 5 ans. »*

La France est en guerre ; Nantes est occupée par les Allemands ; les Alliés bombardent les infrastructures portuaires et de communication ainsi que les usines. Les avions américains larguent leurs bombes à très haute altitude n'atteignant pas leurs objectifs détruisant, les quartiers résidentiels et le centre de la ville.



Bombardement de Nantes - 1943 - Coll. Privée

Les restrictions, les difficultés à se déplacer, les bombardements aussi de Basse-Goulaine l'ont profondément marquée.

*« Je travaillais à la raffinerie Say. Et tous les jours j'allais travailler de cinq heures le matin à deux heures le midi, puis de deux heures le midi à dix heures le soir. Alors j'arrivais vers les onze heures chez moi. Pendant la guerre, j'ai vu beaucoup de départs dans les camps de concentration. Y'avait beaucoup de résistants, puis des communistes, et tout ça. On les a jamais revus. On le savait, parce que, tout à coup, ils étaient partis. Les Allemands venaient les chercher sur leur travail. J'ai vu des fois, une de mes amies qui travaillait à côté de moi, ils sont venus la chercher parce que ses deux frères étaient des résistants, [Hervé] moi je le savais pas. Ils l'ont emmenée avec sa mère, qui travaillait à la manufacture, et son père qui travaillait à la raffinerie, qu'était un ancien de la guerre de 14. Quand même, ils les ont tous embarqués pour le fort de Romainville, mais on a su ça après...*

*Ça a été affreux. J'ai vu deux familles entières qui ont été tuées. Une à Nantes et l'autre à Basse-Goulaine. Une seule bombe qu'a tombé [sur Basse-*

*Goulaine], comme ça, en plein champ. C'était mes cousins germains. Il paraît que mon cousin, il avait 25 ans, il a vu un avion arriver. Il a dit : « C'est pour nous ! ». Il a été tué devant sa porte et toute sa famille a été tuée, cinq personnes...*

*Au moment des grands bombardements de Nantes, j'étais à Basse-Goulaine. Une chance comme ça que ce jour-là, je travaillais pas. C'était un après-midi, quand les grands bombardements sont passés. On voyait les bombes qui tombaient. Il y a eu des milliers de morts...*

*[À l'usine Say] la cheminée a tombé par terre. Ils nous faisaient descendre dans les abris. C'était entouré de sucre, alors je serais morte dans le sucre ! Non, y'a pas eu, y'a juste eu la cheminée qu'a tombé. On entendait rien. Parce que c'était entouré de milliers de kilos de sucre. Si une bombe avait tombé, tu parles !...*

*Des jeunes, ils croyaient que c'était les Allemands qu'avaient fait ça. Et c'était les Américains ! Alors là, ils ont tombé sur le derrière ! Ils ont détruit la ville entièrement, pour rien ! Y'avait rien...*

*C'était affreux, affreux, affreux. C'était que des gens... Les écoles étaient prêtes de recommencer,*

au mois de septembre. Alors tous les gens de la campagne venaient pour acheter. Il y avait pas de magasin comme maintenant. Alors c'était beaucoup de gosses, pis dans le milieu de la ville ! Les avions sont partis du boulevard des Américains... On les voyait de Basse-Goulaine. Les bombes tombaient, qui brillaient dans le soleil. Alors on entendait, ça tombait. On entendait très bien. Et on disait : « Tiens, c'est fini » et, tout à coup, allez, une autre vague ! Des milliers de... ça a été un brasier. Un brasier parce que toutes les conduites de gaz ont sauté. Le feu a duré pendant un mois. Tous les pompiers des alentours étaient là...

...C'était affreux. J'y étais le lendemain, avec mon fiancé à ce moment-là. C'était affreux, affreux, affreux ! Les maisons étaient toutes en feu. Les gens cherchaient les corps, ...Y'a eu plus de mille morts. Partout, partout, ils ont semé des bombes. Les grands magasins Decré, qu'étaient magnifiques, allez hop ! y'en avait plus. C'était épouvantable...

...Des chevaux crevés ! Le ventre en l'air, les pattes en l'air. Sur la place du Commerce, parce qu'il y avait pas de voiture, c'était les chevaux. C'était les taxis...

...Maintenant, quand il y a les sirènes – ils les mettent tous les mois – j'ai mal dans le ventre, ça me fait quelque chose. On en a entendu tellement ! Parce que quand on était à la Morinière, il y en avait encore. Y'en avait moins. Mais quand même, la nuit fallait se lever pour s'en aller se cacher. On restait pas à la maison. Parce qu'on avait toujours peur que la maison nous écroule sur la tête. Alors on s'en allait dans les champs. Avec une bassine sur la tête, ou une casserole, pour les éclats. Tout le coin, tout le quartier, tout le monde partait. On allait en dessous un pont, nous. On allait toute une équipe, en se sauvant, en courant. Avec notre bassine. On aurait dû être photographiés en ce temps-là.

Et quand c'était le jour, on les voyait, les bombes qui tombaient, dans le soleil, ça brillait, on disait « Mon dieu ! ». Parce qu'ils faisaient de biais, comme ça... « Oh ça y est, ils tombent sur nous ». Alors, le ventre... On les voyait d'en dessous le pont, c'était quelque chose.

C'était tout ça. Mais moi j'y pense tout le temps.

Par moment, quand ça arrive les dates, je m'en rappelle toujours. Surtout le 16 septembre, le grand, grand bombardement de Nantes. Le 16 et le 23. »

Durant la guerre, Simone rencontre son futur mari lors d'une kermesse à Basse-Goulaine et après leur mariage, le couple habite à la Morinière en Rezé dans un logement prêté par ses beaux-parents. Les jeunes mariés y vivront sept ou huit ans avant de s'installer à Trentemoult. Elle décrit le lieu près de la Sèvre comme un quartier ouvrier tranquille avec ses petites maisons. Elle arrête de travailler à l'usine Say assez rapidement. Elle occupe alors son temps aux tâches ménagères et à sa fille qui vient de rentrer à l'école à Sèvres (Nantes) sur l'autre rive. C'est aussi dans ce quartier nantais qu'elle fait ses courses.

Après la guerre, son mari est muté par les chantiers Dubigeon à Brest. La famille, qui compte maintenant deux enfants, y vivra deux ans. M. Leray perçoit un bon salaire et des indemnités de déplacement conséquents. La famille loge dans des baraquements, mais Simone se plaît bien : la plage est proche, elle apprend à nager... Elle avoue avoir pleuré lors son départ et, cinquante ans plus tard, elle y retournera avec ses 2 enfants, non sans une certaine nostalgie.

Dans les années 1950, son mari, ayant une formation de mécanicien, décide de « se mettre à son compte » et trouve un fonds de commerce de cycles et de motos à Trentemoult. Les affaires prospèrent très vite.



Chantiers navals de Nantes - vue de Trentemoult

« ... On a très bien travaillé, parce que c'était juste la fin de la guerre. Tout le monde était en vélo avant. Alors, ces vélocipèdes-là, ils venaient à Trentemoult de tous les alentours de Nantes, pour prendre le bateau. Y'a un bateau qui traverse la Loire pour aller travailler dans les chantiers. On en avait 131 par jour, de garage, d'abord. Alors ça faisait un rapport. Avec ça, ça me payait mon loyer. Et puis après, il y avait la réparation, parce qu'il y avait toujours des réparations. Ben oui, je louais, du matin jusqu'au soir, enfin, la surveillance. Parce qu'autrement ils se faisaient voler. Y'en avait beaucoup qui restaient sur le bord du quai, tandis que là, ils étaient à l'abri. Parce qu'autrement, ils étaient à l'eau et tout.

Pis c'était presque que des vélos. Pendant la guerre, y'en avait presque pas... Pis alors ça a duré pendant... pas longtemps, deux-trois ans peut-être, pis, les mobylettes sont arrivées. Alors là, tout le monde, tout le monde, voulait des mobylettes, des solex, des... tout ce qu'il y a de moderne à c't'époque-là. Alors, petit à petit, ça a très très bien marché parce qu'il y avait une vente. En plus de ça, celui qui achetait une mobylette, il achetait des selles biplaces, des sacoches, enfin plein des choses ! C'était très bien. On faisait le crédit mais c'est pas moi qui faisais le crédit. C'était la maison Motobécane, et Solex et tout ça...»

Simone tient le magasin, tandis que son mari travaille sans interruption dans son atelier. Elle va en mobylette à Nantes tous les deux-trois jours, chercher des pièces détachées pour les cycles car on ne leur livre pas. La plupart des clients sont des ouvriers. Il y a un autre mécanicien à Trentemoult mais, les Leray ne craignent pas la concurrence car, travaillant dans une cave, il est moins bien installé et moins visible.

« Y'avait les chantiers et y'avait le port à cette époque-là, qui marchait... Ils (les ouvriers) travaillaient de l'autre côté de la Loire. Ils prenaient un petit bateau qui s'appelait le Roquio. Il partait tous les... sitôt la traversée de l'autre bord, il reve-

nait ici. De sept heures le matin jusqu'à huit heures le soir. Sans arrêt, sans arrêt. Il y avait tout le temps du monde. Et y'avait beaucoup de gens qui allaient de l'autre côté à Nantes. Alors ils traversaient là. Mais c'était surtout les ouvriers. »

Mais Trentemoult se transforme au fil du temps, inexorablement.

« ...C'était un village d'ouvriers, beaucoup d'ouvriers. Y'avait des marins, encore. Et pis y'avait des pêcheurs, beaucoup de pêcheurs, encore. Mais ça a pas duré bien des années parce que... la pêche, y'avait plus de poissons. C'est comme partout. Y'avait dans le temps des civelles. Et ça a disparu en quelques années. Y'a trop de pêche, c'est la surpêche, comme partout ! Y'a donc des années et des années qu'il y a plus de poissons. Y'avait encore des marins. Ils commençaient presque tous à être en retraite. C'était des cap-horniers. Ils doublaient le Cap-Horn. Ils avaient des voiliers, des grands, grands... y'en avait un, il était en face. Il arrêtait toujours en face. Mais ils étaient presque tous en retraite quand je suis arrivée. Quand ils partaient, ils partaient longtemps, neuf ou dix mois... »



Quai de Trentemoult - AM Rezé

Elle dit avoir connu de très nombreuses femmes de marins vivant seules dans le village et les derniers capitaines, et avoir entendu dire que 65 d'entre eux vivaient dans de belles maisons entre Trentemoult et Nantes.



Roquio à l'embarcadère de Trentemoult –AM Rezé

Trentemoult vivait aux rythmes des heures de travail des ouvriers de la navale. Les douze cafés s'animaient en soirée, après la débauche. Puis, peu à peu, intervint la fermeture des chantiers et le licenciement du personnel, un petit nombre d'ouvriers seulement étant mutés à Saint-Nazaire. Le roquio cessa sa navigation et nombre de cafés fermèrent. L'activité portuaire étant en déclin, dockers et marins se raréfièrent.

Une zone commerciale avait été créée entre la route de Pornic et Trentemoult. Mais le village n'en connut pas moins des difficultés. Abandonnées, les maisons risquaient la ruine. Simone vit mal cette période comme beaucoup de Trentemousins et la municipalité. Puis, il y eut le tournage du film *La Reine Blanche* par Jean-Loup Hubert, enfant du pays, et tout changea. Les Nantais redécouvrirent Trentemoult. Certains rachetèrent des maisons. Une population nouvelle, bobo (bourgeois-bohèmes) s'installa. Les bâtisses prirent des couleurs. Simone raconte :

*« Et puis alors, les gens, ça a changé. Parce que les chantiers ont arrêté de faire des bateaux. En 70 à peu près. Alors y avait moins de monde qui traversait de l'autre côté. Nous, c'est là qu'on a arrêté, en 70. Y'avait plus de travail ! Y'avait trois grands chantiers, ils ont tous arrêtés. Mais ils ont mis des années, avant d'arrêter complètement. Alors nous, on croyait pas qu'ils allaient arrêter. Parce qu'il disait tout le temps « y'a eu des chan-*

*tiers, y'aura... ». Mais non. Y'avait bien 3 000 ouvriers. Alors dame, ça fait... mais ils ont mis cinq-six ans avant d'arrêter complètement. Alors nous aussi, on croyait pas. Mon mari surtout « en non, ça a toujours existé ! ».*

*Ces chantiers-là, ça faisait travailler tous les environs : Rezé, Bouguenais, Pont-Saint-Martin, plusieurs communes, quoi. Plus de 30 000 ouvriers. Mais c'était partout. Et il y a eu le port avant. Et le port s'est arrêté... Ça c'était la belle époque ! Oui, y'avait du travail par-dessus la tête...*

*...C'est quand les grands chantiers, tout s'est arrêté, ça a fait une coupure, forcément. Beaucoup d'ouvriers sont partis travailler à Saint-Nazaire. Et les autres sont restés là. Ils étaient au chômage, forcément. On a été pendant trois-quatre ans, ça a été vraiment le désert. Le désert à Trentemoult : y'avait plus de travail, les gens étaient désabusés, tout le monde avait le cafard. Y'avait que des petits boulots, c'est tout. Et puis, il y a eu un film, on aurait jamais pensé ça ! Le film *La Reine Blanche*. Ils sont restés deux mois et demi, là, à Trentemoult. Et ça a fait changer le monde ! Je ne sais pas comment que ça se fait, personne ne sait. Des gens sont venus d'ailleurs acheter les maisons. Parce que les maisons ne se vendaient plus, qu'on a appelés, les bobos. Alors ça a changé complètement. Et pis, petit à petit, le travail a repris, et maintenant, ça marche très très bien...Où, depuis ce film-là. Ca a fait un boum, je ne sais pas pourquoi. Ca a duré deux mois et demi. Et sitôt après, c'était pas pareil. Il y avait un monde fou qui venait voir le film. Et puis, je sais pas. Ça a changé la société, quoi. Parce que tous les gens qui venaient, c'était des nouveaux, qu'avaient d'autres idées, qu'on appelle les bobos. Ils sont très bien, moi, je m'entends très bien avec eux, au contraire. Y'a longtemps, ça fait vingt ans ! ».*

Le commerce de la famille Leray, n'étant plus viable, ferme et le couple devra chercher du travail ailleurs.

*« On a été obligés d'arrêter : y'avait plus de bateau, plus de chantier, plus d'ouvriers, les ouvriers étaient au chômage. Alors mon mari, il a trouvé du travail dès le lendemain. Il avait vu sur le jour-*

nal qu'on cherchait un mécanicien d'entretien. Alors ben c'était son job. Et puis dame, il a été embauché tout de suite, chez Guillouard, à Nantes. C'était une usine de... enfin je me rappelle plus de tout... de tout, quoi. Ils faisaient des appareils ménagers, des lampes, enfin de tout, quoi.

Moi, j'ai parti travailler comme femme de ménage au château de Rezé. Dans les appartements. Y'en a que c'est à la mairie, mais y'avait un espace, que c'était privé. Alors c'est là que j'ai été. C'était bien. C'était privé, c'était pas pareil quoi, c'était mieux. Alors j'ai trouvé ça, j'ai dit « c'est bon », j'allais pas chercher midi à quatorze heures. J'avais pas de métier, pendant que j'étais avec mon mari à travailler. C'était un voisin qui habitait Trentemoult, le gardien de cet immeuble, c'était un de ses copains. Pis ils cherchaient une femme de ménage qui voulait travailler, parce que celle qui y était, voulait pas travailler le samedi matin, alors... moi, ça m'était bien égal. J'étais très bien. J'y étais au moins 15 ans... ».

Les Leray ont acquis une 2 CV mais Simone comme son époux partent au travail en mobylette. Le roquio ayant disparu, il leur faut emprunter les ponts pour se rendre à Nantes. M. Leray travaille durant 9 ans chez Guillouard, fabricant d'articles en métal galvanisé ou inoxydable pour la cuisine. Il sera atteint d'une attaque cérébrale et sera paralysé durant 4 ans avant de mourir. Simone travaille alors à mi-temps. Au-delà du travail, Simone se souvient de sa jeunesse et des moments de loisirs.

Jusqu'à l'âge de 20 ans, elle dit travailler tous les jours, et lorsqu'elle a du temps de libre, elle le passe chez ses parents. Mais quand la guerre s'achève, le couple achète un tandem et part à la mer pour le week-end. En short, il ne passe pas inaperçu et passe pour des fous aux yeux de leurs voisins.

« ... On partait tous les vendredis soirs, au bord de la mer. On avait jamais rien visité, rien rien rien ! Alors on avait l'attrait de la mer surtout. On par-

tait à Port-Giraud, pis on ramassait des moules. On avait une petite remorque. ... Enfin, j'étais complètement crevée, moi ! Parce que le lendemain matin, fallait recommencer. Parce que je commençais à six heures du matin, mais fallait que je me lève au moins à cinq heures. Alors je pouvais pas me lever parce que j'étais crevée de la veille, à ramasser des moules sur les rochers. Pis, venir en tandem jusqu'à Port-Giraud, c'était à côté de Pornic... Et pis, on mangeait des crabes. Parce que pendant la guerre, y'a jamais eu de pêche, rien. Alors y'avait des crabes qui couraient partout, des moules, on était content, y'avait... pour tout le quartier, quoi ! »

Le samedi soir, ils campent dans une tente faite en toiles d'avion à même le sol sur un peu de foin et le lendemain, ils partent à la découverte du littoral.

M. Leray achète un moteur et l'installe à l'arrière du tandem et durant les congés et les jours fériés, le couple ne pense qu'aux voyages ; Simone achète une voiture, une Mathis avec laquelle, elle apprendra à conduire. La venue des deux enfants modèrera leur frénésie d'évasion.

« ... Un demi-cheval. Il nous aidait dans les côtes. Parce qu'on faisait des sorties, on allait pas qu'au bord de la mer ! On avait été visiter tous les châteaux de la Loire. Jusqu'à Chambord. Et puis ; l'autre fois d'après, comme on avait, pas nos congés, mais on avait des jours, c'était l'autre côté de la Loire qu'on avait fait. Tous les châteaux. Pendant quelques jours comme ça. Et puis on avait fait la Bretagne, toutes les plages, partout, partout. On partait tout le temps et pis y'avait ma belle-mère qu'était un petit peu radin, pas qu'un peu, beaucoup. Elle disait : « Vous serez jamais riche ! Forcément, vous dépensez tous vos sous en train de courir, vous pouvez pas rester





Magasin et atelier de Mme et M. Leray - cliché I. Impinna

tranquille ! ». Alors, quand la paye était perdue, on allait lui en emprunter. Mais elle savait quand c'était la paye, alors, hop ! C'était pas le lendemain, c'était le jour qu'il fallait lui rendre ses sous. Mais enfin, ça fait rien, on en a profité. Pendant cinq ans. Parce qu'après les enfants sont venus, alors, ben dame... il a fallu arrêter... ».

Simone est nostalgique du vieux Trentemoult et de sa jeunesse. Elle aimait le bord de Loire, l'ambiance du quartier et surtout le contact avec les autres.

« Pis, comme j'étais dans le commerce, j'avais tout le temps du monde. Tout le temps, tout le temps. Pis j'aimais bien... je dirais que c'était la bonne ambiance. Je me suis fait suer, c'est quand ils ont arrêté les chantiers, quand il y avait plus personne. En plus de ça, il y avait la zone industrielle qui s'est montée. Alors il y avait plus de commerce. Avant y'avait douze épiceries. Douze cafés, deux marchands de vélo, enfin comme nous... Une droguerie, une agence postale, dix épiceries, quatre boucheries, trois boulangeries, une pâtisserie, une charcuterie, un bureau de tabac, un docteur, un sabotier, deux marchands de légumes, deux coif-

feurs, trois coiffeurs même, une quincaillerie, une forge, un garage, onze cafés, deux poissonneries, trois cordonniers... ».

Simone était devenue une véritable Trentemoultine, tournée vers le large, vers l'aventure.

Curieuse de tout, passionnée d'histoire et de photographie, elle possédait une importante collection de cartes postales et de photos qu'elle prêtait volontiers pour illustrer les articles de *l'Ami de Rezé*.

J'ai eu le plaisir de lui rendre visite dans sa maison de « pêcheur », dans une impasse qu'elle appelait la cour des miracles ; je lui remettais les bulletins de notre association qu'elle distribuait à un très grand nombre d'adhérents, un tiers de nos effectifs ! C'était une femme sociable et d'une grande gentillesse qui avait su garder sa simplicité. Comme beaucoup de ses amis, je pense à elle, lorsque sur le quai Marcel Boissard, j'aperçois le magasin qu'elle et son mari avaient fondé, orné de deux enseignes « cycles » et « Peugeot ». Elle est décédée en 2016.





# L'architecture du vide

## 30<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration de l'hôtel de ville

« Avec le nouvel hôtel de ville, une page se tourne. Ce changement nous rappelle que notre travail d'élus s'inscrit dans une histoire qui dépasse les hommes mais qui se laisse aussi infléchir par eux. » Dans d'autres circonstances, cette phrase de Jacques Floch aurait pu paraître grandiloquente mais, prononcée en conclusion du dernier conseil municipal tenu à l'hôtel Grignon-Dumoulin, le 16 décembre 1988, elle frappa une assemblée qui avait bien conscience de vivre un moment historique à l'échelle locale : le départ vers un nouvel hôtel de ville.

Pour un premier magistrat municipal, la décision de construire une mairie correspond toujours à un élan contradictoire : d'un côté, regrouper des services dispersés et répondre à la croissance de la cité, mais de l'autre, risquer de déplaire aux électeurs qui ne voient pas toujours d'un bon œil s'édifier des « palais publics » avec leurs impôts. D'autant que Jacques Floch n'avait pas fait dans la demi-mesure : concours international, soixante-quatre projets remis, quatre retenus dans une *short list* et celui d'Alessandro Anselmi choisi

au final par sept voix sur les onze membres du jury. Il est vrai que le projet du Romain avait de quoi séduire puisqu'il répondait aux trois exigences du cahier des charges : regroupement de l'ensemble des services municipaux, réutilisation des bâtiments existants et valorisation du Bourg. Mais surtout, Anselmi allait au-delà de ces exigences en mettant en scène la Maison radieuse et en unifiant des bâtiments disparates avec un mur rideau faisant fonction de beffroi, bref, en « révélant » – grâce à son architecture – un site inconnu avant lui.



Hôtel de ville de Rezé et la Maison Radieuse - cliché P. Ruault (Mairie de Rezé)

L'idée d'une nouvelle mairie n'était pas neuve ; dès 1957, Noël Le Maresquier, l'architecte des immeubles du Château, avait esquissé un projet et en 1962 la presse en avait publié un autre en assurant l'imminence de sa construction pour soulager « *des services littéralement asphyxiés dans la mairie actuelle* ». Au fil du temps, un projet d'hôtel de ville fut annoncé au Château, au Bourg, puis à Pont-Rousseau... Fin 1986, Jacques Floch mit fin à un suspense qui ne pouvait plus durer : Rezé avait crû de façon considérable, passant de 19 000 habitants en 1954 à 33 560 en 1982. Et puis, les lois organisant la Décentralisation — suite à l'élection de François Mitterrand — avaient confié aux communes des champs d'action élargis qui avaient nécessité une vague de recrutements pour y faire face. L'idée d'un nouveau bâtiment s'est donc finalement imposée d'elle-même ; elle fut la résultante de trois forces : la croissance de la ville, la Décentralisation et la volonté d'un maire bâtisseur qui œuvrait pour la réhabilitation physique et politique des banlieues<sup>1</sup>. D'ailleurs, les élections municipales, organisées à peine plus de deux mois après l'inauguration du bâtiment, confirmèrent au premier tour Jacques Floch dans son poste de maire et le nouvel hôtel de ville ne fit pas polémique – à l'exception de quelques interrogations sur son coût.

Sa localisation même fut l'objet d'un consensus qui pourtant n'allait pas de soi avec un espace enclavé, des accès médiocres et une situation excentrée. Mais trois arguments

emportèrent l'adhésion<sup>2</sup> : la continuité historique (le site est le cœur administratif de Rezé depuis l'Antiquité<sup>3</sup>), la nécessité de réutiliser des bâtiments symboliques (école, hôtel Grignon-Dumoulin) et enfin, comme l'avait dit J. Floch : « *Partir, c'était faire mourir le Bourg* ».

Ainsi, le 17 janvier 1989, les élus et l'administration communale s'installèrent dans le quatrième hôtel de ville de l'histoire rezéenne<sup>4</sup>. Son architecte, Alessandro Anselmi était alors professeur à l'École d'architecture de Calabre et de Paris ainsi qu'à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles. Il était né et il décéda à Rome (1934-2013). Théoricien reconnu, il n'avait encore jamais construit en France.

## L'entrée et l'accueil

L'entrée de l'hôtel de ville résume à elle seule la complexité du projet : elle ne se voit pas immédiatement et les visiteurs, trente ans après l'inauguration du bâtiment, ont parfois encore du mal à la trouver ! Elle perturbe la vision de l'accès au pouvoir communément admise qui correspond à un lieu en hauteur<sup>5</sup>. Là, il faut descendre un escalier pour pénétrer dans l'édifice dont les premières marches sont partiellement masquées par le muret qui borde le parvis.

Cette entrée déroutante n'a rien d'une coquetterie d'artiste puisqu'elle a une fonction majeure : elle permet une liaison d'entresol entre les bâtiments existants tout en dégageant la

<sup>1</sup> J. Floch a été l'un des initiateurs du mouvement « Banlieue 89 » et l'association des maires « Ville et Banlieue », dont il fut le premier président, fut créée en 1983.

<sup>2</sup> Ces arguments figuraient dans un cahier des charges remarquablement coordonné par Daniel Peneau, architecte à l'Agence d'études urbaines de l'agglomération nantaise (AURAN). Signalons également le travail, presque au jour le jour, de suivi du chantier effectué par Daniel Prin, alors premier adjoint de J. Floch. Citons enfin, Yves Gellusseau à la tête du bureau d'étude AIA qui a accompagné la construction.

<sup>3</sup> Cet argument mis en avant à l'époque peut être doublement discuté : la ville antique s'étendait du Port au Blé jusqu'aux Couëts et le lieu de son « administration » est incertain ; enfin, du déclin de Ratiatum jusqu'à l'installation de la première municipalité (1790) il est difficile de parler d'un « pouvoir administratif rezéen » – d'autant que le pouvoir seigneurial se situait au Château.

<sup>4</sup> Pour être précis, il faudrait distinguer quatre bâtiments, tous situés sur le Bourg (1804 – 1838 – 1895 – 1989), et quatre autres emplacements loués ou prêtés : dans la maison du premier maire (Michel Dupré-Villaine – 1790), et puis en fonction des guerres et des vicissitudes politiques : à Nantes, aux Couëts et à Trememoult...

<sup>5</sup> Entrer dans un lieu de pouvoir par le sous-sol n'est pas commun : la mairie d'Anselmi est le seul exemple d'une entrée en descente dans toute la Loire-Atlantique et sans doute bien au-delà !

vue sur la Maison radieuse. À l'origine, elle avait également une fonction symbolique qui soulignait le rituel du mariage civil : les futurs époux entraient dans la pénombre de l'accueil pour accéder à la salle des mariages, ils s'unissaient alors sous un lanterneau en forme de soleil rayonnant et ils ressortaient à la lumière des jardins... Malheureusement, pour des raisons de coût, cette salle ne put être creusée dans la roche mais il en reste un vestige : le lanterneau et ses colonnes qui détonnent dans un bureau administratif au décorum désormais décalé. La salle des mariages a donc été installée dans un espace prévu à l'origine pour des réunions mais, malgré des efforts de décoration — notamment un face-à-face savoureux entre deux Marianne de style opposé —, elle reste exiguë et peu fonctionnelle, même si elle permet un accès direct sur les jardins.

Le programme du bâtiment insistait sur un point auquel était attaché Jacques Floch : l'accueil devait traiter tous les publics sans exception pour ne pas faire de différence entre les personnes venues pour une aide sociale, un avis de naissance ou un permis de construire. Pari réussi au prix d'une contradiction : l'intérieur de la mairie est dessiné comme une promenade urbaine avec ses placettes, ses rues et ses avenues alors que le public est sensé ne pas s'aventurer dans ces espaces puisque l'accueil doit répondre à l'essentiel de ses demandes... Du coup, ces déambulateurs majestueux sont souvent déserts. Pourtant, le cheminement qui va de l'entresol au rez-de-chaussée est — malgré la suppression du mur d'eau dont la musique tempérait la minéralité des lieux — d'une élégance austère soulignée par l'architecte : « *J'y retrouve exactement le fruit de mes pensées et de mon dessin*<sup>6</sup> ».

## L'axe central

Au rez-de-chaussée, juste après la salle des mariages, le visiteur accède à une étrange salle des colonnes<sup>7</sup>, de forme circulaire, qui est la base d'un pivot se poursuivant à l'étage supérieur par la salle du conseil. Modulable, cette pièce fonctionne ou bien refermée sur elle-même pour des réunions ou bien ouverte sur un vaste déambulateur qui conduit d'un côté vers la rue Jean-Louis et de l'autre vers les jardins. Sa double rangée de colonnes lui donne un étrange aspect de palais antique qui souligne un lieu où le pouvoir se met en scène. Malheureusement sa forme circulaire, doublée d'un cercle tracé sur le sol, empêche visiblement le public de franchir cette frontière symbolique lors des réceptions ! Cette difficulté maintes fois constatée souligne l'une des principales lacunes du bâtiment<sup>8</sup> : l'absence d'une grande salle de type amphithéâtre pour les conférences, projections, réunions du personnel ou toute autre manifestation d'envergure.

Le deuxième étage de ce pivot central est donc occupé par la salle du conseil municipal qui est également une mise en scène exacerbée et ambiguë du pouvoir. Avec ses murs tapissés de bois, elle contraste avec la minéralité de l'édifice et s'affiche clairement, avec sa coupole, son double niveau, son éclairage zénithal, ses signes ostentatoires et la forme symbole de sa table<sup>9</sup>, comme le centre du rituel républicain. Les élus, comme le voulait Jacques Floch, sont « *à égalité* » autour de cette table dans un temple laïc dont la solennité invite à la retenue.

Mais l'aspect grandiose de la salle du conseil ne cache pas sa médiocre fonctionnalité : le

<sup>6</sup> Toutes les citations d'A. Anselmi sont extraites de plusieurs entretiens avec l'auteur, qui datent de juin 1988 à janvier 1989.

<sup>7</sup> Cette salle porte aujourd'hui le nom de María Elena Moyano-Delgado, adjointe au maire de Villa el Salvador, ville péruvienne qui coopérait avec Rezé. M.-E. Moyano-Delgado a été assassinée le 15 février 1992 par le Sentier lumineux.

<sup>8</sup> La responsabilité de cette lacune incombe autant au commanditaire qu'à l'architecte.

<sup>9</sup> Voir ci-après la signification de ces symboles.



Salle du conseil municipal avec la table en forme d'œil- Cliché P. Ruault (Mairie de Rezé)

premier niveau est trop exigu, les élus sont à l'étroit et la salle n'accueille dans des conditions correctes ni la presse, ni les fonctionnaires qui accompagnent l'équipe municipale lors de chaque conseil. D'autre part, les gradins dévolus au public ne permettent pas de voir l'ensemble des élus en contrebas et — constat rédhibitoire — ils ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. On peut enfin discuter l'agencement symbolique de ce théâtre à l'italienne : le peuple domine (à quand le lancer de tracts ?), mais il est séparé de ses représentants ; ce dispositif tient sans doute plus de l'arène-spectacle que de l'agora démocratique...

La salle Moyano-Delgado et celle du conseil municipal forment l'axe du bâtiment principal. Toute l'organisation de ce dernier « tourne » autour de cet axe qui oppose son

caractère statique au mouvement des colonnes et des cheminements qui l'entourent. Anselmi définit ce double pivot comme « l'œil du cyclone » où l'espace pacifié donne la certitude d'être au centre du dispositif architectural. Cette centralité se signale à l'extérieur par une coupole recouverte de cuivre, ceinte de seize mâts où claquent, les jours de fête, autant de drapeaux.

La salle du conseil jouxte les bureaux des élus auxquels on accède par une placette – véritable espace public de type urbain qui sert de salon d'attente et de discussion. Le bureau du maire est le point d'aboutissement de ce cheminement. Il propose un espace complexe en forme de triangle à la pointe coupée, qui offre une vue maximale sur trois des points cardinaux : le nord avec l'ancienne mairie, l'ouest avec l'église, le bâtiment qui abrite des ser-

vices municipaux et l'ouest avec la rue Jean-Louis. Cette pièce à l'aménagement complexe plusieurs fois modifié — comme pour chercher la formule idéale — s'impose par sa position en proue de l'édifice, par sa forme inhabituelle et par son mobilier dessiné par Anselmi ; l'architecte a également signé celui de l'accueil, de la salle des mariages et de la salle du conseil municipal.

### Gravures, signes et symboles

En opposition à l'architecture de verre et d'acier privilégiée par la modernité, Anselmi a choisi des matériaux traditionnels : l'ardoise, le granit, le béton, le bois, le cuivre et le marbre : « *Ces matériaux expriment la dureté, la force et la pérennité qui symbolisent la permanence de la communauté. Je n'aime pas les matériaux en vogue aujourd'hui : ils sont fragiles et vieillissent mal* ». Et le béton notamment, grâce à la plasticité des formes qu'il permet, fait « *exister* » la nouvelle mairie entre les deux volumes imposants de l'église et de la Maison radieuse.

Le béton possède un autre avantage : il facilite la gravure<sup>10</sup>. Mais avant d'aborder les signes qui saturent les sols, murs et réverbères de l'hôtel de ville, il faut comprendre qu'ils se divisent en deux sources complémentaires : celles du maire et de l'architecte. Pour ce dernier, il importait d'abord de donner — dans toutes les acceptions du terme — un « *sens* » à son bâtiment ; une orientation nord-sud s'est vite imposée à lui : elle correspond à l'axe de l'ancienne rue des Marronniers — l'un des plus anciens de Rezé — qui allait de l'église Saint-Pierre à la Loire et qui reliait la ville à « *son* » fleuve. Anselmi a marqué cette ligne nord-sud par un alignement de réverbères qui

ordonne toute son architecture et constitue l'acte fondateur de son dessein. Cette ligne était soulignée par une rigole qui conduisait les eaux de pluie vers le nord, comme pour relier à son tour le bâtiment à la Loire. Or pour Anselmi, ce lien fondateur entre ville et fleuve renvoie dans notre culture au plus ancien d'entre eux : le Nil<sup>11</sup>. Grâce à ses inondations nourricières, le Nil a fécondé notre civilisation tout comme son héritage grec et romain.

C'est pour cette raison que l'on retrouve des hiéroglyphes sur le fronton de l'édifice. Sur le bâtiment de droite et de haut en bas, on distingue d'abord un œil qui est un signe de protection chez les Égyptiens. On notera aussi que cette gravure est une métonymie du rez-de-chaussée de la salle du conseil vue des gradins. Enfin, le symbole de l'œil fait le lien entre le langage de l'architecte et celui du maire, puisque ce dernier le reprend à son compte en lui donnant une autre signification (voir ci-après). Les trois autres hiéroglyphes représentent successivement les trois saisons de l'Égypte ancienne : l'Inondation, la Germination et la Récolte. À ces trois saisons est associée l'image du soleil et de la lune. Deux autres gravures ne font pas référence à l'Égypte : la première se trouve sur la chaufferie du bâtiment de gauche et n'est visible que dans ses étages : cette figure se lit presque comme un dessin d'enfant : au centre, le soleil qui rayonne ; au bout de ses rayons, de petites flammes symbolisent sa chaleur ; et au centre, la lune accompagne le soleil et représente la nuit. Sur le bâtiment de gauche, on trouve enfin un dessin qui cite l'une des gravures du Corbusier sur la Maison radieuse : il représente la course du soleil et de la lune sur une journée.

<sup>10</sup> Le béton permet également un principe constructif que Le Corbusier avait systématisé pour la Maison radieuse : la préfabrication et le montage sous forme de module – à la manière des Lego. C'est ainsi que fut assemblé le grand mur-rideau.

<sup>11</sup> Dans son très beau livre *La Croyance des voleurs* (Éditions du Seuil), Michel Chaillou fait aussi ce parallèle Loire-Nil : « *Quand la maîtresse a résumé la leçon en répétant que l'Égypte n'existerait pas sans le Nil, j'ai osé la question : "Et nous, est-ce qu'on n'existerait pas sans le nôtre ?" Elle n'a pas voulu entendre ma question. Pourtant, la Loire aussi elle déborde. L'Égypte n'est pas qu'en Égypte. Le Nil peut couler dans la Loire.* »



Fresque de la chaufferie- Cliché T. Mezerette (Mairie de Rezé)

Il serait tentant de voir dans cette citation un lien direct avec les symboles du Corbusier mais Anselmi se réfère en fait à une tradition plus ancienne : « Depuis plus d'un siècle, on a perdu l'utilisation de la gravure et je renoue — après Le Corbusier et bien d'autres — avec cette grande tradition dans une intention qui n'est pas seulement décorative : les symboles que je propose ont un sens lié au contexte de l'édifice ». Ce contexte se déploie sur quatre dimensions : historique (le lien de Rezé avec la Loire), physique (la Maison radieuse, l'église, les petites maisons de la place Daviais), républicaine (les valeurs) et enfin, spatio-temporelle (le système solaire, les éléments, l'écoulement du temps).

Jacques Floch a posé sa marque dans cet hôtel de ville en reprenant (ou est-ce l'inverse ?) le hiéroglyphe gravé par l'architecte au sommet du bâtiment : l'œil. Les symboles du maire — l'œil, le cercle et le triangle équilatéral — se rapportent bien sûr à la tradition franc-maçonne et c'est dans le rez-de-chaussée de la salle du conseil municipal que le visiteur en trouvera l'expression la plus aboutie : l'œil

formé par la table avec le cercle et le triangle dans la pupille forme une installation sculpturale saisissante (voir photo). Mais le maire a bien pris garde de ne pas réduire ces symboles à une famille de pensée, fût-elle la sienne : « Pour moi ces signes ont une signification universelle : l'œil, c'est la liberté rendue possible par la raison et la connaissance, le triangle équilatéral, c'est l'égalité et enfin, le cercle, c'est la fraternité ».

Cette explication consensuelle renvoie également au contexte temporel d'un édifice qui a été inauguré en 1989, l'année du bicentenaire de la Révolution. Deux œuvres commandées par Jacques Floch pour la nouvelle mairie sont d'ailleurs marquées par ce bicentenaire. La première est une Marianne sculptée par Jacques Raoult qui se trouve dans la salle des mariages. Cette sculpture présente le double profil (référence à la représentation égyptienne de la figure humaine ?) d'une guerrière qui doit défendre par les armes la République menacée. La seconde est un tableau de Jacques Montagnon (voir encadré) qui est ins-

tallé sur le pourtour de la salle du conseil et qui fait écho à l'œuvre de Raoult.

Pour clore le chapitre des signes gravés sur l'hôtel de ville, on notera à titre d'exemples trois « *détails* » qui sont significatifs du travail de l'architecte : le beffroi du nouveau bâtiment culmine à 17,70 m soit exactement la même hauteur que l'ancienne mairie — en signe de respect pour le rôle qu'avait joué l'hôtel Grignon-Dumoulin dans l'histoire de la ville. Tous les piliers du bâtiment sont nervurés selon l'axe nord-sud dont on a vu qu'il était fondateur du projet d'Anselmi. Enfin, les petites pentes que l'on trouve dans les couloirs signalent un seuil qui marque le passage de l'ancien vers le neuf (et inversement) : une manière discrète de garder la mémoire des bâtiments anciens<sup>12</sup>.

De façon plus savante, l'architecture d'Anselmi raconte une autre histoire : celle d'un monde qui a perdu définitivement son unité avec la fin des grands récits religieux ou idéologiques qui pouvaient cimenter les sociétés. Il propose donc une architecture de fragments où l'unité n'est plus symbolisée par un monument isolé mais par une mise en tension entre les éléments qui composent un site : cette mise en tension est facilitée par les horizontales marquées du mur-rideau qui évitent la confrontation avec l'existant. « *Un bâtiment ne vit pas par lui-même mais dans les rapports qu'il entretient avec ceux qui l'entourent.*<sup>13</sup> » Ce sont ces relations qui dessinent une unité.

## Une scène urbaine

L'hôtel de ville résiste au temps qui passe et une récente rénovation a redonné du lustre à

son grand mur-rideau. Mais d'autres épreuves l'attendent. Ayant dépassé les 40 000 habitants, Rezé va désormais être administré, à partir des prochaines élections municipales (2020) par 43 élu(e)s et non plus 39 — ce qui oblige à revoir totalement l'aménagement de sa salle du conseil qui est la signature interne de l'édifice. En outre, si en 1989 le maître mot du programme de construction était le regroupement des services dans un même lieu, l'évolution de la ville et les mutations de l'administration municipale ont bouleversé ce postulat d'origine. Aujourd'hui, les mairies des grandes villes ne regroupent que les élus, la Direction générale, l'État civil, quelques fonctions supports (Finances, Ressources humaines, par exemple), et toutes les cérémonies liées à la vie locale. Quant aux services, comme des vitrines de l'administration locale, ils rayonnent sur différents points du territoire sous forme de pôles bien identifiés par les habitants : Solidarité, Éducation et Petite Enfance, Sport et Vie associative, etc. Rezé a commencé à reprendre à son compte cette évolution qui implique à terme une transformation des usages de son hôtel de ville.

On peut discuter tel ou tel choix d'Anselmi — lui-même trouvait d'ailleurs ses garde-corps trop lourds, par exemple — et critiquer la fonctionnalité de certains aspects de son bâtiment : bureaux à l'ouest trop chauds en été, pas de grande salle pour les événements municipaux, entrée peu visible, etc. Mais comment nier la magie de son dessin — le seul parmi les soixante-quatre projets du concours à ordonner un nouveau paysage en mettant en scène la Maison radiieuse et en unifiant des bâtiments disparates grâce à un

<sup>12</sup> Les façades intactes de ces bâtiments restent d'ailleurs visibles, derrière le mur-rideau, le long de la rue Jean-Louis.

<sup>13</sup> « *J'attache la plus grande importance aux deux tours jumelles du World Trade Center de New York. L'image architecturale, pour la première fois, vient de la géométrie pure et l'on y découvre le rapport qu'établissent entre eux deux objets strictement identiques. (...) Le WTC implique une nouvelle conception de l'espace, que j'appelle l'espace liquide. Je pense à l'expérience de Kandinsky ou à celle de Miró. Leur espace est un espace où les objets sont autonomisés. Ils tiennent entre eux par des rapports de tension qui ne peuvent être décrits par la géométrie physique mais qui se rapporteraient plutôt aux lois de la gravitation. Comme des bactéries que l'on observe au microscope, ces objets sont dans un équilibre instable et toujours obtenu, un équilibre en marche. Je crois qu'il est possible d'explorer un espace où les objets entretiennent de tels rapports de tension, des tensions majeures, en difficulté, comme il s'en trouve dans l'espace liquide et non dans l'espace aérien.* » A. Anselmi in *L'Architecture d'aujourd'hui* - N° 254.

mur-rideau pour deux d'entre eux et grâce à une enveloppe d'escalier-ascenseur pour le troisième ? Et le tout sans écraser l'hôtel Grignon-Dumoulin et les petites maisons de la place Daviais mais sans non plus être écrasé par la verticale massive de l'église ? Mais quelle est la clé de cette architecture qui renonce à rivaliser avec les bâtiments existants pour mieux les mettre en scène ?

« *Le jardin-promenade est la clé de mon projet : il en est le centre et les deux bâtiments qui le bordent n'en sont qu'une conséquence.* » À la logique du monument, Anselmi oppose celle du vide et c'est ce vide central qui lui permet de composer, comme un peintre, une nouvelle scène urbaine — à l'exact opposé de l'œuvre hautaine du Corbusier qui cultive son splendide isolement.



Tableau de J. Montagnon (cliché T. Mézerette / Mairie de Rezé)

### **La République de Montagnon**

À l'intérieur de la mairie, sur le pourtour de la salle du conseil municipal, un grand tableau énigmatique laisse parfois les visiteurs perplexes. Ce tableau de Jacques Montagnon est une œuvre de commande. Il a été peint sur demande de Jacques Floch pour l'ouverture de la nouvelle mairie en 1989. Son thème correspond au lieu qui devait l'accueillir et à l'anniversaire du bicentenaire de la Révolution : il nous parle de la République.

La République est symbolisée par les trois couleurs de son drapeau : bleu, blanc, rouge et le tableau se présente en un triptyque (il faut s'approcher pour voir les trois panneaux distincts). Ce triptyque renvoie également à la devise républicaine : liberté – égalité – fraternité.

Le panneau du centre présente une forme qui fait écho à la figure principale du bas-relief de Rude que l'on trouve sur l'Arc de triomphe et que l'on appelle communément *La Marseillaise*. Sur ce bas-relief, la figure principale personnalise la Liberté



sous les traits d'une femme ailée qui conduit la Nation à la guerre contre un ennemi aux frontières qui veut rétablir l'Ancien Régime. C'est la silhouette de cette femme ailée que l'on retrouve au centre du tableau.

La première lecture de cette œuvre c'est donc la République, son histoire, sa grandeur, ses hauts faits — par exemple le soleil d'Austerlitz (en haut à droite)... La seconde lecture renvoie à une autre réalité : celle des exclus. En effet, Jacques Montagnon a été longtemps le directeur d'une structure rezéenne d'insertion : Trajet. Dans son travail, il côtoyait la misère tous les jours. Il a donc pris, pour sa création, des cartons et de la toile de jute, utilisés par des SDF comme abri et rempart contre le froid. Ces matériaux, symbolisant un vécu de souffrance, ont été malaxés, collés et enduits d'une couleur de bitume pour donner de l'épaisseur et du mouvement au tableau. Tout comme les couches successives de l'Histoire ont sédimé, exalté et parfois mis à mal l'idéal républicain...

Ce tableau nous raconte donc la réalité lumineuse (colorée) de la République mais également sa face sombre et tragique, celle des exclus qu'elle rejette sur ses marges. Et dans cette œuvre, la noirceur domine... Cette double lecture est confirmée par le texte que Montagnon a fait graver sur une plaque de cuivre à droite du tableau : « *Éclatés les glacis de bitume / et de carton / Les cœurs aigus s'allument / à ton fraternel rougeoiement / Voici / tes premiers volontaires* ».

La référence aux « premiers volontaires » renvoie au vrai titre du bas-relief de Rude qui n'est pas *La Marseillaise* comme on l'appelle souvent mais *Le Départ des volontaires* de 1792. La boucle est alors bouclée : ce sont les « gueux » et non les puissants qui ont sauvé la République, en 1792 et chaque fois qu'elle était menacée. Mais aujourd'hui, quelle place la République leur accorde-t-elle ? C'est la question que nous pose cette œuvre de Jacques Montagnon.



# Reudied, Rezé en breton ?

Depuis quelque temps de nouveaux panneaux d'entrée d'agglomération marquent l'entrée de notre ville sous sa dénomination officielle, indiquant « Reudied » sous « Rezé ». Cette présence fait suite à la décision municipale prise en juin 2018 de signer la « charte des langues bretonnes » (signature en novembre 2018), justifiée par « la volonté de défense des langues régionales, partie constitutive de l'identité de la France ». La Société des Amis de Rezé, qui a interpellé sur le sujet la municipalité et l'office public de la langue bretonne, s'est interrogée sur trois questions qui nous sont parues essentielles : Rezé est-elle ou fut-elle une cité bretonne ? La langue bretonne fut-elle parlée à Rezé ? Enfin, pourquoi Reudied ? Une approche correspondant à l'une des vocations de notre association, restituer l'histoire de Rezé aux Rezéens.

## Rezé et la Bretagne

Des Bretons ont probablement pénétré au VI<sup>e</sup> siècle sur le littoral du pays de Retz et s'y sont fixés : Frossay, Paimboeuf, Corsept, Saint-Viaud, Saint-Brévin, Saint-Michel, La Plaine, Préfailles, Sainte-Marie, Pornic, Le Clion. Très minoritaires, ils ont été rapidement assimilés par les autochtones. On ne trouve pas trace de phénomène similaire par ailleurs au sud du fleuve. Enfin il est établi que Rezé qui appartient de l'Antiquité jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle à l'Aquitaine ou encore au royaume

franc de l'Ouest, la Neustrie ou Francie occidentale, ne doit son rattachement à la Bretagne qu'à Charles II le Chauve en 851 qui, vaincu par le roi breton Erispoë, cède à ce dernier les comtés de Rennes et de Nantes ainsi que le Pays de Retz. Cette appartenance du sud Loire à la Bretagne sera disputée dans l'histoire, ainsi Foulques d'Anjou, dit Foulques Nerra, installera son autorité sur ce territoire, dont Rezé, entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et le début du XI<sup>e</sup> siècle. Ce sont donc les rapports de force entre grands féodaux qui ont conduit à cet état de fait, Rezé étant livrée aux Bretons, comme elle le fut aux Angevins ou aux Poitevins (le vicomte de Thouars, vassal du comte d'Anjou par exemple). Jamais, du Moyen Âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'y eut de vague migratoire bretonne à Rezé, les archives en témoignent.

## Rezé et la langue bretonne

Si le breton et le gallo sont bien des langues du nord Loire, Rezé se situe plutôt dans l'aire linguistique du poitevin-saintongeais qui s'étendait du sud du Pays nantais jusqu'aux Mauges, à la Vendée, aux Deux-Sèvres, à la Vienne, à la Charente-Maritime, au nord de la Gironde, à la plus grande partie de la Charente et à une petite partie de l'Indre.



Entrée de la ville de Rezé - cliché I. Impinna

Rezé se dit *Rezail*, dans le parler du pays de Retz. L'appartenance de Rezé à l'ancien duché de Bretagne n'influe pas sur cette situation. Rappelons que le dernier duc à parler breton, Alain Fergent, a régné de 1084 à 1115. Il était issu des comtes de Cornouailles et venait de Quimper. Ni Anne de Bretagne ni François II son père, ni même son grand-père ne parlaient le breton. Dans toutes nos recherches portant sur des documents du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au archives notariales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ce qui représente des milliers de documents, dans aucun d'entre eux nous n'avons vu le moindre indice permettant d'attester l'usage de la langue bretonne dans notre ville. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle on assiste à l'arrivée de familles bretonnes à Rezé, chassées de chez elles par une profonde misère. Ces gens vivaient du tissage à domicile, or ce secteur connaissait une crise profonde et ils perdirent tout. Ces familles venaient essentiellement des Côtes du Nord, plus précisément des arrondissements de Saint-Brieuc et Loudéac, donc du pays gallo, très peu du pays bretonnant. Seul, un maire de Rezé, Jean-François Ertaud, échange en 1819 quelques mots avec un petit garçon breton trouvé au Port-au-Blé. Il faut dire que le maire, réfugié à l'île d'Hoëdic pendant la Révolution y avait appris le Vannetais !

### **Reudied ?**

Le breton n'ayant donc jamais été une langue parlée en sud Loire ni donc à Rezé, pourquoi cette dénomination « *Reudied* ». L'office public de la Langue bretonne interrogé, à ce sujet, atteste bien qu'il s'agit d'une création due aux travaux d'une commission de topo-

nymie de la langue bretonne, dans les années 1980-90 visant à fixer une forme de « *breton moderne pour les besoins des locuteurs d'aujourd'hui* ». Cette commission, constituée de linguistes, d'universitaires bretonnants s'est accordée pour voir dans le nom de Rezé « *un dérivé du celtique Rat qui désigne un rempart, un endroit défendu* ». L'office breton poursuit son argumentation : « *prenant en compte l'évolution attendue du nom en breton, depuis ses attestations les plus anciennes, au regard des évolutions toponymiques connues d'une manière générale en Bretagne par ailleurs, la graphie Reudied a été retenue alors* ».

Si depuis lors nous retrouvons le nom de *Reudied* sur certains dictionnaires, certaines cartes, dans la presse de langue bretonne, dans celle d'un manuel d'histoire de Bretagne (*Istor Breizh*, éd. ES, 1998), il s'agit donc non pas d'un produit de l'histoire mais bien d'une création intentionnelle de l'office breton « *n'imposant en rien l'usage de Reudied aux dépens de la forme administrative officielle de Rezé* » (sic) conclut ce dernier. Notre ami Michel Kervarec rejette totalement ces travaux toponymiques, selon lui, absurdes même dans leur principe. Ratiatum est la latinisation d'un nom gaulois que l'on peut rapporter au gaélique irlandais *rath ath*, l'enceinte (*rath*) du gué (*ath*) mais ce n'est qu'une hypothèse. Nul doute que le débat n'est pas clos ! Pour conclure, convenons que le nombre de locuteurs rezéens du breton restant sans nul doute assez limité au regard de la population sans parler des voyageurs ou touristes découvrant ces panneaux bretonnants à l'entrée de notre ville, Rezé a de beaux jours devant elle !



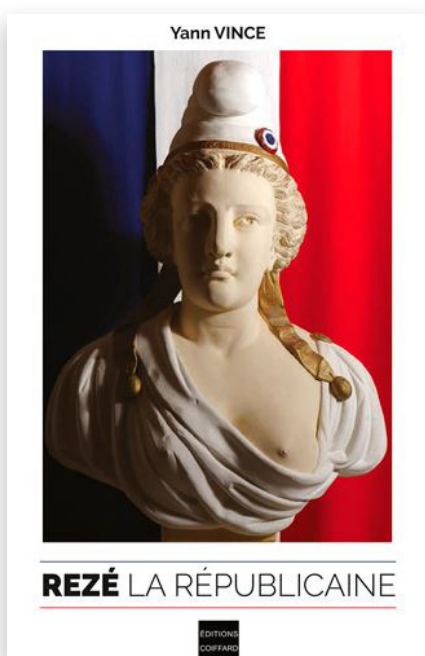
# Rezé la républicaine

Un ouvrage de Yann Vince  
récemment paru aux éditions Coiffard

Rezé doit son organisation en commune à la Révolution française, comme les quelques 41 000 communes de la France de l'époque. En un peu plus de deux siècles, le fait communal, souvent mis en cause par le pouvoir central, devint une réalité. S'il fallut deux siècles aux communes pour gagner en autonomie, étendre leurs domaines d'intervention, choisir leur maire, il n'en fallut pas moins à Rezé, ville riche d'une histoire bi-millénaire, pour imposer une identité spécifique dans la métropole nantaise.

Longtemps ville de banlieue, à la confluence de la Loire et de la Sèvre, dépendant largement du développement de Nantes, qui tenta par trois fois d'annexer sa voisine, Rezé est riche d'une diversité de quartiers aux identités distinctes qui, de vellétés « séparatistes » affirmées par certaines dans leur histoire, irriguent aujourd'hui la vivacité de la ville. Les personnalités des maires successifs — qu'ils soient désignés au 19<sup>e</sup> siècle ou élus depuis 130 ans — et de leurs équipes municipales ont enrichi une vie démocratique locale marquée par un engagement républicain tranchant souvent avec celui des communes rurales mais rapprochant Rezé de la ville-centre.

*Rezé la républicaine* présente ici deux siècles de cette histoire et de cette vie, s'attachant à préciser le contexte historique national voire local, à présenter les personnalités des maires à travers leurs biographies, à expliciter enfin les choix et décisions des différentes municipalités, depuis la tourmente de la guerre civile durant les révolutions jusqu'à la construction métropolitaine actuelle, à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle.



► **Commandes :** Pour les adhérents de l'association et habitant Rezé, le montant est de 20 euros. Le nouvel ouvrage de Yann Vince dédié vous sera envoyé après réception d'un chèque de 28 € (20 € plus 8 € de frais de port) à l'ordre de la Société des Amis de Rezé et envoyé par courrier à **Michel Kervarec, Société des Amis de Rezé, 95 rue de la Galarnière 44000 Rezé**

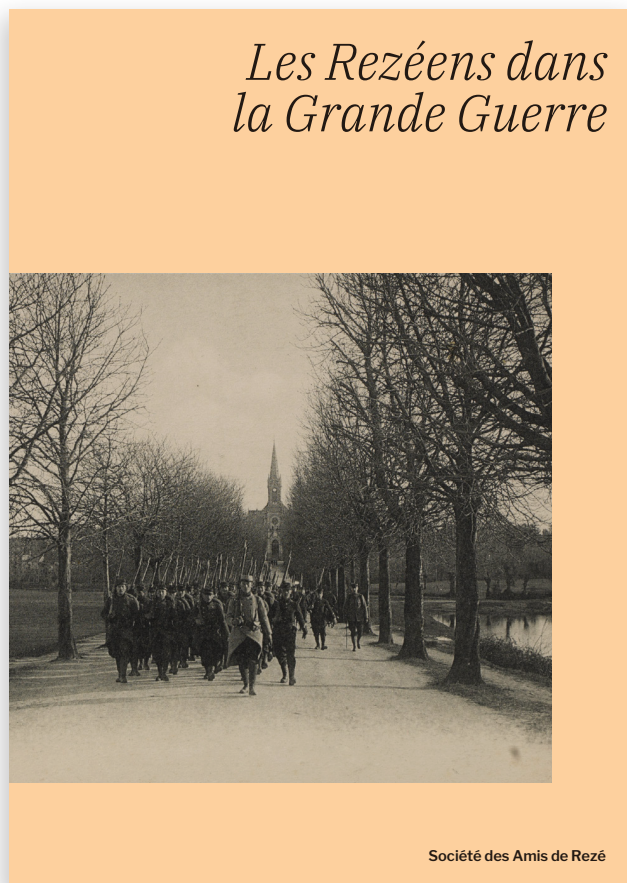
Prix public : 22,00 €

# Les Rezéens dans la Grande Guerre

Un ouvrage collectif de la Société des Amis de Rezé

**Les soldats. L'arrière. La mémoire.**

« L'histoire locale, écrite au plus près des acteurs, participe à la lecture de la complexité du monde » (Préface de Didier Guyvarc'h)



Cet ouvrage de 189 pages, richement illustré, regroupe des articles déjà publiés dans le bulletin des Amis de Rezé, remaniés ou étoffés pour la circonstance, ainsi que d'autres, inédits.

► **En vente** au prix de 20 € dans les 2 Centres culturels Leclerc à Rezé, Super U - Galarnière, Intermarché - Blordière, Tabac-Pressé - Saint-Paul.

► **Commandes** : Le livre vous sera envoyé après réception d'un chèque de 20 € pour les Rezéens ou de 28 € (inclus les frais de port) pour les non-résidents. Le chèque sera établi à l'ordre des **Amis de Rezé** et envoyé à **M.F Artaud n°5 rue de l'Ilette 44400 Rezé**. Précisez votre nom, prénom et adresse lors de votre commande.

Renseignements : [lesamisdereze@laposte.net](mailto:lesamisdereze@laposte.net)





# Rejoindre les Amis de Rezé

## Pourquoi adhérer ?

En adhérant à l'association, vous recevrez chez vous vos bulletins gratuitement. La cotisation annuelle est fixée cette année à 15 euros pour les Rezéens et 18 euros pour les autres (participation de 6 euros pour frais d'envoi).

Vous bénéficiez ainsi d'une importante réduction sur l'ensemble des bulletins. Votre participation est indispensable pour continuer de publier des faits relatifs à notre commune car elle permet de régler les frais de mise en pages et d'imprimerie. L'association est régie par la loi de 1901 et tous ses membres sont bénévoles.

## Comment adhérer ?

Vous pouvez nous contacter par :

**internet :**        [lesamisdereze@laposte.net](mailto:lesamisdereze@laposte.net)

**courrier :**        Société des Amis de Rezé  
                          95 rue de la Galarnière  
                          44000 Rezé

**téléphone :**      06 72 25 70 84

Merci d'indiquer vos nom et prénom, votre adresse, votre téléphone et votre email.  
Nous vous enverrons en retour un bulletin d'adhésion.

## **colophon**

### **Responsables de la publication**

Isidore Impinna  
Michel Kervarec

### **Contact**

Michel Kervarec  
Président de la société des Amis de Rezé  
95 rue de la Galarnière  
44400 Rezé

02 40 75 47 60  
lesamisdereze@laposte.net

### **Reprographie**

Mairie de Rezé

### **Conception graphique et maquette**

Émilie Bouchon

### **Composition typographique**

Breite Grotesque  
Spectral  
Space Grotesk  
Savate

### **Numéro ISSN**

226-4012

*Les textes de ce bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les articles de cette publication ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de ceux-ci. Si des illustrations apparaissent sans leurs auteurs ou leurs sources, sachez que nous nous sommes efforcés de les rechercher selon nos moyens.*